

Louvain School of Management

Communiquer et piloter les SDGs dans les grandes surfaces belges.

**État des lieux et proposition de tableau de
bord.**

Auteur : Célia Bastin
Promoteur(s) : Karine Cerrada
Année académique 2019-2020.

ANNEXES

Annexe 1: Bilan 2019 du progrès de la Belgique vers les SDG

Le bureau fédéral plan fait un état des lieux de la progression de la Belgique quant aux objectifs belges relatifs aux SDGs. Il évalue 51 indicateurs dont 22. On constate que si l'on projette les tendances actuelles à 2030, seulement 15 des 51 indicateurs atteindront leur objectif. –(Buts et al., 2019).

Rapport fédéral 2019

Tableau 4 Bilan 2019 du progrès de la Belgique vers les SDG - 51 indicateurs

SDG	Indicateur	Composante	Objectif	Évaluation
1 – Pas de pauvreté – Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde				
	1. Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale*	Sociale	10,55%	–
	2. Très faible intensité de travail*	Sociale	↘	+
	3. Surendettement des ménages	Sociale	↘	–
2 – Faim "zéro" – Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable				
	4. Obésité des adultes	Sociale	↘	0
	5. Consommation de viande	Environnementale	↘	+
	6. Surface en agriculture biologique	Environnementale	↗	+
3 – Bonne santé et bien-être – Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge				
	7. Espérance de vie en bonne santé	Sociale	↗	0
	8. Décès prématurés dus aux maladies chroniques	Sociale	68,6 par 100.000 <65	–
	9. Fumeurs quotidiens	Sociale	13,1%	–
4 – Éducation de qualité – Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie				
	10. Décrochage scolaire	Sociale	0% (18-24)	–
	11. Formation tout au long de la vie	Sociale	↗	0
	12. Maîtrise insuffisante de la lecture	Sociale	↘	0
5 – Égalité entre les sexes – Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles				
	13. Ecart salarial entre les hommes et les femmes	Sociale	0%	–
	14. Inactivité professionnelle en raison de responsabilités familiales	Sociale	↘	–
	15. Femmes parlementaires	Sociale	50%	–
6 – Eau propre et assainissement – Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau				
	16. Nitrates dans les eaux de rivières	Environnementale	↘	+
	17. Nitrates dans les eaux souterraines	Environnementale	↘	–
	18. Consommation d'eau	Environnementale	↘	+
7 – Énergie propre et d'un coût abordable – Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable				
	19. Logements sans chauffage adéquat	Sociale	0%	–
	20. Énergies renouvelables*	Environnementale	18,3%	–
	21. Productivité de l'énergie	Economique	11,1 €/kep	–
8 – Travail décent et croissance économique – Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous				
	22. Taux de chômage	Sociale	↘	0
	23. Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation	Sociale	↘	+
	24. Accidents de travail	Sociale	0	–
9 – Industrie, innovation et infrastructure – Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation				
	25. Transport de personnes en voiture*	Economique	67,4%	–
	26. Transport de marchandises par la route*	Economique	62,9%	–
	27. Recherche et développement	Economique	3% PIB	+

SDG	Indicateur	Composante	Objectif	Évaluation
10 – Inégalités réduites – <i>Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre</i>				
	28. Risque de pauvreté	Sociale	↘	–
	29. Intensité du risque de pauvreté	Sociale	↘	0
	30. Inégalités de revenu: Indice de Gini	Sociale	→/↘	+
11 – Villes et communautés durables – <i>Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûs, résilients et durables</i>				
	31. Logement inadéquat	Sociale	↘	–
	32. Exposition aux particules fines	Environnementale	10 µg PM _{2.5} /m ³	+
	33. Pollution sonore	Environnementale	0	–
12 – Consommation et production responsables – <i>Établir des modes de consommation et de production durables</i>				
	34. Consommation intérieure de matières	Economique	↘	+
	35. Déchets dangereux	Environnementale	↘	0
	36. Recyclage des déchets	Economique	↗	+
13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques – <i>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</i>				
	37. Emissions de gaz à effet de serre non-ETS*	Environnementale	51,2 Mt CO ₂ -eq.	–
	38. Victimes de catastrophes naturelles	Sociale	1,98 par 100.000	0
	39. Contribution au fonds climat international	Gouvernance	↗	0
14 – Vie aquatique – <i>Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</i>				
	40. Pollution aux hydrocarbures	Environnementale	0	+
	41. Pêche durable	Environnementale	100%	–
	42. Surface marine en zone Natura 2000	Environnementale	10%	+
15 – Vie terrestre – <i>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</i>				
	43. Surface terrestre en zone Natura 2000	Environnementale	↗	0
	44. Forêts avec le label FSC	Environnementale	↗	+
	45. Populations d'oiseaux des champs	Environnementale	↗	–
16 – Paix, justice et institutions efficaces – <i>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</i>				
	46. Sentiment de sécurité dans l'espace public	Sociale	↗	+
	47. Indice de perception de corruption	Gouvernance	↗	0
	48. Confiance dans les institutions	Gouvernance	↗	0
17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs – <i>Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser</i>				
	49. Aide publique au développement	Gouvernance	0,7% rmb	–
	50. Aide publique au développement aux pays les moins avancés	Gouvernance	50% APD	–
	51. Dette publique*	Economique	↘	0

* Évaluation sur la base de projections existantes.

Annexe 2 : Caractéristiques de l'échantillon des enquêtes utilisées.

Nous avons repris ci-dessous, les 4 enquêtes reprises dans le chapitre 2 : Les SDGs dans le monde de l'entreprise.

SDG Barometer Belgium 2018 (Swaen et al., 2018)	- 409 organisations belges répondantes - Distribution par type d'organisation : - o 21% gouvernement - o 74% entreprise - o 5% ONG - Distribution par nombre d'employés - o 22% : <20 - o 10% : 20 – 49 - o 10% : 50 – 99 - o 12% : 100 – 249 - o 8% : 250 – 499 - o 12% 500 – 999 - o 18% : 1000 – 4999 - o 8% : > 5000 - Distribution par région - o 72% en Flandre - o 17% à Bruxelles - o 11% en Wallonie
CSR Monitor 2019 (Maison des tendances & Time4Society, 2019)	- 309 répondants belges - Distribution par taille : - o 36 % PME (<250) - o 64% Grande entreprise (>250) - Distribution par région - o 52% en Flandre - o 28% à Bruxelles - o 20% en Wallonie - Secteur d'activité - o 54% Non-marchand - o 34% Services - o 11% Industrie - Fonction au sein de l'entreprise : - o 2% autre - o 30% CEO/ Directeur général - o 31% Management - o 9% Responsable RH - o 11% Responsable RSE - o 9% Responsable développement durable - o 8% Employé
Business and the SDGs (WBCSD & DNV-GL, 2018)	- 250 entreprises répondantes - 43 pays et 4 continents - Distribution par région - o 56% Europe, Moyen-Orient et Afrique - o 15% Asie - o 27% Amérique - Distribution par secteur

	○ 20% Industries ○ 15% Produits de consommation ○ 10% Financiers ○ 9% Services publics ○ 7% Matières premières ○ 5% Services aux consommateurs ○ 5% Technologie ○ 5% Télécommunications ○ 4% Soins et santé ○ 3% Pétrole et Gaz ○ 16% Autres
SDG Reporting Challenge 2018, PwC (Scott & McGill, 2018)	- 729 entreprises - 21 pays - 6 secteurs ○ Energie, Services publics et Mine ○ Financier ○ Produits industriel ○ Ventes ○ Technologie, média et télécommunications ○ Transport et logistique

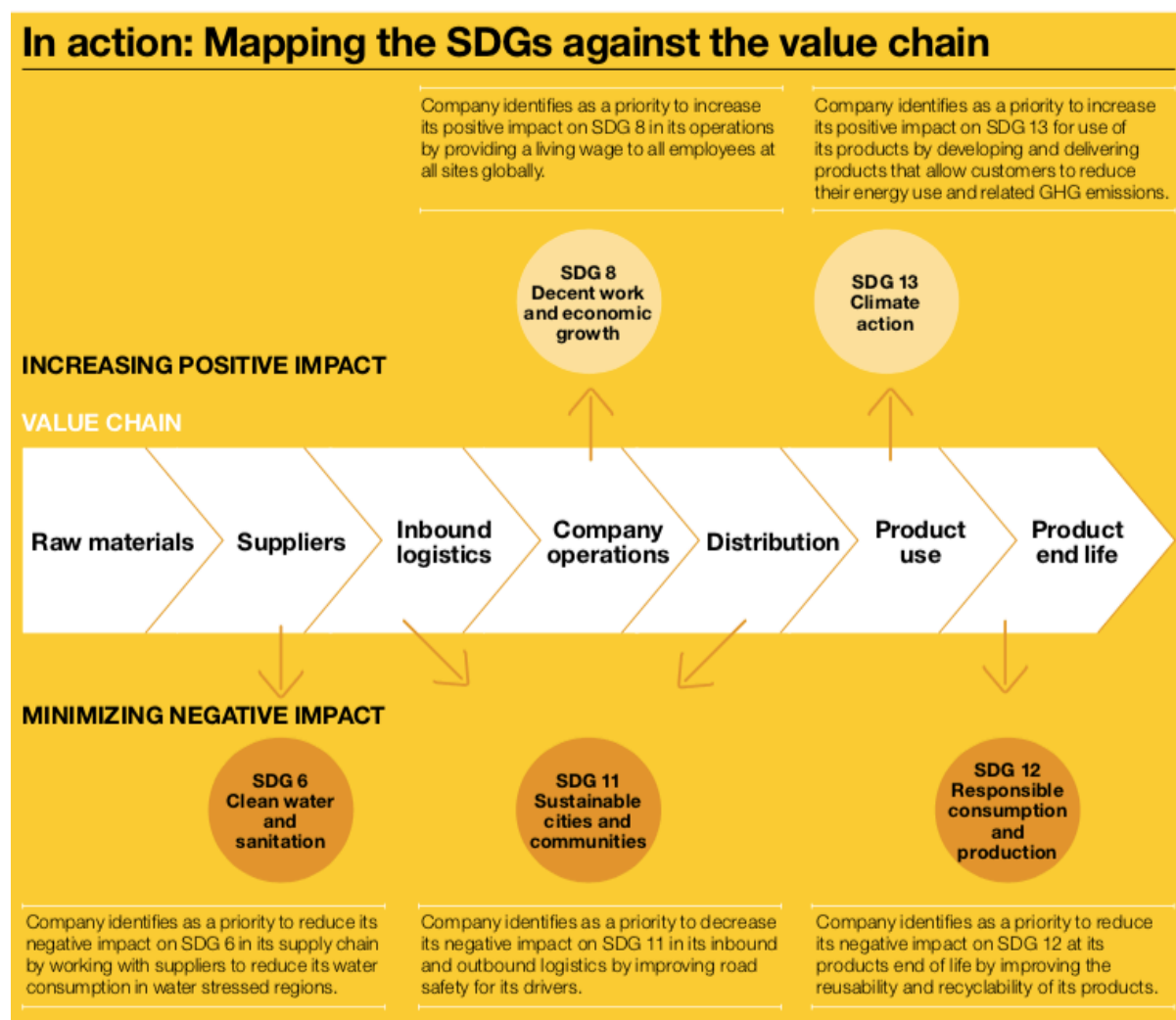
Annexe 3 : Art. 67, A/RES/70/1, Transformer notre monde.

Extrait de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies le 25 septembre 2015, adoptant l'Agenda 2030 et ses SDGs. (Nations unies, 2015(a)).

67. L'entreprise privée, l'investissement et l'innovation sont d'importants moteurs de la productivité et donc de la croissance économique et de la création d'emplois. Nous reconnaissons la diversité du secteur privé, qui va des microentreprises aux coopératives et aux sociétés multinationales. Nous engageons toutes les entreprises à appliquer leur créativité et leur volonté d'innovation à la solution des problèmes du développement durable. Nous veillerons à ce que le secteur des entreprises soit dynamique et fonctionnel, tout en protégeant les droits des travailleurs et en faisant observer les normes environnementales et sanitaires conformément aux ensembles de normes et d'accords internationaux pertinents et à d'autres initiatives en cours à cet égard, tels que les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme¹⁷ et les normes du travail de l'Organisation internationale du Travail, la Convention relative aux droits de l'enfant¹⁸ et les principaux accords multilatéraux relatifs à l'environnement, pour les États qui sont parties à ces accords.

Annexe 4 : Cartographie des impact sur les SDGs à travers la chaîne logistique.

Il s'agit d'une illustration d'identification des différents impacts d'une organisation lambda à travers sa chaîne de valeur. Elle identifie des SDG sur lesquelles elle peut réduire ses impacts négatifs, ainsi que des SDGs où elle peut augmenter ses impacts positifs. Les différentes étapes de la chaîne de valeurs présentée dans ce schéma sont : l'extraction des matières premières, les fournisseurs, logistique en amont, opérations, distribution, utilisation de produits, fin de vie du produit (WBCSD et al., 2015, p.12).



Annexe 5 : Classification des indicateurs de performance

Différentes classifications existent en fonction des différentes caractéristiques des indicateurs. Nous en avons relevé 5 dans l'ouvrage *Designing Performance Measurement Systems* (Franceschini et al., 2019) que nous relient avec les classifications rencontrées lors de nos recherches. Une sixième sera également rajoutée.

Tout d'abord, une classification suivant la place de l'indicateur dans la chaîne de valeurs de l'organisation.

Indicateur initial (de structure)	Mesure des ressources requises pour lancer le processus de production des produits ou des services.
Indicateur intermédiaire (de processus)	Mesure des étapes intermédiaires dans le processus de production des produits ou des services.
Indicateur de résultat	Mesure des produits ou services produits par l'organisation et livrés aux clients.
Indicateur de conséquence (outcome)	Mesure des conséquences attendues suite à l'utilisation des produits ou des services.
Indicateurs d'impact	Mesure des effets directs ou indirects à long-terme résultant de l'utilisation des produits ou des services.

Cette classification peut être, reliée à la classification dans le cadre de la LOLF¹⁹ (Berland & De Rongé, 2013) : indicateurs d'efficacité, indicateurs d'efficacité socio-économique et indicateur qualité. L'indicateur d'efficacité est l'évaluation de l'adéquation des ressources aux besoins (Indicateur initial et intermédiaire). Ensuite, l'évaluation au niveau des bénéficiaires directs, c'est à dire, les mesures de qualité des services rendus aux usagers sont appelés indicateurs de qualité (Indicateur de résultat et conséquence). Pour finir, l'impact de l'organisation sur son environnement socio-économique est mesuré par les indicateurs d'efficacité socio-économique (Indicateur d'impact). Cette classification est également ressentie chez Parmenter (2015) dans sa différenciation entre les indicateurs de résultats et les indicateurs de performance. Il explique que lorsque les indicateurs de résultat sont un résumé des activités (Indicateur initial, intermédiaire, résultat), les indicateurs de performances mesurent l'alignement des activités avec les objectifs stratégiques (Indicateur de conséquence et impact).

¹⁹ Loi Organique Relative aux Lois de Finance (France)

Ensuite, on différencie les indicateurs financiers et économiques des indicateurs de processus.

Indicateurs financiers/économiques	Représentation des comptes de l'organisation.
Indicateur de processus	Représentation des opérations de l'entreprises par rapport à différents facteurs (le temps, la qualité, la flexibilité, etc,...) ainsi que la raison d'être de l'entreprise (satisfaction du clients, gestion des ressources internes, etc,...)

Selon Parmenter (2015), les KPIs, ou même les PIs ne peuvent pas être financier. Tout indicateur financier est un indicateur de résultat, qu'il soit clé ou pas. Il est cependant le seul auteur que nous avons rencontré à attribuer un caractère strictement non-financier aux KPIs. Cette spécificité vient, peut-être, de son classement strict entre résultat et performance que nous n'avons pas rencontré chez d'autres auteurs.

Troisièmement, une distinction importante est faite entre un indicateur subjectif et objectif.

Indicateur subjectif	Le résultat de la mesure de l'indicateur est influencé par la personne qui la mesure.
Indicateur objectif	Le résultat de la mesure de l'indicateur n'est pas influencé par la personne qui la mesure.

Franceschini et al. (2018) expliquent que l'objectivité est une condition sine-qua-non d'un bon indicateur de performance. Il est soutenu par Berland et De Rongé qui soulignent que l'indicateur ne doit pas dépendre de l'interprétation du manager ou de l'instrument de mesure (2013). Cependant, certaines études se sont penchées sur la corrélation entre les mesures subjectives et objectives. Tout d'abord, en 1984, une étude de Dess et Robinson a étudié (1984) la convergence entre mesures subjectives et objectives de la performance. Gauzente (2000) a démontré que les évaluations subjectives faites par les cadres ou dirigeants d'organisation sont corrélées aux performances effectivement obtenues par l'entreprise. Ces études insistent cependant bien sur le fait que malgré leur résultat des données objectives seront toujours préférées à des données subjectives pour une question de validité.

Une caractéristique importante permettant de classer les KPIs est le degré de complexité de l'indicateur. Nous observons des indicateurs basiques et des indicateurs dérivés.

Indicateur basique	Obtenu par l'observation directe d'un système empirique.
Indicateur dérivé	Obtenu par manipulation d'un ou plusieurs sous-indicateurs.

Les indicateurs dérivés sont également appelés indicateurs composites. Ils sont utiles lorsqu'un indicateur seul n'est pas significatif ou ne donne pas une image complète de la performance (KPI.org, s.d.). L'idée d'indicateurs composites est également présente dans la loi LOLF (Berland & De Rongé, 2013)

Pour finir, les indicateurs peuvent être classés en fonction du moment auquel la mesure est prise.

Indicateur à posteriori	Obtenu après les faits.
Indicateur à priori	Obtenu par prédiction.
Indicateur de comportement	Représentation de la culture ou d'un comportement qui existe au sein de l'organisation. Omniprésent à tout moment dans l'entreprise.

Parmenter (2015), explique que les KPIs représentent uniquement des mesures actuelles ou futures. Selon lui, toutes mesures représentant le passé sont classés comme indicateurs de résultats. Bishop (2018) n'exclut pas les données passées des KPIs, mais il insiste sur le fait que les KPIs ne peuvent pas uniquement être orienté vers le passé mais doivent également être prédictif (à priori) ou actuel (de comportement).

Nous soulèverons une dernière classification qui n'a pas été faite par Franceschini et al. : la différenciation entre les indicateurs généraux/organisationnels et les indicateurs internes/départementaux. C'est-à-dire, ceux liés à l'organisation en son entièreté et ceux spécifiques à un département particulier (Berland & De Rongé ; 2013). Franceschini et al (2019) insiste à ce niveau sur une intégration verticale et horizontale des indicateurs de performances dans l'organisation de sorte qu'il existe une réelle coordination entre les indicateurs et les différentes fonctions/départements.

Annexe 6 : Tableau comparatif des critères de mesure.

Dans leur article : '*A review and evaluation of logistics metrics*', Caplice et Sheffi rassemble différents critères des indicateurs de performances dans un tableau comparatif. Ils prennent en compte 7 auteurs depuis 1979. (1994, p.13)

Table 1
Comparison of Different Individual Metric Criteria Mentioned in the Literature

Description of Metric Criteria	Mock & Groves (1979)	Edwards (1986)	Juran (1988)	NEVEM (1989)	AT Kearney (1991)	Mentzer & Konrad (1991)	Caplice & Sheffi (1994)
Does the metric capture actual events and activities accurately?	Valid	Reliable		Valid	Valid		Validity
Does the metric control for inherent errors in data collection? Is it repeatable?	Reliable					Measurement Error	Robustness
Is the metric using a correct type of numerical scale for the values?	Scale Type						Behaviorally Sound
Is the metric still accurate if the scale is transformed to another type?	Meaningful						Behaviorally Sound
Do the benefits outweigh the costs of using the metric?	Economical	Cost/Benefit	(5) Economical	Profitability	Cost Effective		Economy
Will the metric create incentives for improper or counterintuitive acts?	Behavioral Implications					Human Behavior	Behaviorally Sound
Does the metric use data currently available from the existing IS?		Available					Compatibility
Is the metric compatible with the existing information system and flow?			(6) Compatible to existing systems	Compatible	Compatible		Compatibility
Does the metric provide a guide for an action to be taken?		Useful		Utility	Usefulness		Usefulness
Can the metric be compared across time, location, and organizations?		Consistent	(3) Apply broadly	Comparable	Comparable	Comparable	Robustness
Is the metric viewed and interpreted similarly by all affected parties?			(1) & (4) Uniform interpretation & agreed upon basis (2) Understandable				Robustness
Is the metric simple and straightforward enough to be easily understood by those affected?							Usefulness
Does the metric include and measure all of the important components and aspects of the process?				Covering Potential	Coverage	Under-determination	Integration
Does the metric promote coordination across the various players in the supply chain?							Integration
Is the metric of a sufficient level of detail and precision for a decision maker?				Accurate	Complete		Level of Detail

Annexe 7 : Étapes à la création d'un système de mesure de performance selon Franceschini et al. (2019)

ETAPE 1 : Etablir un groupe de travail en charge du système de mesure des indicateurs de performances.

ETAPE 2 : Définir une terminologie commune à l'organisation pour les indicateurs.

ETAPE 3 : Définir des critères pour le développement du système.

ETAPE 4 : Vérifier les indicateurs de performances définis - Méthode Franceschini et al.

Autres méthodes suggérées:

- SMART test (University of California, 2017)
- Le « Three criteria test » (U.S Department of Energy – PBM SIG 2012)
- Le Treasury Department Criteria (U.S Department of the Treasury, 1994)

ETAPE 5 : Comparaison avec les systèmes de performances des compétiteurs pertinents

© Adapté du modèle de Franceschini et al. (Franceschini, F., Galetto, M., & Maisano, D. (2019). *Designing Performance Measurement Systems. Management for Professionals*. Cham Springer International. DOI: <https://doi.org/10.1007/978-3-030-01192-5>

Annexe 8 : Étapes à la création d'un système de mesure de performance selon Parmenter. (2015).

ETAPE 1 : Obtenir le soutien du management

ETAPE 2 : Créer une équipe dans la tâche est la création des KPI

ETAPE 3 : Etablir une culture 'Just do it'

ETAPE 4 : Mettre en place une stratégie de développement des KPIs holistiques

ETAPE 5 : Diffuser le système à tout les employés

ETAPE 6 : Identifier les facteurs critiques de réussite de l'organisation

ETAPE 7 : Collecter les mesures de performance dans les bases de données

ETAPE 8 : Sélectionner les mesures de performances au niveau de l'équipe

ETAPE 9 : Sélectionner les KPIs organisationnels

ETAPE 10 : Développer un système de reporting à tout les niveaux

ETAPE 11 : Faciliter l'utilisation des KPIs

© Basé sur Parmenter, D. (2015). *Key Performance Indicators. Developing, Implementing, and Using Winning KPIs* (3ème ed.). Hoboken, New Jersey: John Wiley & Sons.

Annexe 9 : Méthodes de validation d'un indicateur de performance.

- La **méthode SMART**, où l'indicateurs doit respecter 5 critères : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporel (University of California, 2017)
- La **méthode des 3 critères** développé par l'*U.S Department of Energy* : (2012) un indicateur doit être stratégique, quantitatif et qualitatif.
- La méthode de l'*U.S Department of the Treasury* mise sur pied en 1994 reposant sur 3 aspects : les données, les indicateurs et le système de mesure de son entièreté. Concernant les données utilisées elles doivent être disponibles, exactes (pas de biais, d'omission ou d'exagération), temporelles, assurer la protection de la vie privée, et rentables. Ensuite, les indicateurs doivent être valides (signification réelle), uniques (non-redondant), et comparables. Cette méthode applique finalement 4 critères au système de mesure dans son entièreté. Il doit être équilibré dans ce qu'il représente (indicateur initial, intermédiaire, de résultat, d'impact), complet (exhaustivité), et utile (cohérent).

Annexe 10 : Plan stratégique basé sur la Sustainable Balanced Score Card

Tiré de l'article, *The sustainability balanced scorecard—linking sustainability management to business strategy*, de Figge et al. (2002, p.282). Il s'agit d'une représentation de la SBSC pour une organisation lambda. Des liens ont été fait entre les 4 perspectives traditionnelles de la BSC : clients, processus, apprentissage et finance. La perspective **Non-marchande** est insérée. L'illustration montre que cette perspective englobe les 4 autres. De plus, un exemple de problématique directement liée à la perspective non marchande : le travail des enfants.

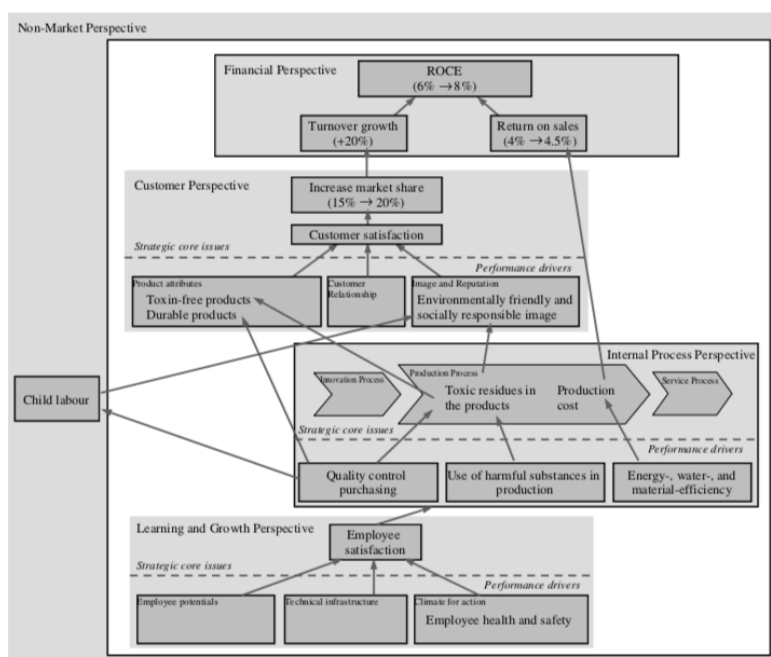


Figure 5. SBSC as a strategy map for a sample company

Annexe 11: Liste des sources de l'inventaire d'indicateur du SDG Compass

A l'initiative du GRI, UNGC et WBCS, un inventaire regroupant les différents indicateurs existants dans le secteur privé est dressé. Il peut être consulté à cette adresse :

<https://sdgcompass.org/business-indicators/>

En voici les différentes sources :

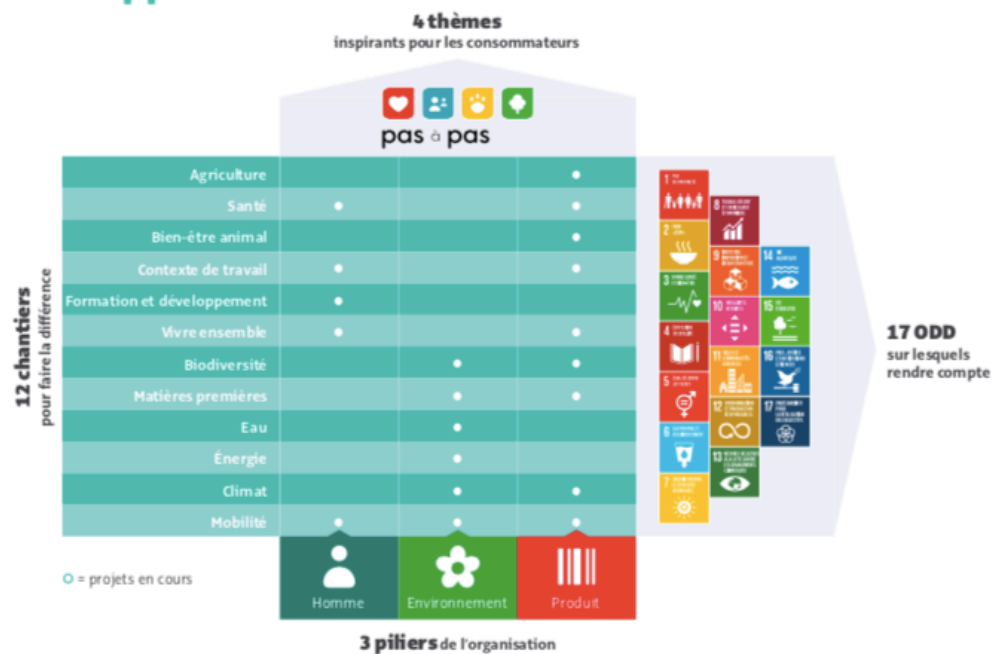
AAAQ Framework
 Access to Medicine Index
 Aquastat
 Behind the Brands scorecard indicator
 Business Call to Action
 CDP's 2015 Forests Information Request
 CDP's 2015 Water Questionnaire
 CDP 2017 Climate Change
 CDP Climate Change 2017
 CDP Forests 2017
 CDP Water 2017
 CDP's 2015 Climate Change Information Request
 CEO Water Mandate's Corporate Water Disclosure Guidelines
 Development of Guidance on Extended Producer Responsibility
 GRI G4 Airport Operators Sector Disclosures
 GRI G4 Construction and Real Estate Sector Disclosures
 GRI G4 Electric Utilities Sector Disclosures
 GRI G4 Event Organizers Sector Disclosures
 GRI G4 Financial Services Sector Disclosures
 GRI G4 Food Processing Sector Disclosures
 GRI G4 Media Sector Disclosures
 GRI G4 Mining and Metals Sector Disclosures
 GRI G4 Oil and Gas Sector Disclosures
 GRI G4 Sustainability Reporting Guidelines
 GRI Sustainability Reporting Standards
 Global Innovation Index
 Global Rights Index
 Global Sustainable Tourism Council Criteria and Suggested Performance Indicators for Hotels and Tour Operators
 ILO Decent Work Indicators
 IUCN Red List
 Kepler/Cheveux Inequality Footprint
 No indicators have been identified
 Quick guide to the Aichi Biodiversity Targets
 Quick guide to the Aichi Biodiversity Targets
 The 10th Principle Against Corruption
 The Women's Empowerment Principles: Reporting on Progress
 The Women's Empowerment Principles: Reporting on Progress (aligned with GRI G4)
 UNCTAD proposed core SDGs reporting
 UN Global Compact-Oxfam Poverty Footprint
 UNSDSN indicators
 Understanding and Measuring Women's Economic Empowerment, Definition, Framework and Indicators
 WASH Pledge and Guiding Principles for Implementation
 WBCSD Forest Solutions Group KPI
 WHO Global Health Observatory indicator

Women's World Banking Gender Performance Indicators
 World Bank WDI
 Yale University Environmental Performance Index

Annexe 12 : Stratégie de Colruyt Group.

L'illustration est tirée du rapport annuel de Colruyt 2018/2019. Il représente les différents aspects de la stratégie du groupe. (Colruyt Group, 2019, p.20)

Notre approche



Annexe 13 : Thématiques RSE d'Aldi Nord

Tiré du site 'Durabilité chez Aldi Nord', qui est en fait le rapport RSE en ligne de Aldi 2017. Il est cependant mis à jours régulièrement : <https://www.cr-aldinord.com/2017/rapport-rse-fr/>

Thèmes centraux

Qualité des produits

Assortiment plus durable

Normes durables dans la chaîne d'approvisionnement des produits non alimentaires

Politiques d'achat durables pour les produits alimentaires

Emballage et approche circulaire

Un employeur attractif

Diversité et équilibre entre vie privée & vie professionnelle

Santé et sécurité au travail

Gaspillage alimentaire et déchets

Préservation du climat

Mobilité et logistique

Engagement sociétal

Sensibilisation des consommateurs

Approche client et qualité de service

Annexe 14 : Contribution de Lidl aux SDGs.

Document tiré du rapport de durabilité 2019 de Lidl (Lidl Belgium GmbH & Co. KG, 2019).

Ce document résume la contribution de Lidl au SDG. Il s'agit du seul endroit dans le rapport que ces derniers sont évoqués. Un lien est fait entre 18 thèmes et les cibles des SDGs.

CONTRIBUTION DE LIDL AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Thèmes de la stratégie Lidl	ODD auxquels le pilier contribue	Objectifs ODD - exemples des principales contributions de Lidl
PILIER 1 : ASSORTIMENT		
- Produits alimentaires durables : fruits et légumes, végétariens/végétaliens, bio, cacao, café et thé, poisson, soja, huile de palme, pesticides, bien-être animal, alimentation saine, local. - Produits non alimentaires durables : bois et papier, textiles, détergents. - Emballages. - Chaîne Nord-Sud durable.	      	2.4 Garantir des systèmes de production alimentaire durables et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes. 6.3 Améliorer la qualité de l'eau en limitant la pollution et les émissions. 8.8 Améliorer les conditions de travail. 12.1 Mettre en œuvre des modes de consommation et de production durables. 13.2 Intégrer des mesures de lutte contre le changement climatique. 14.4 Mettre fin à la surpêche. 15.2 Combattre la déforestation.
PILIER 2 : COLLABORATEURS		
- Top employer, emploi, salaire et dialogue. - Développement des collaborateurs : intégration des nouveaux collaborateurs, développement des collaborateurs et leadership. - Collaboration avec les écoles. - Diversité et inclusion. - Bien-être, santé et sécurité.	   	4.7 Enseigner aux élèves les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable. 5.5 Assurer l'égalité des chances pour les femmes à tous les niveaux. 8.5 Un emploi productif et un travail digne pour tous : femmes, hommes, jeunes et moins valides. 10.3 Éliminer les lois et pratiques discriminatoires. 10.4 Mener une politique conduisant à l'égalité en matière de fiscalité, de salaires et de protection sociale.

40 | Lidl, rapport de durabilité 2019 | Contribution de Lidl aux objectifs de développement durable



LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES CONSTITUENT LA PIERRE DE TOUCHE DE NOTRE STRATÉGIE DE DURABILITÉ. VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS UN APERÇU DE LA CONTRIBUTION DE LIDL À LA RÉALISATION DE CES ODD ET COMMENT CES DERNIERS ONT CONTRIBUÉ À FAÇONNER NOTRE STRATÉGIE. NOUS PARTONS DE NOS PROPRES THÈMES (ASSORTIMENT, COLLABORATEURS, ETC.) ET LIONS NOS ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AUSSI CONCRÈTEMENT QUE POSSIBLE AUX OBJECTIFS ET OBJECTIFS SOUS-JACENTS DES ODD. LES EXEMPLES CI-DESSOUS REPRÉSENTENT UNE SÉLECTION DES CIBLES ODD LES PLUS PERTINENTES.

Thèmes de la stratégie Lidl	ODD auxquels le pilier contribue	Objectifs ODD - exemples des principales contributions de Lidl
PILIER 3 : ENVIRONNEMENT		
- Économie circulaire. - Politique climatique : énergie, refroidissement, bâtiments, transport, trajets domicile-travail, achats de produits. - Recyclage.	  	7.2 Augmenter la part d'énergies renouvelables. 12.2 Établir une gestion durable et une utilisation efficace des ressources naturelles. 12.5 Limiter significativement la production de déchets grâce au recyclage et à la réutilisation. 13.2 Intégrer des mesures de lutte contre le changement climatique.
PILIER 4 : SOCIÉTÉ		
- Gaspillage alimentaire. - Alimentation saine.	 	1.2 Réduire au moins de moitié la part d'individus en situation de pauvreté. 12.3 Réduire de moitié le gaspillage alimentaire dans les magasins. 12.8 Diffuser des informations liées à un mode de vie conscient et durable.
PILIER 5 : PARTENAIRES COMMERCIAUX		
- Processus d'achat durable. - Durabilité des fournisseurs. - Évaluation des fournisseurs. - Transparence et traçabilité.	  	8.4 Dissocier la croissance économique et la détérioration de l'environnement. 12.6 Encourager les entreprises à adopter des pratiques durables. 17.16 Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable.

Annexe 15 : Tableaux de sources des thématiques.

Ces tableaux se lisent sur base d'un code couleur. Le vert signifie la présence explicite de la thématique auprès de la source. Le jaune signifie que nous avons pu reconnaître la thématique grâce à certains indices mais qu'elle n'était pas explicitement présente. Finalement, le rouge indique que notre source n'évoque d'aucune manière la thématique.

Annexe 14.1 : Général

Thématiques	Sources						
	Colruyt	Delhaize	Aldi	Carrefour	Lidl	COMEOS	KPMG & UNGP
Produits durables							
Politique fournisseurs							

Annexe 14.2 : Société

Thématiques	Sources						
	Colruyt	Delhaize	Aldi	Carrefour	Lidl	COMEOS	KPMG Matrice
Santé des clients							
Santé des collaborateurs							
Inclusion et diversité							

Annexe 14.3 : Planète

Thématiques	Sources						
	Colruyt	Delhaize	Aldi	Carrefour	Lidl	COMEOS	KPMG Matrice
Bien-être animal							
Protection de la biodiversité							
Gestion de l'eau							
Traitements des déchets (Circularité)							
Déchets alimentaires							
Emballages							

Climat							
Réfrigérant							
Mobilité et logistique							
Mobilité des clients et collaborateurs							
Lutte contre la déforestation							
Pêche durable							

Annexe 14.4 : Prospérité

Thématiques	Sources						
	Colruyt	Delhaize	Aldi	Carrefour	Lidl	COMEOS	KPMG Matrice
Formation et développement des collaborateurs							
Formation et aide au développement des producteurs							
Energie							
Infrastructures durables							
Contribution au tissu économique local							
Conditions de travail							

Annexe 14.5: Paix, Justice et Partenariat

Thématiques	SDG Liés	Sources						
		Colruyt	Delhaize	Aldi	Carrefour	Lidl	COMEOS	KPMG Matrice
Lutte contre la corruption	16							
Parties prenantes	17							
Partenariats	17							

Annexe 16 : Tableaux rassemblant les différents indicateurs de performance non-financiers.

Nous avons repris tous les indicateurs de performances communiqué par les 5 grandes surfaces « leaders » en Belgique :

- **Ahold Delhaize.** (2019). *Eat well. Save Time. Live better. Annual Report 2019.* <https://www.aholddelhaize.com/media/10197/ahold-delhaize-annual-report-2019.pdf>
- **Aldi Nord.** (2020). Durabilité chez ALDI Nord. Consulté le 20 Avril 2020, à l'adresse <https://www.cr-aldinord.com/2017/rapport-rse-fr/>
- **Aldi Nord.** (2019). *Simplement essentiel. Rapport d'avancement 2018.* <https://www.cr-aldinord.com/2017/rapport-rse-fr/mise-a-jour-2018/>
- **Carrefour.** (2019a). *Document de référence. Rapport financier annuel 2018.* [Rhttps://www.carrefour.com/sites/default/files/2019-12/carrefour_-_document_de_reference_2018_0.pdf](https://www.carrefour.com/sites/default/files/2019-12/carrefour_-_document_de_reference_2018_0.pdf)
- **Colruyt Group.** (2019). *Rapport annuel incluant le rapport de durabilité 2018/2019.* https://issuu.com/colruytgroup/docs/rapport_annuel_1819?fr=sMzFkNDcwNTU1
- **Lidl Belgium Gmbh & Co. KG.** (2019). *Rapport de durabilité 2019.* <https://www.lidl-flyer.com/rapport-de-durabilite-2019/view/flyer/page/1>

Pour un souci de clarté et afin de ne pas alourdir les annexes, l'annexe 15, reprends uniquement la colonne nom d'indicateurs de notre tableau Excel.

Annexe 16. 1 : Indicateurs relatifs aux Personnes

Colruyt
Delhaize
Carrefour
Aldi
Lidl

PERSONNE	
Nom	Nom (suite)
# de produits à la composition nutritionnelle améliorée	Coût des investissements dans la formation (en millions EUR)
# tonnes par an - réduction matières grasses	% Investissements dans la formation (par rapport à la masse salariale)
# tonnes par an - réduction acides gras saturés	# Participants aux formations internes de la Colruyt Group Academy (CGA)
# tonnes par an - réduction de sucre	# Participants aux formations techniques chez les fournisseurs
% réduction moyenne de la teneur en sel et en sucre	# Types différents de formations de croissance personnelle
# Total producteurs non-food dans des pays à risques	# Sessions de croissance personnelle
# Total producteurs food dans des pays à risques	# Participants uniques à une formation de "croissance personnelle"
# Total producteurs (en général) suivis dans des pays à risques	% Dirigeants ayant suivi une formation de "croissance personnelle"
% Producteurs dans des pays à risques (audités min 1x)	# Etablissements de la Colruyt Group Academy
% Producteurs dans des pays à risques présentant un résultat acceptable	# Ateliers pour les clients
# Producteurs passés d'un résultat faible à acceptable par rapport à l'année 2018	# Total de participants aux ateliers
Renforcement de produits certifiés BEE FRIENDLY	# Familles participant au programme 1-2-2 euro(s)
Identification de tous les fruits et légumes produits aux Pays-Bas à l'aide du label PlanetProof	# Villes et communes participantes
% de pays qui ont mis en oeuvre un plan d'action sur la santé/sécurité/qualité de vie au travail	Développement des rojets pilotes pour une consommation durable
# Formations " Aux commandes de votre carrière"	# Nombres de campagnes nationales annuelles pour une alimentation saine
# Rotations de fonction	# Collaborations locales pour une alimentation saine (avec les filières)
# Trajets de réorientation	% de CA de produits alimentaires de marques propres sains par rapport au total du CA des produits alimentaires de marques propres.
# moyen d'heures de formation par collaborateur	% de sites de production des marques propres alimentaires qui sont certifiés GFSI (Global Food Safety Initiative) ou qui ont une certification comparable
# Enseignants qui ont découvert l'organisation de CG	% de sites de production des marques propres alimentaires qui sont certifiés GFSI (Global Food Safety Initiative)
# Participants à la formation "boucher"	% de sites de production des marques propres alimentaires qui ont une certification comparable au GFSI
# Programmes d'apprentissage	% de sites de production de produits non-alimentaires de marques propres à haut-risques audités de manière indépendantes avec des standards acceptable pour le type de produits
# Conférences dans des établissements scolaires	% de sites de productions de produits des marques propres dans les pays à haut risques qui ont été audités par un standard acceptable ou certifiés (social)
# Ecoles en visite dans les centres de distribution	Contribution philanthropique totale (€ millions)
# de stagiaires et d'étudiants en formation duale	Contribution en nature ou en heure de volontariat
Taux d'absence pour motif d'accident du travail et de trajet	% total donations de charité
Taux de fréquence des accidents du travail (nombre accidents/millions d'heures de travail théoriques)	% total donations dans des investissements communautaires
Taux de gravité des accidents du travail (nombre de jours d'absence pour motif d'accident/1 000 heures de travail)	% total donations à des initiatives commerciales
Taux d'absentéisme pour maladie	Valeur total des donations faites par les clients, fournisseurs et collaborateurs à la charité par le biais de Ahold Delhaize (€ millions)
Taux d'absentéisme pour accident du travail	% de donations sur le profit hors taxes
Taux d'absentéisme pour accident de trajet	Tonnes de nourritures données
# Accidents du travail	% marque présentant des informations nutritionnelles directement au clients (customer-facing nutritional navigation)
Degré de gravité des accidents	% de produits américains de la marque sans ingrédients artificiels
% de réduction du taux de gravité des accidents par rapport à 2015	# de collaborateurs identifiés comme super-héros de la transition alimentaire en magasin
Taux de jours d'incapacité de travail suite à un accident de travail	% certification GEEIS dans chaque pays
# Collaborateurs en maladie de longue durée contactés	% de nominations de femmes aux postes clés
Fréquence de maladie professionnelle	% de personnes handicapées employées par le groupe Carrefour
# Collaborateurs vaccinés contre la grippe	Score RobecoSAM
% des nouveaux collaborateurs satisfaits du processus d'intégration	Score Carbon Disclosure Project - Climat
% à l'enquête "Great place to work"	Score VigeoEiris
% des collaborateurs dont la fonction autorise le télétravail et qui en font usage	Nombre d'équivalent repas offerts aux associations d'aide alimentaire (en millions)

% de filiales où les collaborateurs participent activement à l'élaboration des plannings	Dotation de la Fondation Carrefour (en millions d'euros)
% des collaborateurs d'accord avec l'enquête sur l'équilibre au travail-vie privée	Nombre de projets soutenus
# de cas recensés auprès des personnes de confiance (collaborateurs qui demande de l'aide)	Nombres de pays d'intervention
# d'utilisateurs de l'Employee Assistance Program	
% d'heures saines par rapport au nombre total d'heures contractuelles	Renforcement de la communication avec les collaborateurs
Score d'engagement des collaborateurs	
Score Lieux de travail sain	
Score Inclusion	
Score de développement des collaborateurs	
Part de collaborateurs couverts par des conventions collectives (en %)	

Annexe 16.2 : Indicateurs relatifs à la planète

Colruyt
Delhaize
Carrefour
Aldi
Lidl

PLANETE	
Nom	Nom (suite)
% d'oeufs de poule frais ne provenant pas d'un élevage en cage	Volume de déchets par type de déchet (en tonnes) - Allemagne - Appareils usages
% Produits à base d'oeufs de poule ne provenant pas d'un élevage en cage	Volume de déchets totaux (en tonnes) - Allemagne
Part des œufs coquille certifiés KAT par rapport au nombre total d'œufs en coquille achetés dans les assortiments standard et ponctuel (en %) (Belgique/ Lux)	Quantité de déchets par méthode de traitement en Allemagne (en %) - Valorisation et recyclage
% d'oeufs de marques carrefour issus d'un mode d'élevage alternatif (bio, fermier et plein air, sol) - France (100% origine France)	Quantité de déchets par méthode de traitement en Allemagne (en %) - Enfouissement
% de poulets (viande fraîche entière ou découpe de marques carefour) issus d'un mode d'élevage alternatif (bio, fermier, plein air ou certifié) - France (100% origine France)	Quantité de déchets par méthode de traitement en Allemagne (en %) - Incinération
% de lait (lait frais, UHT, entier et 1/2 écrémé de marques carrefour) issus d'un mode d'élevage alternatif (bio, Montage, Pâturage > 6 mois) - France (100% origine France)	Quantité de déchets par méthode de traitement en Allemagne (en %) - Compostage
% de croissance du chiffre d'affaire provenant des produits respectueux des animaux	
# Total de produits poisson, coquillages et crustacés sauvages (sans les préparations ni les conserves)	% de réduction de déchets organiques/ chiffres d'affaires alimentaire
% Produits poisson, coquillages et crustacés sauvages certifiés MSC	Tonnes de déchets alimentaires par CA (t/€ million)
% Produits poisson, coquillages et crustacés certifiés MSC ou contrôlés par l'ILVO	% de déchets alimentaires recyclé
Augmentation de la part de produits de la mer certifiés durables (MSC, ASC, GLOBALG.A.P et label Bio européen)	% de déchets alimentaires destinés à l'alimentation animale
Part d'articles de marque de distributeur achetés certifiés MSC, ASC, GLOBALG.A.P. ou Ecolabel par rapport au nombre total d'articles à base de produits de la mer achetés dans nos assortiments standard et ponctuel, répartition par certification (en %) (Belgique/Lux)	% de déchets alimentaires destinés à la formation de biogaz
% Part d'articles à base de produits de la mer achetés certifiés durables dans les assortiments standard et ponctuel (marques de distributeur) - FRAIS (Belgique/Lux)	% de déchets alimentaires destinés au compost
% Part d'articles à base de produits de la mer achetés certifiés durables dans les assortiments standard et ponctuel (marques de distributeur) - Surgelés (Belgique/Lux)	% d'inventus alimentaires données à la consommation humaine
% Part d'articles à base de produits de la mer achetés certifiés durables dans les assortiments standard et ponctuel (marques de distributeur) - Conserves (Belgique/Lux)	% de déchets alimentaires recyclé par équarrissage? (rendering)
% Part d'articles à base de produits de la mer achetés certifiés durables dans les assortiments standard et ponctuel (marques de distributeur) - Autres (Belgique/Lux)	Tonnes de déchets alimentaires non recyclé par CA (t/€ millio,)
# Total de produits poisson en conserve	Génération totale de déchets (milliers de tonnes)
% Poisson certifié MSC en conserve (poisson sauvage)	% de déchets envoyés au décharges
# Total de produits de poisson, coquillages et crustacés d'élevage certifiés ASC et BIO	% déchets incinérés et transformés en énergie
# Total de produits poisson, coquillages et crustacés d'élevage certifiés ASC et BIO	% de déchets recyclés
% Produits poisson, coquillages et crustacés d'élevage certifiés ASC et BIO	Nombre de sacs de caisse gratuits (jetables) achetés (en millions de sacs)
Ventes MSC et ASC + FQC produits de la mer (en millions d'euros)	Nombre de sachet réutilisable distribué (millions)
% de poissons Carrefour vendus issus de la pêche durable	Arrêt de la vente de sacs de caisse en plastique jetables
% des produits de marque propre contenant du poisson durable	Nombre de sacs CABAS distribués (Belgique/Lux)
% de produits de la mer (seafood) certifiés par un standard acceptable, de sources durables évalué par un tier extérieur, ou par un FIPs ou AIPS. (produits de marques propres)	Nombre de sacs CABAs réutilisables distribués (Belgique/lux)
% de produits de la mer qui ont une origine identifiés (produits de marques propres)	Nombre de sacs pour pain cuit surplace distribués (Belgique/lux)
# Total de produits en bois (min. 60% de bois)	Nombre de sacs pour fruits et légumes (Groupe --> pas de données pour Belgique/Lux)
% Produits en bois certifiés FSG/PEFC (min. 60% de bois)	# Tonnes de barquettes de charcuterie en plastiques économisées
# Total produits en papier	% de carton primaire et secondaire durable issu des achats nationaux
% Produits en papier certifiés FSC/ PEFC	% de réduction du plastique dans nos produits de marque propre par rapport à 2017
% de fibres de bois recyclées et/ou certifiés dans les produits de marque propres	% d'emballages de nos produits de marque propre recyclables
% de fibres de bois recyclés, à bas risques, ou certifiés par un standard acceptable (marques propres)	% des emballages plats de marques propres réutilisable, recyclage ou compostable
% des emballages en papier et en fibre de bois certifiés durable par un standard acceptable, à bas risque ou recyclés	Tonnes d'emballages économisés

% de papier certifié/recyclé dans les catalogues	Poids des matériaux utilisés pour les emballages primaires (en tonnes) (Belgique/lux)
Ventes de produits PEFC et FSC Carrefour (en millions d'euros)	Poids des matériaux utilisés pour les emballages primaires (en tonnes) (Belgique/lux) - Bois, carton, papier
Part des ventes des produits aux marques de Carrefour, dans les 10 familles prioritaires, issus de forêts durables (en %)	Poids des matériaux utilisés pour les emballages primaires (en tonnes) (Belgique/lux) - Matières plastiques
Déploiement d'un plan d'action forêts durables sur les produits liés à la déforestation	Poids des matériaux utilisés pour les emballages primaires (en tonnes) (Belgique/lux) - Autres
% d'articles de marque de distributeur achetés, fabriqués à partir de matières premières certifiées FSC ou PEFC par rapport au nombre total d'articles de marque de distributeur achetés des assortiments standard et ponctuel et comportant du bois, du carton, du papier, du viscose et des fibres à base de cellulose, ainsi qu'en bambou (Belgique/Lux)	Part de bois, de carton et de papier par rapport au poids des matériaux utilisés pour les emballages primaires (en %) (Groupe)
Certification durable ou utilisation de matières recyclées pour tous emballages de vente, de regroupement et de transport (FSC, PEFC, Ecolabel ou autres normes similaires), selon la disponibilité	Consommation d'eau totale
Certification durable des produits en bois et des produits à base de bois (FSC, PEFC, Ecolabel ou autres normes équivalentes)	% Eau de ville
Publication annuelle moyenne des tracts client (Belgique/Lux)	% Eau souterraines
Poids du papier employé pour les tracts clients par année (en tonnes)	% Eau de pluie
% Produits charbon de bois certifié	% Eaux usées
% Bodys blancs certifiés GOTS (bio) chez Dreambaby	Recyclage des eaux usées Fine Food Meat (m3)
Utilisation de coton durable (ex: certifié GOTS, OCS 100/blended, Fairtrade ou coton recyclé) pour les vêtements et le linge de maison	Installation d'eau potable PURA, eau produite (m3)
% Utilisation de coton durable (ex certifié GOTS, OCS ou Fairtrade) - ALLEMAGNE	Consommation totale d'eau (milliers m2)
Part de coton durable certifié commercialisé par rapport au poids total du coton commercialisé en 2017 dans les articles de marque de distributeur appartenant aux catégories de produits Vêtements et Linge de maison dans les assortiments standard et ponctuel (en %) (Belgique/Lux)	Consommation totale par m2 de surface de vente (m3)
# Total produits à base de cacao	
% Produits certifiés à base de cacao (UTZ, Bio, Fair Trade)	Quantité d'eau consommée (en millions de m3)
% de produits de cacao durables	Quantité d'eau consommée par rapport à la surface de vente (en m3/m2)
% des produits contenant du cacao de marques propres certifiés par des standards acceptables	Consommation d'eau (en mètres cubes) - Belgique/Lux
% des produits contenant du cacao (> 25%) de marques propres certifiés par des standards acceptables	# Appareils logistiques à l'hydrogène en circulation
% des produits contenant du cacao (< 25%) de marques propres certifiés par des standards acceptables	# Station à hydrogène publiques DATS24
Part d'articles de marque de distributeur à base de cacao achetés contenant du cacao certifié durable dans nos assortiments standard et ponctuel par rapport au nombre total d'articles à base de cacao achetés, répartition par type de certification (en %) (Belgique/lux)	# Véhicules hydrogènes
dont Fairtrade	Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40% à l'horizon 2021 par rapport à l'année de référence 2015
dont UTZ	% de variation des émissions de CO2 par palette par rapport à 2010
% Grains de café certifiés (UTZ, Rainforest Alliance, Bio, Fair Trade)	Emissions de CO2 par unité de transport \$en kg CO2/palette)
% Produits de café certifiés (UTZ, Rainforest Alliance, Bio...)	% de variation des émissions de CO2 par palette transporté par rapport à 2010
% de produits cafés durables	Scope 3 (logistique) (en milliers de T.eq.CO2)
% de produits de cafés de marques propres certifiés par des standards acceptables	Scope 2 (électricité) (en milliers de T.eq.CO2)
Augmentation de la part de café vert certifié (UTZ, Fairtrade, Rainforest Alliance et bios) pour des articles de marques de distributeur définis	Scope 1 (réfrigérants, gaz et fuel) (en milliers de T.eq.CO2)
Part de café durable certifié et vérifié acheté par rapport au poids total de café acheté pour les articles de marque de distributeur dans nos assortiments standard et ponctuel (en %)	Emissions totales de GES par source (en milliers T.eq.CO2)
# Tonnes de soja feed utilisées dans la production de viande et de produits laitiers	% de variation des émissions de CO2 par rapport à 2010
# Tonnes de soja feed achetées avec des certificats RTRS (BR)	% Réduction des émissions de CO2 par rapport à 2010
% Soja feed compensé par l'achat de certificats RTRS	Emissions de gaz à effet de serre de CG (tonnes de CO2 par million EUR de C.A.)
% de soja durable utilisé dans la fabrication de produits d'origine animale	Emissions de gaz à effet de serre de CG (% de réduction)
% du soja (d'Amérique du Sud) directement vendu ou intégré dans la chaîne logistique certifiés par un standard acceptable	Total CO2-equivalent émissions par m2 de surfaces de vente (kg Co2-eq/m2)
# Volume d'huile de palme commercialisé (tonne)	% de changement d'émissions en équivalent CO2 par m2 de surface de vente (base 2008)
% Huile de palme: balance de masse RSPO	Total CO2-equivalent émissions (milliers de tonnes)) location-based approach
% Huile de palme: ségréguee RSPO	Scope 1 - location based
% Huile de palme : via des certificats RSPO achetés	Scope 2 - location based
# Volume d'huile de palmiste commercialisé (tonne)	Scope 3 - location based
% Huile de palmiste: balance de masse RSPO	Total CO2-equivalent émissions par m2 de surface de vente - market based approach (kg Co2-eq/m2)
% Huile de palmiste: ségrégue RSPO	Total CO2-equivalent émissions (milliers de tonnes)- market based approach
% Huile de palmiste: via des certificats RSPO achetés	Scope 2 - market based
% d'huile de palme couverte par des certificats GreenPalm	% de réduction des émissions (scope 1 et 2)

% d'huile de palme utilisées certifiée durable et partiellement tracée (RSPO mass balance)	% de réduction des émissions (scope 3- transport logistique)
% d'huile de palme utilisée certifiée durable et entièrement tracée (RSPO ségrégué)	% de réduction des émissions (scope 3- trajets domicile-travail des collaborateurs qui ne disposent pas d'une voiture de société)
% d'huile de palme issue des filières soutenues par la RSPO	% de réduction des émissions (par kg de produit) (scope 3 - émissions tout au long de la chaîne de valeur)
% d'huile de palme durable: produits comestibles (niveau ségrégation), produits non comestibles (niveau bilan massique)	Scope 1 - Belgique/Lux (tonnes équivalent CO2)
% d'huile de palme dans les produits de marques propres certifiés un standard acceptale ou RSPO Book & Claim.	Scope 2 "basé sur la localisation" - Belgique/Lux (tonnes équivalent CO2)
% d'huile de palme dans les produits de marques propres certifiés un standard acceptale (balance de masse ou ségréguée)	Scope 2 "basé sur le marché"- Belgique/Lux (tonnes équivalent CO2)
% d'huile de palme dans les produits de marques propres contrebalancer par l'achat de certificats RSPO	Émissions totales de gaz à effet de serre SCOPE 1 et SCOPE 2 par sources (en %, en fonction des émissions basées sur la localisation) - Electricité
Certification durable physique RSPO de l'huile de palme pour tous les articles de marques de distributeur	Émissions totales de gaz à effet de serre SCOPE 1 et SCOPE 2 par sources (en %, en fonction des émissions basées sur la localisation) - Chauffage
Part d'huile de palme utilisée pour la fabrication de nos produits alimentaires et non alimentaires dans nos assortiments standard et ponctuel, certifiée selon l'un des systèmes de chaîne d'approvisionnement physique de la RSPO par rapport à la quantité totale (en %)	Émissions totales de gaz à effet de serre SCOPE 1 et SCOPE 2 par sources (en %, en fonction des émissions basées sur la localisation) - Gaz réfrigérants
% alimentaires	Émissions totales de gaz à effet de serre SCOPE 1 et SCOPE 2 par sources (en %, en fonction des émissions basées sur la localisation) - Logistique
% non-alimentaires	# Liquid Ice Containers pour produits frais
% de croissance annuel du chiffre d'affaire des produits durable	# Liquid Ice Containers pour produits surgelés (-40°C)
% de ventes de produits certifiés organiques	# Magasins équipés d'installations de réfrigération au propane
CA de produits de marques propres organique ou free-from (€ millions)	# Magasins récupérant la chaleur des installations de réfrigération
# filières qualité Carrefour (FCQ)	% ozone-friendly refrigerant
Ventes TTC des produits FCQ (en millions d'euros)	Potentiel de réchauffement planétaire (GWP) moyen des réfrigérants
% de produits Filières Qualité Carrefour présents dans les produits frais	Taux de fuite des réfrigérants
# produits contrôlés alimentaires bio	quantité de fluides réfrigérants rechargés suite à des fuites (kg/1 000m2 de surface de vente)
Ventes de produits bio TTC (marques propres et marques nationales) (en millions d'euros)	% de variation des émissions de CO2 par m2 liées aux fluides réfrigérants (vs 2010)
Ventes de produits alimentaires bio TTC (marques propres et marques nationales) (en millions d'euros)	# de magasins équipés en système 100% naturel (sans HFC ou HCFC)
# d'euros de vente de produits biologiques (en milliards)	# de magasins équipés en système hybride (mix HFC et naturel)
Nombres de références de produit aux marques de Carrefour issus du commerce équitable (en unités)	Alimentation progressive de l'ensemble des meubles réfrigérateurs et congélateurs en propane (R290), un gaz réfrigérant à très faible potentiel de réchauffement global (PRP) - ALLEMAGNE
Ventes TTC de produits issus du commerce équitable (marques propres et marques nationales) (en millions d'euros)	# Bureaux régionaux
# produits de marques propres issus du commerce équitable	# Tonnes de CO2, évitées par an grâce au bus-bureau
% de croissance annuelle du chiffre d'affaire du chiffre d'affaires des fruits et légumes	# Lignes de bus-bureau
Nombre moyen de fruits et légumes dans l'assortiment (Belgique/Lux)	# Véhicules évités sur la route chaque jour grâce au bus-bureau
Elargissement et certification de l'assortiment de produits végétariens	# Vélos d'entreprise (classiques et électriques)
# Articles végétariens et végétaliens labellisés (marque propre) (Belgique/Lux)	% Véhicules diesel
% de croissance annuelle du chiffre d'affaires des produits végétariens et végétaliens	% Véhicules CNG
# d'articles issus du commerce équitable(certifiés fairtrade) de marques propres (Belgique/Lux)	% Véhicules hybrides
# d'articles biologiques de marques propres (Belgique/Lux)	% Véhicules électriques
% de croissance annuelle du chiffre d'affaires des produits biologiques.	% Véhicules hydrogène
% du thé certifiés durable	% Véhicules essence
% de thé de marques propres certifiés selon des standards acceptables	# camions (Belgique/Lux)
Certification durable des tisanes et d'infusions (Rainforest Alliance, Fairtrade, UTZ, UEBT/UT, bio) pour des articles de marques de distributeurs définis	# de voitures (Belgique/Lux)
Certification durable du volume de thé noir et vert (UTZ, Rainforest Alliance, Fairtrade, Bio)	# autres véhicules (Belgique/Lux)
Part de thé certifié durable acheté par rapport au poids total de thé acheté pour les articles de marque de distributeur dans nos assortiments standard et ponctuel (en %) (Belgique/lux)	Consommation de carburant des camions, voitures et autres véhicules (en litres et en kilos de gaz propulseur) - Diesel (Belgique/Lux)
% de produits chimiques dangereux de ma chaîne de production du textile	# Trajets évotés (transport fluvial en Belgique)
% de fournisseurs non-alimentaires de niveau 1 certifiés BSCI	# Tonnes de Co2 évitées grâce au transfert model au sen de l'UE
% de détergents ECO par rapport au total	% Taux de chargementdes livraisons entrantes pour Colruyt
% de croissance du chiffre d'affaire provenant de produits locaux	% Livraisons entrantes pendant la nuit
% de produits qui remplissent l'ensemble des conditions strictes de Lidl (voir site)	% Taux de remplissage des camions Colruyt (# m2 en % de la surface de la remorque)

% de sites de production des marques propres alimentaires qui sont certifiés GFSI (Global Food Safety Initiative) ou qui ont une certification comparable	% Livraisons en heures creuses et la nuit
# Filières actives	# Jeunes ayant suivi la formation "angle mort"
# Produits issus des filières	Consommation par camions (million litres)
# Agriculteurs concernés pr les filières, impact sur les agriculteurs (estimations)	# Bornes de recharge électriques
% Produits frais/surgelés effectivement vendus	# Sites de bornes de recharge
% Recyclage des déchets	# Points de recharges électriques
% de déchets soumis au tri selectif	# Stations DATS 24 équipées d'une pompe CNG
% Pertes alimentaires destinées à la consommation humaine	ISO 5001 obtenue oui/non pour le siège principal, les centres de distribution et les filiales
% Pertes alimentaires destinées à l'alimentation animale	# Consommation d'énergie de la filiale en kWh/m2 de surface de vente
% Pertes alimentaires destinées à la biochimie	Consommation d'énergie directe dans les bâtiments et la logistique (en MWh) - (Belgique/lux)
% Pertes alimentaires destinées à l'incinération et la méthanisation	Consommation d'énergie directe dans les bâtiments et la logistique, répartie par source d'énergie (en MWh) - Groupe - Gaz Naturel
Déchets totaux (en milliers de tonnes)	Consommation d'énergie directe dans les bâtiments et la logistique, répartie par source d'énergie (en MWh) - Groupe - Fuel
% de déchets recyclés en HM et SM - Europe	Consommation d'énergie directe dans les bâtiments et la logistique, répartie par source d'énergie (en MWh) - Groupe - Biogaz
% de déchets recyclés en HM et SM- Monde	Consommation d'énergie directe dans les bâtiments et la logistique, répartie par source d'énergie (en MWh) - Groupe - Diesel (y compris les groupes électrogènes diesel)
Quantité de déchets recyclés (otal en milliers de tonnes)	Consommation d'énergie directe dans les bâtiments et la logistique, répartie par source d'énergie (en MWh) - Groupe - Essence
% déchets carton/papier	Consommation d'énergie directe dans les bâtiments et la logistique, répartie par source d'énergie (en MWh) - Groupe - Gaz de pétrole liquéfié
% dons alimentaire	Consommation d'électricité et de chauffage urbain (en MWh) - (Belgique/Lux)
% déchets organiques	Politique globale 'économie circulaire élaborée et intégrée
% Autres déchets (plastique, bois, néons, cartouches d'encre, huiles de cuisson, métaux, déchets alimentaires donnés à des associations animalières)	Consommation évitées (CO2 emissions milliers de tonnes)
Quantité d'autres produits fin de vie récoltés en magasin (en milliers de tonnes)	Approvisionnement durable
Quantité de piles récoltées en magasin (en milliers de tonnes)	Certification durable de toutes les fleurs et plantes (ex: GLOBALG.A.P complétée du module GRASP)
% des déchets valorisés (dons alimentaires inclus)	% des clients qui ont identifié la transition alimentaire en magasin
% déchets valorisés	% des pays qui ont mis en place un programme dédié aux produits et achats locaux
% Réduction des échets alimentaires par rapport à 2016	% des pays qui ont déployé un programme de communication annuel sur ActForFour
Part de magasins faisant don à des organisations caritatives de denrées alimentaires encore comestibles mais ne pouvant plus être vendues par rapport au nombre total de magasins (en %) - Belgique/Lux	% des pays ont déployé un plan d'action "mieux se nourrir" d'ici 2022
Volume de déchets par type de déchet (en tonnes) - Allemagne - Déchets dangereux	# de pays ayant mis en place un programme d'action "mieux se nourrir"
Volume de déchets par type de déchet (en tonnes) - Allemagne - Papier/carton	# magasins et sièges équipés de ruches
Volume de déchets par type de déchet (en tonnes) - Allemagne - Déchets urbains	Exclusion de certains groupes de substances dans la production d'articles de marques de distributeur des catégories de produits vêtements, lunde de maison et chaussures (engagement Detox ALDI)
Volume de déchets par type de déchet (en tonnes) - Allemagne - Déchets d'emballage	Renforcement des systèmes de contrôle et de certification ainsi que nos propres normes relatives au bien-être animal en allant au-delà des prescriptions légales
dont carton / papier	
dont PET	
dont autres	

Annexe 16.3 : Indicateurs relatifs à la prospérité

Colruyt
Delhaize
Carrefour
Aldi
Lidl

PROSPERITE	
Nom	Nom (suite)
# Total producteurs non-food dans des pays à risques	Part des effectifs à temps partiel (en %)
# Total producteurs food dans des pays à risques	Taux de promotion interne (en %)
# Total producteurs (en général) suivis dans des pays à risques	Nombres d'embauches à durée indéterminée
% Producteurs dans des pays à risques (audités min 1x)	Taux d'absence pour motif accident (en %)
# Producteurs passés d'un résultat faible à acceptable par rapport à l'année 2018	Nombres de salariés en situation de handicap
# Producteurs dont un terme a été mis à la collaboration pour infraction au code de conduite	# D'apprentis (groupe)
% du volume d'approvisionnement évalué par EcoVadis	# étudiants en alternance
% de fournisseurs ayant développé des plans d'amélioration.	# Enseignants qui ont découvert l'organisation de CG
# de fournisseurs de niveau 2 évalués par EcoVadis	# Participants à la formation "boucher"
% de fournisseurs soumis à une évaluation structurelle uniforme	# Programmes d'apprentissage
Nombres total d'audits sociaux réalisés	# Conférences dans des établissements scolaires
% de fournisseurs audités au niveau social ayant fait l'objet d'audit de suivi	# Stagiaires
% ventes de produits alimentaires de marques Carrefour issus de fournisseurs directs nationaux	# Ecoles en visite dans les centres de distribution
% des fournisseurs participant à l'autodiagnostic RSE à 100%	# de stagiaires et d'étudiants en formation duale
Nombres de fournisseurs- sites	Fonds de solidarité
% de notes obtenues aux audits (Entre A et B-)	# Dossiers introduits
% de notes obtenues aux audits (Entre C et D)	# Dossiers payés
Nombres de contrôles réalisés - Analyses	Montant total des indemnités (en EUR)
Nombres de contrôles réalisés - Panels externes	# Membres affiliés
% de sites de productions de produits des marques propres dans les pays à haut risques qui ont été audités par un standard acceptable ou certifiés	% Membres affiliés
# de femmes collaboratrices	Participation bénéficiaire et actions de l'employeur
# Collaborateurs	Montant total de la participation bénéficiaire (en millions EUR)
# Total collaborateurs	# Collaborateurs souscrivant à une augmentation de capital
Effectif (total)	# Actions correspondantes
# Nombre de collaborateurs supplémentaire par rapport à 2015	Montant total de l'apport en capital des collaborateurs
% Hommes	# Accidents du travail
% Femmes	Degré de gravité des accidents
% Employés	Taux de fréquence des accidents
% Ouvriers	# Jours d'incapacité de travail
% Temps plein	# Collaborateurs en maladie de longue durée contactés
% Temps partiel	# Collaborateurs vaccinés contre la grippe
% collaborateurs de moins de 20 ans	% à l'enquête "Great place to work"
% collaborateurs entre 20 et 25 ans	% d'arrêts maladie
% collaborateurs en 25 et 30 ans	Coût des investissements dans la formation (en millions EUR)
% collaborateurs entre 30 et 40 ans	% Investissements dans la formation (par rapport à la masse salariale)
% collaborateurs entre 40 et 50 ans	# Participants aux formations internes de la Colruyt Group Academy (CGA)
% collaborateurs entre 50 et 60 ans	# Participants aux formations techniques chez les fournisseurs
% collaborateurs de plus de 60 ans	# moyen d'heures de formation par collaborateur
# Nationalités	# d'heures de formation par salarié du groupe (moyenne)
# Etudiants jobistes	Nombre total d'heures de formation dispensées dans l'année (en millions)
# Formations " Aux commandes de votre carrière"	Développement d'un programme de formation pour augmenter les compétences des dirigeants

# Rotations de fonction	# Types différents de formations de croissance personnelle
# Trajets de réorientation	# Sessions de croissance personnelle
Années d'ancienneté moyennes	# Participants uniques à une formation de "croissance personnelle"
% de CDI attribué aux femmes (Belgique/Lux)	% Dirigeants aua,t suivi une formation de "croissance personnelle"
% de CDD attribué aux femmes (Belgique/Lux)	# Coopérateurs
% CDI (Belgique/Lux)	# Appareils logistiques à l'hydrogène en circulation
% CDD (Belgique/Lux)	# Station à hydrogène publiques DATS24
# Temps pleins (Belgique/ Lux)	# Véhicules hydrogènes
# Temps pleins Femmes (Belgique/lux)	Consommation énergétique (MWh/millions EUR de chiffres d'affaires)
# Temps partiels (Belgique/Lux)	% Réduction de la consommation énergétique p.r. à 2019, proportionnellement au chiffre d'affaires
# Temps partiels Femme (Belgique/Lux)	% Consommation d'électricité (production propre, achat de certificats verts) Be + Fr
Ancienneté moyenne des collaborateurs (Belgique/ Lux))	% Consommation d'électricité (production propre, achat de certificats vers) Inde + Hing Kong
% des femmes occupants des postes de direction (Belgique/lux)	Consommation d'électricité CG (Be + Lux) en MWh
% collaborateurs < 30 ans	% Production d'électricité Eoly + participation de CG dans Parkwind p.r. À la consommation d'électricité de CG (Be + Lux)
% collaborateurs entre 30 et 50 ans	Production d'électricité d'Eoly (MWh)
% collaborateurs > 50 ans	Production d'électricité éolienne (MWh)
% de collaborateurs handicapés	Production d'électricité solaire (MWh)
% des salaires payés à temps	Production d'électricité par cogénération (MWh)
% collaborateurs <= à 30 ans	Production d'électricité par cogénération (thermique - MWh)
% collaborateurs entre 30 et 50 ans	Production d'électricité des parcs éoliens offshore via Parkwind (MWh)
% collaborateurs de plus de 50 ans	Production d'électricité des parcs éoliens offshore pour le compte de Colruyt Group (MWh)
% Femmes	% Taux de couverture moyen
% Hommes	% Taux de simultanéité moyen
% Temps partiel (Femmes)	Consommation d'énergie des établissements (millions de kWh)
% Temps partiel (Hommes)	Consommation d'énergie des établissements par m2 de surfaces de ventes (kWh/m2)
% CDI (Hommes)	Total d'énergie renouvelable produits sur les sites (millions kWh)
% CDI (Femmes)	% d'énergie renouvelable sur le total d'énergie consommé
% Femmes occupant une fonction de cadre à partir du niveau de gérant	% de variation de la consommation d'énergie par m2 de surface de vente par rapport à 2010
% Femmes occupant une fonction de cadre à partir du comité de direction	% de variation des émissions de CO2 par m2 liées à la production de froid par rapport à 2010
% Femmes occupant une fonction de cadre à partir du niveau de District Manager	Consommation d'énergie (en KWh/m2 de surface de vente)
# Nationalités	Puissance des installations photovoltaïques (en kWp)
Indicateurs de l'enquête "Great Place To Work", concernant la diversité	Électricité consommée produite par nos installations photovoltaïques (en MWh)
Indicateurs de l'enquête "Great Place To Work", concernant le leadership: thèmes crédibilité et respect	Électricité produite par nos installations photovoltaïques (en MWh)
# Collaborateurs (en milliers)	Augmentation du taux de consommation de l'énergie produite par nos installations photovoltaïques sur les points de vente grâce à une combinaison des systèmes de récupération de la chaleur et à l'orientation des installations photovoltaïques en fonction des besoins
% Femmes	Augmentation du nombre de points de vente équipés d'installations photovoltaïques
% Femmes dans le conseil de direction	Mise en place d'un éclairage LED sur tous les nouveaux points de vente (éclairage intérieur et extérieur) et étude de l'équipement des magasins existants et des centres logistiques de l'éclairage LED
% Femmes dans le conseil d'administration	
% Hommes	Nombres de magasins équipés en systèmes hybride ou 100% naturel
% Temps plein	100% fluide naturel (sans HFC ou HCFC)
% Temps plein (Femmes)	Hybride (mix HFC et naturel)
% Temps plein (Hommes)	# Nouveaux magasins basse énergie
% Temps partiel	# Magasins existants ayant fait l'objet d'une revalorisation énergétique

% Temps partiel (Femmes)	# Bornes de recharge électriques
% Temps partiel (Hommes)	# Sites de bornes de recharge
% Grande génération (1900-1945)	# Points de recharges électriques
% Baby Boomers (1946-1964)	# Stations DATS 24 équipées d'une pompe CNG
% Génération X (1965 - 1979)	ISO 5001 obtenue oui/non pour le siège principal, les centres de distribution et les filiales
% Génération Y (1980-1995)	# Consommation d'énergie de la filiale en kWh/m2 de surface de vente
% Génération Z	% d'énergie renouvelable de production propre par rapport à la consommation annuelle totale
% des collaborations représentés par un organe de négociation collective	# filiales équipées de bornes de recharge électrique
% de femmes dans les directeurs seniors	% de nouveaux bâtiments construits selon la norme BREEAM, niveau "good" minimum
% de femmes dans les directeurs	Création d'un centre logistique certifié BREEAM
% femmes dans les managers	DJSI score
% de femmes dans les employés	MSCI ESG rating
% de femmes dans le management	certification globale selon la norme ISO 500001 - PAYS-BAS
Part des contrats à durée indéterminée (en %)	# de rappels de produits alimentaires et non alimentaires (Belgique/ Lux)

Annexe 16.4 : Indicateurs relatifs aux partenariats

Colruyt
Delhaize
Carrefour
Aldi
Lidl

PARTENARIAT
Nom
Montant d'investissement Collibri Foundation (en EUR)
Projets de formation de la Collibri Foundation
Jeunes directement concernés par les projets de formation de la Collibri
% Projets en Belgique
Familles participant au programme 1-2-2 euro(s)
Villes et communes participantes
Nombre de projets soutenus
Nombres de pays d'intervention

Annexe 16.5 : Indicateurs relatifs à la paix et la justice

Colruyt
Delhaize
Carrefour
Aldi
Lidl

PAIX et JUSTICE
Nom
Participants à la formation "Compétences essentielles de communications"
Participants à la formation "Cohabitation avec les syndicats"
Contribution philanthropique totale (€ millions)
Contribution en cash
Contribution en nature ou en heure de volontariat
% total donations de charité
% total donations dans des investissements communautaires
% total donations à des initiatives commerciales
Dotation de la Fondation Carrefour (en millions d'euros)

Annexe 17: Cadre d'indicateurs des Nations unies

Travaux de la Commission de statistique sur le Programme
de développement durable à l'horizon 2030

A/RES/71/313

Annexe

Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable sont ventilés, le cas échéant, par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, situation au regard du handicap, lieu de résidence ou autres caractéristiques, conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle¹.

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable
à l'horizon 2030)

Indicateurs

Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

1.1 D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar des États-Unis par jour)

1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays

1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient

1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance

1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité

1.1.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international, par sexe, âge, situation dans l'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/zone rurale)

1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté, par sexe et âge

1.2.2 Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays

1.3.1 Proportion de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale, par sexe et par groupe de population (enfants, chômeurs, personnes âgées, personnes handicapées, femmes enceintes et nouveau-nés, victimes d'un accident du travail, pauvres et personnes vulnérables)

1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base

1.4.2 Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers et de documents légalement authentifiés et qui considère que ses droits sur la terre sont sûrs, par sexe et par type d'occupation

1.5.1 Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées lors de catastrophes, pour 100 000 personnes

1.5.2 Pertes économiques directement attribuables à des catastrophes par rapport au produit intérieur brut mondial (PIB)

¹ Résolution 68/261.

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable
à l'horizon 2030)

Indicateurs

1.a Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes

1.b Mettre en place aux niveaux national, régional et international des cadres d'action viables, fondés sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes, afin d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté

Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante

2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées

2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout

1.5.3 Nombre de pays ayant adopté et mis en place des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)

1.5.4 Proportion d'administrations locales ayant adopté et mis en place des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe, conformément aux stratégies suivies à l'échelle nationale

1.a.1 Proportion des ressources nationales directement allouée par l'État à des programmes de réduction de la pauvreté

1.a.2 Proportion des dépenses publiques totales affectée aux services essentiels (éducation, santé et protection sociale)

1.a.3 Total des subventions et des flux extérieurs non générateurs d'endettement directement alloués aux programmes de réduction de la pauvreté, exprimé en proportion du PIB

1.b.1 Proportion des dépenses publiques de fonctionnement et d'équipement consacrée aux secteurs répondant plus particulièrement aux besoins des femmes, des pauvres et des groupes vulnérables

2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation

2.1.2 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire

2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans

2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation)

2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière

2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, selon le sexe et le statut d'autochtone

Travaux de la Commission de statistique sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030

A/RES/71/313

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable à l'horizon 2030)

Indicateurs

de valeur et d'emplois autres qu'agricoles

2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols

2.5 D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiques et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé ainsi que le partage juste et équitable de ces avantages, comme convenu à l'échelle internationale

2.a Accroître, notamment grâce au renforcement de la coopération internationale, l'investissement dans l'infrastructure rurale, les services de recherche et de vulgarisation agricoles et la mise au point de technologies et de banques de plantes et de gènes d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés

2.b Corriger et prévenir les restrictions et distorsions entravant le fonctionnement des marchés agricoles mondiaux, y compris par l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions aux exportations agricoles et de toutes les mesures à l'exportation ayant un effet équivalent, conformément au mandat du Cycle de négociations de Doha pour le développement

2.c Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et de produits dérivés et à faciliter l'accès rapide aux informations relatives à ces marchés, y compris le niveau des réserves alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité des prix alimentaires

Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes

3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants

2.4.1 Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable

2.5.1 Nombre de ressources génétiques animales et végétales destinées à l'alimentation et à l'agriculture sécurisées dans des installations de conservation à moyen ou à long terme

2.5.2 Proportion des variétés et races locales considérées comme en danger, hors de danger ou exposées à un risque d'extinction de niveau non connu

2.a.1 Indice d'orientation agricole des dépenses publiques

2.a.2 Total des apports publics (aide publique au développement plus autres apports publics) alloués au secteur agricole

2.b.1 Subventions à l'exportation dans le secteur agricole

2.c.1 Indicateur des anomalies tarifaires pour les denrées alimentaires

3.1.1 Taux de mortalité maternelle

3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié

3.2.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

3.2.2 Taux de mortalité néonatale

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable
à l'horizon 2030)

Indicateurs

de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes
au plus

3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles

3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être

3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool

3.6 D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route

3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux

3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable

3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses

3.3.1 Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000 personnes séronégatives, par sexe, âge et appartenance à un groupe de population à risque

3.3.2 Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants

3.4.1 Taux de mortalité attribuable à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou à des maladies respiratoires chroniques

3.4.2 Taux de mortalité par suicide

3.3.3 Incidence du paludisme pour 1 000 habitants

3.3.4 Incidence de l'hépatite B pour 100 000 habitants

3.3.5 Nombre de personnes pour lesquelles des interventions contre les maladies tropicales négligées sont nécessaires

3.5.1 Couverture des interventions thérapeutiques (services pharmacologiques, psychosociaux, services de désintoxication et de postcure) pour les troubles liés à la toxicomanie

3.5.2 Abus d'alcool, défini en fonction du contexte national par la consommation d'alcool pur (en litres) par habitant (âgé de 15 ans ou plus) au cours d'une année civile

3.6.1 Taux de mortalité lié aux accidents de la route

3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale

3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge

3.8.1 Couverture des services de santé essentiels (définie comme la couverture moyenne des services essentiels mesurée à partir des interventions de référence concernant notamment la santé procréative, maternelle, néonatale et infantile, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles, la capacité d'accueil et l'accessibilité des services pour la population en général et les plus défavorisés en particulier)

3.8.2 Proportion de la population consacrant une grande part de ses dépenses ou de ses revenus domestiques aux services de soins de santé

3.9.1 Taux de mortalité attribuable à la pollution de l'air

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable à l'horizon 2030)

Indicateurs

et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol

dans les habitations et à la pollution de l'air ambiant

3.9.2 Taux de mortalité attribuable à l'insalubrité de l'eau, aux déficiences du système d'assainissement et au manque d'hygiène (accès à des services WASH inadéquats)

3.9.3 Taux de mortalité attribuable à un empoisonnement accidentel

3.a Renforcer dans tous les pays, selon qu'il convient, l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac

3.a.1 Prévalence de la consommation actuelle de tabac chez les personnes de 15 ans ou plus (taux comparatifs par âge)

3.b Appuyer la recherche et le développement de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, aux médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de cet accord qui ménagent une flexibilité lorsqu'il s'agit de protéger la santé publique et, en particulier, d'assurer l'accès universel aux médicaments

3.b.1 Proportion de la population cible ayant reçu tous les vaccins prévus par le programme national

3.b.2 Montant total net de l'aide publique au développement consacré à la recherche médicale et aux soins de santé de base

3.b.3 Proportion des établissements de santé disposant constamment d'un ensemble de médicaments essentiels à un coût abordable

3.c Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement

3.c.1 Densité et répartition du personnel de santé

3.d Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux

3.d.1 Application du Règlement sanitaire international (RSI) et degré de préparation aux urgences sanitaires

Objectif 4. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles

4.1.1 Proportion d'enfants et de jeunes a) en cours élémentaire ; b) en fin de cycle primaire ; c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques, par sexe

4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire

4.2.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial, par sexe

4.2.2 Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe

4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité

4.3.1 Taux de participation des jeunes et des adultes à un programme d'éducation et de formation scolaire ou

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable
à l'horizon 2030)

Indicateurs

à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable

4.4 D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat

4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle

4.6 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter

4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

4.a Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace

4.b D'ici à 2020, augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes à des étudiants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays d'Afrique, pour leur permettre de suivre des études supérieures, y compris une formation professionnelle, des cursus informatiques, techniques et scientifiques et des études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement

4.c D'ici à 2030, accroître nettement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en

non scolaire au cours des 12 mois précédents, par sexe

4.4.1 Proportion de jeunes et d'adultes ayant des compétences en informatique et en communication, par type de compétence

4.5.1 Indices de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse et autres paramètres tels que le handicap, le statut d'autochtone et les situations de conflit, à mesure que les données deviennent disponibles) pour tous les indicateurs dans le domaine de l'éducation de cette liste pouvant être ventilés

4.6.1 Proportion de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) arithmétique fonctionnels, par sexe

4.7.1 Degré d'intégration de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation au développement durable, y compris l'égalité des sexes et le respect des droits de l'homme, dans a) les politiques nationales d'éducation, b) les programmes d'enseignement, c) la formation des enseignants et d) l'évaluation des étudiants

4.a.1 Proportion d'établissements scolaires ayant accès à : a) l'électricité ; b) Internet à des fins pédagogiques ; c) des ordinateurs à des fins pédagogiques ; d) des infrastructures et du matériel adaptés aux élèves handicapés ; e) une alimentation de base en eau potable ; f) des installations sanitaires de base séparées pour hommes et femmes ; g) des équipements de base pour le lavage des mains [conformément aux indicateurs définis dans le cadre de l'initiative Eau, Assainissement et Hygiène pour tous (WASH)]

4.b.1 Volume de l'aide publique au développement consacrée aux bourses d'études, par secteur et type de formation

4.c.1 Proportion d'enseignants dans : a) le préscolaire ; b) le cycle primaire ; c) le premier cycle du secondaire ; d) le deuxième cycle du secondaire qui ont suivi (avant leur entrée en fonctions ou en cours d'activité) au moins les formations organisées à leur intention (notamment dans

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable
à l'horizon 2030)

Indicateurs

développement

le domaine pédagogique) qui sont requises pour pouvoir
enseigner au niveau pertinent dans un pays donné**Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles**5.1 Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes
de discrimination à l'égard des femmes et des filles5.1.1 Présence ou absence d'un cadre juridique visant
à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des
principes d'égalité des sexes et de non-discrimination
fondée sur le sexe5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes
les formes de violence faite aux femmes et aux filles,
y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types
d'exploitation5.2.1 Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans
ou plus ayant vécu en couple victimes de violences
physiques, sexuelles ou psychologiques infligées au cours
des 12 mois précédents par leur partenaire actuel ou un
ancien partenaire, par forme de violence et par âge5.2.2 Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans
ou plus victimes de violences sexuelles infligées au cours
des 12 mois précédents par une personne autre que leur
partenaire intime, par âge et lieu des faits5.3 Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles
que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et
la mutilation génitale féminine5.3.1 Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui
étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou
de 18 ans5.3.2 Proportion de filles et de femmes âgées de
15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou une ablation
génitale, par âge5.4 Prendre en compte et valoriser les soins et travaux
domestiques non rémunérés, par la mise en place de services
publics, d'infrastructures et de politiques de protection
sociale et par la promotion du partage des responsabilités
dans le ménage et la famille, en fonction du contexte
national5.4.1 Proportion du temps consacré à des soins et
travaux domestiques non rémunérés, par sexe, âge et
lieu de résidence5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement
et effectivement aux fonctions de direction à tous les
niveaux de décision, dans la vie politique, économique
et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes
dans a) les parlements nationaux et b) les administrations
locales5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes
de direction5.6 Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle
et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer
ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé
dans le Programme d'action de la Conférence internationale
sur la population et le développement et le Programme
d'action de Beijing et les documents finals des conférences
d'examen qui ont suivi5.6.1 Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans
prenant, en connaissance de cause, leurs propres décisions
concernant leurs relations sexuelles, l'utilisation de
contraceptifs et les soins de santé procréative5.6.2 Nombre de pays dotés de textes législatifs et
réglementaires garantissant aux femmes et aux hommes
de 15 ans ou plus un accès équitable et sans restriction
aux soins de santé sexuelle et procréative, ainsi qu'à des
informations et une éducation dans ce domaine

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable
à l'horizon 2030)

Indicateurs

5.a Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi que l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect de la législation interne

5.a.1 a) Proportion de la population agricole totale ayant des droits de propriété ou des droits garantis sur des terres agricoles, par sexe ; b) proportion de femmes parmi les titulaires de droits de propriété ou de droits garantis sur des terrains agricoles, par type de droit

5.a.2 Proportion de pays dotés d'un cadre juridique (y compris le droit coutumier) garantissant aux femmes les mêmes droits que les hommes en matière d'accès à la propriété ou au contrôle des terres

5.b Renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes

5.b.1 Proportion de la population possédant un téléphone portable, par sexe

5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent

5.c.1 Proportion de pays dotés de systèmes permettant de suivre et de rendre public le montant des ressources allouées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes

Objectif 6. Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable

6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité

6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable

6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon

6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau

6.3.1 Proportion des eaux usées traitées sans danger

6.3.2 Proportion des plans d'eau dont la qualité de l'eau ambiante est bonne

6.4 D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau

6.4.1 Variation de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau

6.4.2 Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles

6.5 D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient

6.5.1 Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100)

6.5.2 Proportion de bassins hydriques transfrontaliers où est en place un dispositif de coopération opérationnel

6.6 D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs

6.6.1 Variation de l'étendue des écosystèmes tributaires de l'eau

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable
à l'horizon 2030)

Indicateurs

6.a D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte, la désalinisation et l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation

6.b Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement

6.a.1 Montant de l'aide publique au développement consacrée à l'eau et à l'assainissement dans un plan de dépenses coordonné par les pouvoirs publics

6.b.1 Proportion d'administrations locales ayant mis en place des politiques et procédures opérationnelles encourageant la participation de la population locale à la gestion de l'eau et de l'assainissement

Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable

7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité

7.1.2 Proportion de la population utilisant principalement des carburants et technologies propres

7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial

7.2.1 Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie

7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique

7.3.1 Intensité énergétique [rapport entre énergie primaire et produit intérieur brut (PIB)]

7.a D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès aux sciences et technologies de l'énergie propre, notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies de combustion propre des combustibles fossiles, et encourager l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies propres dans le domaine de l'énergie

7.a.1 Flux financiers internationaux à destination des pays en développement à l'appui de la recherche-développement dans le domaine des énergies propres et de la production d'énergie renouvelable, notamment au moyen de systèmes hybrides

7.b D'ici à 2030, développer l'infrastructure et améliorer la technologie afin de fournir des services énergétiques modernes et durables à tous les habitants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, dans le respect des programmes d'aide qui les concernent

7.b.1 Investissements dans l'efficacité énergétique en proportion du PIB et montant de l'investissement étranger direct sous la forme de transferts financiers destinés à l'infrastructure et à la technologie nécessaires aux services de développement durable

Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

8.1 Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 pour cent dans les pays les moins avancés

8.1.1 Taux de croissance annuelle du PIB réel par habitant

8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre

8.2.1 Taux de croissance annuelle du PIB réel par personne pourvue d'un emploi

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable
à l'horizon 2030)

Indicateurs

8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers

8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales dans les modes de consommation et de production et s'attacher à dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement, comme prévu dans le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière

8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale

8.6 D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation

8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes

8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire

8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux

8.10 Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance

8.3.1 Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles, par sexe

8.4.1 Empreinte matérielle, empreinte matérielle par habitant et empreinte matérielle par unité de PIB

8.4.2 Consommation matérielle nationale, consommation matérielle nationale par habitant et consommation matérielle nationale par unité de PIB

8.5.1 Rémunération horaire moyenne des salariés hommes et femmes, par profession, âge et situation au regard du handicap

8.5.2 Taux de chômage, par sexe, âge et situation au regard du handicap

8.6.1 Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi ni formation

8.7.1 Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent, par sexe et âge

8.8.1 Fréquence des accidents du travail mortels et non mortels, par sexe et statut au regard de l'immigration

8.8.2 Niveau de respect des droits du travail (liberté d'association et droit de négociation collective) au niveau national, eu égard aux textes de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et à la législation nationale, par sexe et statut migratoire

8.9.1 PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total et en taux de croissance

8.9.2 Proportion d'emplois dans le secteur du tourisme durable, par rapport au nombre total d'emplois dans l'industrie du tourisme

8.10.1 a) Nombre de succursales de banques commerciales pour 100 000 adultes et b) nombre de distributeurs automatiques de billets pour 100 000 adultes

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable
à l'horizon 2030)

Indicateurs

8.a Accroître l'appui apporté dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, y compris par l'intermédiaire du Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés	8.10.2 Proportion d'adultes (15 ans ou plus) possédant un compte dans une banque ou dans une autre institution financière ou faisant appel à des services monétaires mobiles
8.b D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail	8.a.1 Engagements pris et décaissements effectués dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce
Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	
9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable	9.1.1 Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année
9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés	9.1.2 Nombre de passagers et volume de fret transportés, par mode de transport
9.3 Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration aux chaînes de valeur et aux marchés	9.2.1 Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en proportion du PIB et par habitant
9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens	9.2.2 Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total
9.5 Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche-développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche-développement d'ici à 2030	9.3.1 Proportion des petites entreprises dans la valeur ajoutée totale de l'industrie
	9.3.2 Proportion des petites entreprises industrielles ayant contracté un prêt ou une ligne de crédit
	9.4.1 Émissions de CO ² par unité de valeur ajoutée
	9.5.1 Dépenses de recherche-développement en proportion du PIB
	9.5.2 Nombre de chercheurs (équivalent plein temps) par million d'habitants

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable
à l'horizon 2030)

Indicateurs

9.a Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en renforçant l'appui financier, technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement

9.b Soutenir les activités de recherche-développement et d'innovation des pays en développement dans le secteur technologique, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises

9.c Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020

9.a.1 Montant total de l'aide publique internationale (aide publique au développement et autres apports du secteur public) alloué aux infrastructures

9.b.1 Proportion dans la valeur ajoutée totale de la valeur ajoutée des secteurs de moyenne et haute technologie

9.c.1 Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile, par type de technologie

Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

10.1 D'ici à 2030, assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 pour cent de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que le revenu moyen national

10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre

10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière

10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, afin de parvenir progressivement à une plus grande égalité

10.5 Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles

10.6 Faire en sorte que les pays en développement soient davantage représentés et entendus lors de la prise de décisions dans les institutions économiques et financières internationales, afin que celles-ci soient plus efficaces, crédibles, transparentes et légitimes

10.1.1 Taux de croissance des dépenses des ménages ou du revenu par habitant pour les 40 pour cent de la population les plus pauvres et pour l'ensemble de la population

10.2.1 Proportion de personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian, par sexe, âge et situation au regard du handicap

10.3.1 Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme

10.4.1 Part du travail dans le PIB, y compris les salaires et les transferts sociaux

10.5.1 Indicateurs de solidité financière

10.6.1 Proportion de pays en développement qui sont membres d'organisations internationales et y disposent du droit de vote

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable
à l'horizon 2030)

Indicateurs

10.7 Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées

10.7.1 Dépenses de recrutement à la charge du salarié en proportion de son revenu annuel dans le pays de destination

10.7.2 Nombre de pays ayant mis en œuvre des politiques migratoires bien gérées

10.a Mettre en œuvre le principe d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, conformément aux accords de l'Organisation mondiale du commerce

10.a.1 Proportion de lignes tarifaires concernées par les importations en provenance des pays les moins avancés et des pays en développement bénéficiant d'une franchise de droits

10.b Stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, en faveur des États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs plans et programmes nationaux

10.b.1 Montant total des ressources allouées au développement, par pays bénéficiaire et donateur et type d'apport (aide publique au développement, investissement étranger direct et autres)

10.c D'ici à 2030, faire baisser au-dessous de 3 pour cent les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants et éliminer les circuits d'envois de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5 pour cent

10.c.1 Coûts des envois de fonds en proportion du montant transféré

Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis

11.1.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats

11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées

11.2.1 Proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics, par âge, sexe et situation au regard du handicap

11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays

11.3.1 Ratio entre le taux d'utilisation des terres et le taux de croissance démographique

11.3.2 Proportion de villes dotées d'une structure de participation directe de la société civile à la gestion et à l'aménagement des villes, fonctionnant de façon régulière et démocratique

11.4 Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial

11.4.1 Dépenses totales (publiques et privées) par habitant consacrées à la préservation, à la protection et à la conservation de l'ensemble du patrimoine culturel et naturel, par type de patrimoine (culturel, naturel, mixte, inscrit au patrimoine mondial), niveau d'administration (national, régional et local/municipal), type de dépense (dépenses de fonctionnement/investissement) et type de financement privé (dons en nature, secteur privé à but non lucratif, parrainage)

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable
à l'horizon 2030)

Indicateurs

11.5 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles qui sont liées à l'eau, et réduire nettement la part du produit intérieur brut mondial représentée par les pertes économiques directement imputables à ces catastrophes, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable

11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets

11.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs

11.a Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale

11.b D'ici à 2020, accroître nettement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux

11.c Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux

11.5.1 Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées lors de catastrophes, pour 100 000 personnes

11.5.2 Pertes économiques directes mesurées par rapport au PIB mondial, dommages causés aux infrastructures critiques et nombre de perturbations des services de base résultant de catastrophes

11.6.1 Proportion de déchets urbains solides régulièrement collectés et éliminés de façon adéquate sur le total des déchets urbains solides générés, par ville

11.6.2 Niveau moyen annuel de particules fines (PM 2,5 et PM 10, par exemple) dans les villes, pondéré en fonction du nombre d'habitants

11.7.1 Proportion moyenne de la surface urbaine construite consacrée à des espaces publics, par sexe, âge et situation au regard du handicap

11.7.2 Proportion de personnes victimes de harcèlement physique ou sexuel, par sexe, âge, situation au regard du handicap et lieu des faits (au cours des 12 mois précédents)

11.a.1 Proportion d'habitants vivant dans des villes qui mettent en œuvre des plans de développement urbains et régionaux tenant compte des projections démographiques et des ressources nécessaires, selon la taille de la ville

11.b.1 Nombre de pays ayant adopté et mis en place des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)

11.b.2 Proportion d'administrations locales ayant adopté et mis en place des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe, conformément aux stratégies suivies à l'échelle nationale

11.c.1 Proportion de l'assistance financière allouée aux pays les moins avancés qui est consacrée à la construction de bâtiments durables, résilients et économes en ressources et à la remise à niveau d'anciens bâtiments, en utilisant des matériaux locaux

Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables

12.1 Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement

12.1.1 Nombre de pays ayant adopté des plans d'action nationaux relatifs aux modes de consommation et de production durables ou ayant inscrit cette question parmi les priorités ou objectifs de leurs politiques nationales

Travaux de la Commission de statistique sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030

A/RES/71/313

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable à l'horizon 2030)

Indicateurs

12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles	12.2.1 Empreinte matérielle, empreinte matérielle par habitant et empreinte matérielle par unité de PIB 12.2.2 Consommation matérielle nationale, consommation matérielle nationale par habitant et consommation matérielle nationale par unité de PIB
12.3 D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant, au niveau de la distribution comme de la consommation, et diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte	12.3.1 Indice mondial des pertes alimentaires
12.4 D'ici à 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire nettement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement	12.4.1 Nombre de parties aux accords internationaux multilatéraux sur l'environnement relatifs aux substances chimiques et autres déchets dangereux ayant satisfait à leurs engagements et obligations en communiquant les informations requises par chaque accord 12.4.2 Production de déchets dangereux par habitant et proportion de déchets dangereux traités, par type de traitement
12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	12.5.1 Taux de recyclage national, tonnes de matériaux recyclés
12.6 Encourager les entreprises, en particulier les grandes entreprises et les sociétés transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité	12.6.1 Nombre de sociétés publiant des rapports sur la viabilité
12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales	12.7.1 Nombre de pays mettant en œuvre des politiques et plans d'action en faveur des pratiques durables de passation des marchés publics
12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature	12.8.1 Degré d'intégration de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation au développement durable (y compris l'éducation aux changements climatiques) dans a) les politiques nationales d'éducation, b) les programmes d'enseignement, c) la formation des enseignants et d) l'évaluation des étudiants
12.a Aider les pays en développement à se doter des moyens scientifiques et technologiques qui leur permettent de s'orienter vers des modes de consommation et de production plus durables	12.a.1 Montant de l'aide apportée aux pays en développement au titre d'activités de recherche-développement consacrées aux modes de consommation et de production durables et aux technologies écologiquement rationnelles
12.b Mettre au point et utiliser des outils de contrôle de l'impact sur le développement durable d'un tourisme durable créateur d'emplois et valorisant la culture et les produits locaux	12.b.1 Nombre de stratégies ou de politiques en place dans le domaine du tourisme durable et de plans d'action mis en œuvre en appliquant des outils d'évaluation et de suivi convenus

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable
à l'horizon 2030)

Indicateurs

12.c Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles qui sont source de gaspillage, grâce à l'élimination des distorsions du marché, eu égard au contexte national, y compris au moyen de la restructuration de la fiscalité et de la suppression progressive des subventions préjudiciables qui sont en place, en mettant en évidence leur impact sur l'environnement, en tenant pleinement compte des besoins et de la situation propres aux pays en développement et en réduisant au minimum les éventuels effets négatifs sur le développement de ces pays tout en protégeant les pauvres et les populations concernées

12.c.1 Montant des subventions aux combustibles fossiles par unité de PIB (production et consommation) et en proportion des dépenses nationales totales consacrées à ces combustibles

Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions²

13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

13.1.1 Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées lors de catastrophes, pour 100 000 personnes

13.1.2 Nombre de pays ayant adopté et mis en place des stratégies nationales de réduction des risques, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)

13.1.3 Proportion d'administrations locales ayant adopté et mis en place des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe, conformément aux stratégies suivies à l'échelle nationale

13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales

13.2.1 Nombre de pays ayant déclaré avoir mis en place ou mis en œuvre une politique/une stratégie/un plan intégré visant à améliorer leur aptitude à s'adapter aux incidences négatives des changements climatiques, à renforcer leur résilience face à ces changements et à favoriser de faibles émissions de gaz à effet de serre, sans menacer la production alimentaire (notamment un plan national d'adaptation, une contribution déterminée au niveau national, une communication nationale et un rapport biennal actualisé, entre autres)

13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide

13.3.1 Nombre de pays ayant intégré dans leurs programmes d'enseignement primaire, secondaire et tertiaire les questions relatives à l'adaptation aux changements climatiques, à l'atténuation des effets de ces changements et à la réduction de leur impact, ainsi qu'aux systèmes d'alerte rapide

13.3.2 Nombre de pays ayant fait état du renforcement de leurs capacités institutionnelles, systémiques et individuelles pour favoriser les mesures d'adaptation et d'atténuation, le transfert de technologie et les activités en faveur du développement

² Étant entendu que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est le principal mécanisme international intergouvernemental de négociation de l'action à mener à l'échelle mondiale face aux changements climatiques.

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable
à l'horizon 2030)

Indicateurs

13.a Mettre en œuvre l'engagement que les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont pris de mobiliser ensemble auprès de multiples sources 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires

13.b Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés

13.a.1 Montant (en dollars des États-Unis) des ressources mobilisées par année, de 2020 à 2025, au titre de l'engagement de 100 milliards de dollars

13.b.1 Nombre de pays les moins avancés et de petits États insulaires en développement recevant un appui spécialisé aux fins de la mise en place de moyens efficaces de planification et de gestion face aux changements climatiques, en privilégiant notamment les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés, et importance de cet appui en termes de financement, de technologie et de renforcement des capacités

Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

14.1 D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments

14.2 D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans

14.3 Réduire au maximum l'acidification des océans et lutter contre ses effets, notamment en renforçant la coopération scientifique à tous les niveaux

14.4 D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques

14.5 D'ici à 2020, préserver au moins 10 pour cent des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles

14.6 D'ici à 2020, interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non

14.1.1 Indicateur du potentiel d'eutrophisation côtière (ICEP) et densité des débris de plastiques flottant en surface des océans

14.2.1 Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées à l'aide d'approches écosystémiques

14.3.1 Acidité moyenne des mers (pH) mesurée à plusieurs points de prélèvement représentatifs

14.4.1 Proportion de stocks de poissons dont le niveau est biologiquement viable

14.5.1 Surface des aires marines protégées, en proportion de la surface totale

14.6.1 Progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre des instruments internationaux visant à combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable
à l'horizon 2030)

Indicateurs

réglementée et s'abstenir d'en accorder de nouvelles, sachant que l'octroi d'un traitement spécial et différencié efficace et approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce³

14.7 D'ici à 2030, faire bénéficier plus largement les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme

14.a Approfondir les connaissances scientifiques, renforcer les moyens de recherche et transférer les techniques marines, conformément aux Critères et principes directeurs de la Commission océanographique intergouvernementale concernant le transfert de techniques marines, l'objectif étant d'améliorer la santé des océans et de renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement, en particulier des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés

14.b Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés

14.c Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources en application des dispositions du droit international, énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui fournit le cadre juridique requis pour la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources, comme il est rappelé au paragraphe 158 de « L'avenir que nous voulons »

14.7.1 Proportion du PIB correspondant aux activités de pêche viables dans les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés et tous les pays

14.a.1 Proportion du budget total de la recherche allouée à la recherche sur les techniques marines

14.b.1 Progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre d'un cadre juridique, réglementaire, politique ou institutionnel reconnaissant et protégeant les droits d'accès des petits pêcheurs

14.c.1 Nombre de pays progressant dans la ratification, l'acceptation et la mise en œuvre, au moyen de cadres juridiques, opérationnels et institutionnels, des instruments relatifs aux océans visant à donner effet aux dispositions du droit international énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer qui concernent la conservation et de l'utilisation durable des océans et de leurs ressources

Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux

15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous

15.1.1 Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre

15.1.2 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouvent dans des aires protégées (par type d'écosystème)

15.2.1 Progrès vers la gestion durable des forêts

³ Compte tenu des négociations menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, du Programme de Doha pour le développement et du mandat ministériel de Hong Kong.

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable
à l'horizon 2030)

Indicateurs

les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial

15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres

15.4 D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable

15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction

15.6 Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale

15.7 Prendre d'urgence des mesures pour mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces végétales et animales protégées et s'attaquer au problème sous l'angle de l'offre et de la demande

15.8 D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires

15.9 D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité

15.a Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement

15.b Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement

15.c Apporter, à l'échelon mondial, un soutien accru à l'action menée pour lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées, notamment en donnant aux populations locales d'autres moyens d'assurer durablement leur subsistance

15.3.1 Surface des terres dégradées, en proportion de la surface terrestre

15.4.1 Sites importants pour la biodiversité des montagnes qui se trouvent dans des aires protégées

15.4.2 Indice de couvert végétal montagneux

15.5.1 Indice de la Liste rouge

15.6.1 Nombre de pays ayant adopté des cadres législatifs, administratifs et opérationnels destinés à assurer un partage juste et équitable des bénéfices

15.7.1 Proportion du braconnage et du trafic illicite dans le commerce des espèces de faune et de flore sauvages

15.8.1 Proportion de pays ayant adopté une législation nationale pertinente et allouant des ressources suffisantes à la prévention ou au contrôle des espèces exotiques envahissantes

15.9.1 Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs nationaux établis conformément à l'objectif 2 d'Aichi pour la biodiversité du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020

15.a.1 Aide publique au développement et dépenses publiques consacrées à la préservation et à l'exploitation durable de la biodiversité et des écosystèmes

15.b.1 Aide publique au développement et dépenses publiques consacrées à la préservation et à l'exploitation durable de la biodiversité et des écosystèmes

15.c.1 Proportion du braconnage et du trafic illicite dans le commerce des espèces de faune et de flore sauvages

Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable
à l'horizon 2030)

Indicateurs

et ouvertes à tous

16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés

16.1.1 Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants, par sexe et âge

16.1.2 Nombre de décès liés à des conflits pour 100 000 habitants, par sexe, âge et cause

16.1.3 Proportion de la population victime de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents

16.1.4 Nombre de personnes considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence, en proportion de la population totale

16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants

16.2.1 Proportion des enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi des châtiments corporels ou des agressions psychologiques infligés par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent

16.2.2 Nombre de victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants, par sexe, âge et forme d'exploitation

16.2.3 Proportion de jeunes femmes et hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans

16.3 Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice

16.3.1 Proportion des personnes victimes de violences au cours des 12 mois précédents ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus

16.3.2 Proportion de la population carcérale en instance de jugement

16.4 D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée

16.4.1 Valeur totale des flux financiers illicites entrants et sortants (en dollars des États-Unis courants)

16.4.2 Proportion des armes saisies, trouvées ou rendues volontairement dont la provenance ou l'utilisation illicite a été retracée ou établie par des autorités compétentes, conformément aux instruments internationaux

16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes

16.5.1 Proportion de personnes ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel elles ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents

16.5.2 Proportion d'entreprises ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel elles ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents

16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

16.6.1 Dépenses publiques primaires en proportion du budget initial approuvé, par secteur (ou par code budgétaire ou autre critère similaire)

16.6.2 Proportion de la population dont la dernière

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable
à l'horizon 2030)

Indicateurs

16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions	expérience avec les services publics a été satisfaisante 16.7.1 Répartition des postes (par sexe, âge, situation au regard du handicap et groupe de population) dans les institutions publiques (organes législatifs, services publics et organes judiciaires aux niveaux local et national), par rapport à la répartition nationale 16.7.2 Proportion de la population qui estime que la prise de décisions est ouverte et réactive, par sexe, âge, situation au regard du handicap et groupe de la population
16.8 Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial	16.8.1 Proportion de pays en développement qui sont membres d'organisations internationales et y disposent du droit de vote
16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances	16.9.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil, par âge
16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux	16.10.1 Nombre de cas avérés de meurtres, d'enlèvements, de disparitions forcées, de détentions arbitraires et d'actes de torture dont ont été victimes des journalistes, des personnes travaillant dans les médias, des syndicalistes et des défenseurs des droits de l'homme au cours des 12 mois précédents 16.10.2 Nombre de pays qui adoptent et mettent en œuvre des dispositions constitutionnelles, réglementaires et politiques pour garantir l'accès public à l'information
16.a Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement	16.a.1 Existence d'institutions nationales des droits de l'homme indépendantes et conformes aux Principes de Paris
16.b Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable	16.b.1 Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme

Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser**Finances**

17.1 Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes	17.1.1 Total des recettes publiques en proportion du PIB, par source 17.1.2 Proportion du budget national financé par les impôts nationaux
17.2 Faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement, notamment celui pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7 pour cent de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement et entre 0,15 pour cent	17.2.1 Aide publique au développement nette, montant total et montant alloué aux pays les moins avancés, en proportion du revenu national brut (RNB) des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable
à l'horizon 2030)

Indicateurs

et 0,20 pour cent à l'aide aux pays les moins avancés, les bailleurs de fonds étant encouragés à envisager de se fixer pour objectif de consacrer au moins 0,20 pour cent de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés

économiques (OCDE)

17.3 Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement

17.3.1 Investissements étrangers directs, aide publique au développement et coopération Sud-Sud, en proportion du budget national total

17.3.2 Volume des envois de fonds de travailleurs migrants (en dollars des États-Unis) en proportion du PIB total

17.4 Aider les pays en développement à assurer la viabilité à long terme de leur dette au moyen de politiques concertées visant à favoriser le financement de la dette, son allègement ou sa restructuration, selon le cas, et réduire le surendettement en réglant le problème de la dette extérieure des pays pauvres très endettés

17.4.1 Service de la dette en proportion des exportations de biens et services

17.5 Adopter et mettre en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés

17.5.1 Nombre de pays qui adoptent et mettent en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés

Technologie

17.6 Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau des organismes des Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies

17.6.1 Nombre d'accords et de programmes de coopération scientifique et technologique entre pays, par type de coopération

17.6.2 Abonnements à une connexion à Internet à haut débit fixe pour 100 habitants, par vitesse de connexion

17.7 Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêtées d'un commun accord

17.7.1 Montant total des financements approuvés pour les pays en développement aux fins de la promotion de la mise au point, du transfert et de la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

17.8 Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications

17.8.1 Proportion de la population utilisant Internet

Renforcement des capacités

17.9 Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération

17.9.1 Valeur en dollars de l'aide financière et technique promise aux pays en développement (notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire)

Travaux de la Commission de statistique sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030

A/RES/71/313

Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable à l'horizon 2030)

Indicateurs

triangulaire

Commerce

17.10 Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment grâce à la tenue de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement

17.10.1 Moyenne mondiale pondérée des taux de droits de douane

17.11 Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020

17.11.1 Part des pays en développement et des pays les moins avancés dans les exportations mondiales

17.12 Permettre l'accès rapide de tous les pays les moins avancés aux marchés en franchise de droits et sans contingent, conformément aux décisions de l'Organisation mondiale du commerce, notamment en veillant à ce que les règles préférentielles applicables aux importations provenant des pays les moins avancés soient transparentes et simples et facilitent l'accès aux marchés

17.12.1 Droits de douane moyens appliqués aux pays en développement, aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement

Questions structurelles

Cohérence des politiques et des structures institutionnelles

17.13 Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment en favorisant la coordination et la cohérence des politiques

17.13.1 Tableau de bord macroéconomique

17.14 Renforcer la cohérence des politiques de développement durable

17.14.1 Nombre de pays ayant mis en place des mécanismes pour renforcer la cohérence des politiques de développement durable

17.15 Respecter la marge de manœuvre et l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et de développement durable

17.15.1 Ampleur du recours par les prestataires de la coopération pour le développement à des cadres de résultats et à des outils de planification propres aux pays

Partenariats multipartites

17.16 Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, atteindre les objectifs de développement durable

17.16.1 Nombre de pays faisant état de progrès dans la mise en place de cadres multipartites de suivi de l'efficacité du développement favorisant la réalisation des objectifs de développement durable

17.17 Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière

17.17.1 Montant (en dollars des États-Unis) des ressources allouées aux partenariats public-privé et aux partenariats avec la société civile

Données, suivi et application du principe de responsabilité

17.18 D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement,

17.18.1 Proportion d'indicateurs du développement durable établis à l'échelle nationale, ventilés de manière

A/RES/71/313

Travaux de la Commission de statistique sur le Programme
de développement durable à l'horizon 2030Objectifs et cibles (tirés du Programme de développement durable
à l'horizon 2030)

Indicateurs

notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays

17.19 D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement

exhaustive en fonction de la cible conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle

17.18.2 Nombre de pays dotés d'une législation nationale relative à la statistique conforme aux Principes fondamentaux de la statistique officielle

17.18.3 Nombre de pays dotés d'un plan statistique national intégralement financé et en cours de mise en œuvre, par source de financement

17.19.1 Valeur (en dollars) de l'ensemble des ressources allouées au renforcement des capacités statistiques des pays en développement

17.19.2 Proportion de pays qui a) ont procédé à au moins un recensement de la population et du logement au cours des 10 dernières années, et b) ont atteint un taux d'enregistrement des naissances de 100 pour cent et un taux d'enregistrement des décès de 80 pour cent

Annexe 18 : Identification des cibles et indicateurs du cadre pour le SDG 12

Cible 12.1 : *Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement*

Indicateur 12.1.1 : *Nombre de pays ayant adopté des plans d'action nationaux relatifs aux modes de consommation et de production durables ou ayant inscrit cette question parmi les priorités ou objectifs de leurs politiques nationales*

Cible 12.2 : *D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles*

Indicateur 12.2.1 : *Empreinte matérielle, empreinte matérielle par habitant et empreinte matérielle par unité de PIB*

Indicateur 12.2.2 : *Consommation matérielle nationale, consommation matérielle nationale par habitant et consommation matérielle nationale par unité de PIB*

Cible 12.3 : *D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant, au niveau de la distribution comme de la consommation, et diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte*

Indicateur 12.3.1 : *Indice mondial des pertes alimentaires*

Cible 12.4 : *D'ici à 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire nettement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement*

Indicateur 12.4.2 : *Production de déchets dangereux par habitant et proportion de déchets dangereux traités, par type de traitement*

Cible 12.5 : *D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation*

Indicateur 12.5.1 : *Taux de recyclage national, tonnes de matériaux recyclés*

Cible 12.7 : *Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales*

Indicateur 12.7.1 : *Nombre de pays mettant en œuvre des politiques et plans d'action en faveur des pratiques durables de passation des marchés publics*

Annexe 19 : Identification des indicateurs de performances du SDG12 dans 5 grandes surfaces de références.

Les indicateurs de performances cités par les 5 grandes surfaces « leaders » en Belgique et liés au SDG 12 sont regroupés.

Indicateurs relatifs au SDG 12	
	D'autres indicateurs qui auraient pu être attribué à ce SDG (huile de palme, coton, soja) ont été attribués à d'autres thématiques.
	% Produits frais/surgelés effectivement vendus % Recyclage des déchets % de déchets soumis au tri sélectif % Pertes alimentaires destinées à la consommation humaine % Pertes alimentaires destinées à l'alimentation animale % Pertes alimentaires destinées à la biochimie % Pertes alimentaires destinées à l'incinération et la méthanisation Déchets totaux (en milliers de tonnes) % de déchets recyclés en HM et SM - Europe % de déchets recyclés en HM et SM- Monde Quantité de déchets recyclés (total en milliers de tonnes) % déchets carton/papier % dons alimentaire % déchets organiques % Autres déchets (plastique, bois, néons, cartouches d'encre, huiles de cuisson, métaux, déchets alimentaires donnés à des associations animalières) Quantité d'autres produits fin de vie récoltés en magasin (en milliers de tonnes) Quantité de piles récoltées en magasin (en milliers de tonnes) % des déchets valorisés (dons alimentaires inclus) % déchets valorisés % Réduction des déchets alimentaires par rapport à 2016 Part de magasins faisant don à des organisations caritatives de denrées alimentaires encore comestibles mais ne pouvant plus être vendues par rapport au nombre total de magasins (en %) - Belgique/Lux Volume de déchets par type de déchet (en tonnes) - Allemagne - Déchets dangereux Volume de déchets par type de déchet (en tonnes) - Allemagne - Papier/carton Volume de déchets par type de déchet (en tonnes) - Allemagne - Déchets urbains Volume de déchets par type de déchet (en tonnes) - Allemagne - Déchets d'emballage dont carton / papier dont PET dont autres Volume de déchets par type de déchet (en tonnes) - Allemagne - Appareils usages Volume de déchets totaux (en tonnes) - Allemagne Quantité de déchets par méthode de traitement en Allemagne (en %) - Valorisation et recyclage Quantité de déchets par méthode de traitement en Allemagne (en %) - Enfouissement Quantité de déchets par méthode de traitement en Allemagne (en %) - Incinération Quantité de déchets par méthode de traitement en Allemagne (en %) - Compostage % de réduction de déchets organiques/ chiffres d'affaires alimentaire Tonnes de déchets alimentaires par CA (t/€ million) % de déchets alimentaires recyclé % de déchets alimentaires destinés à l'alimentation animale % de déchets alimentaires destinés à la formation de biogaz % de déchets alimentaires destinés au compost % d'inventus alimentaires données à la consommation humaine % de déchets alimentaires recyclé par équarrissage? (rendering) Tonnes de déchets alimentaires non recyclé par CA (t/€ millio.) Génération totale de déchets (milliers de tonnes) % de déchets envoyés au décharges % déchets incinérés et transformés en énergie % de déchets recyclés Nombre de sacs de caisse gratuits (jetables) achetés (en millions de sacs) Nombre de sachet réutilisable distribué (millions) Arrêt de la vente de sacs de caisse en plastique jetables Nombre de sacs CABAS distribués (Belgique/Lux) Nombre de sacs CABAS réutilisables distribués (Belgique/Lux) Nombre de sacs pour pain cuit surplace distribués (Belgique/Lux) Nombre de sacs pour fruits et légumes (Groupe --> pas de données pour Belgique/Lux) # Tonnes de barquettes de charcuterie en plastiques économisés % de carton primaire et secondaire durable issu des achats nationaux % de réduction du plastique dans nos produits de marque propre par rapport à 2017 % d'emballages de nos produits de marque propre recyclables % des emballages plats de marques propres réutilisable, recyclage ou compostable Tonnes d'emballages économisés Poids des matériaux utilisés pour les emballages primaires (en tonnes) (Belgique/Lux) Poids des matériaux utilisés pour les emballages primaires (en tonnes) (Belgique/Lux) - Bois, carton, papier Poids des matériaux utilisés pour les emballages primaires (en tonnes) (Belgique/Lux) - Matières plastiques Poids des matériaux utilisés pour les emballages primaires (en tonnes) (Belgique/Lux) - Autres Part de bois, de carton et de papier par rapport au poids des matériaux utilisés pour les emballages primaires (en %) (Groupe) Approvisionnement durable % de croissance annuel du chiffre d'affaire des produits durable % de ventes de produits certifiés organiques CA de produits de marques propres organique ou free-from (€ millions) % du thé certifiés durable % de thé de marques propres certifiés selon des standards acceptables Certification durable des tisanes et d'infusions (Rainforest Alliance, Fairtrade, UTZ, UEBT/UT, bio) pour des articles de marques de distributeurs définis Certification durable du volume de thé noir et vert (UTZ, Rainforest Alliance, Fairtrade, Bio) Part de thé certifié durable acheté par rapport au poids total de thé acheté pour les articles de marque de distributeur dans nos assortiments standard et ponctuel (en %) (Belgique/Lux) # Total produits à base de cacao % Produits certifiés à base de cacao (UTZ, Bio, Fair Trade) % de produits de cacao durables % des produits contenant du cacao de marques propres certifiés par des standards acceptables % des produits contenant du cacao (> 25%) de marques propres certifiés par des standards acceptables % des produits contenant du cacao (< 25%) de marques propres certifiés par des standards acceptables Part d'articles de marque de distributeur à base de cacao achetés contenant du cacao certifié durable dans nos assortiments standard et ponctuel par rapport au nombre total d'articles à base de cacao achetés, répartition par type de certification (en %) (Belgique/Lux) dont Fairtrade dont UTZ % Grains de café certifiés (UTZ, Rainforest Alliance, Bio, Fair Trade) % Produits de café certifiés (UTZ, Rainforest Alliance, Bio...) % de produits cafés durables % de produits de cafés de marques propres certifiés par des standards acceptables Augmentation de la part de café vert certifié (UTZ, Fairtrade, Rainforest Alliance et bios) pour des articles de marques de distributeur définis Part de café durable certifié et vérifié acheté par rapport au poids total de café acheté pour les articles de marque de distributeur dans nos assortiments standard et ponctuel (en %)

Annexe 20 : Identification des propositions actions pour l'industrie alimentaire pour le SDG12.

Il s'agit d'une traduction de la page 36 du *SDG Industry Matrix*. (KPMG & UNGP, 2016)
Consulté à l'adresse, https://d306pr3pise04h.cloudfront.net/docs/issues_doc%2Fdevelopment%2FSDGMatrix-ConsumerGoods.pdf

Les actions reprises afin de créer le set d'indicateur du SDG 12 ont été mises en gras.

SDG 12 : Assurer une consommation durable

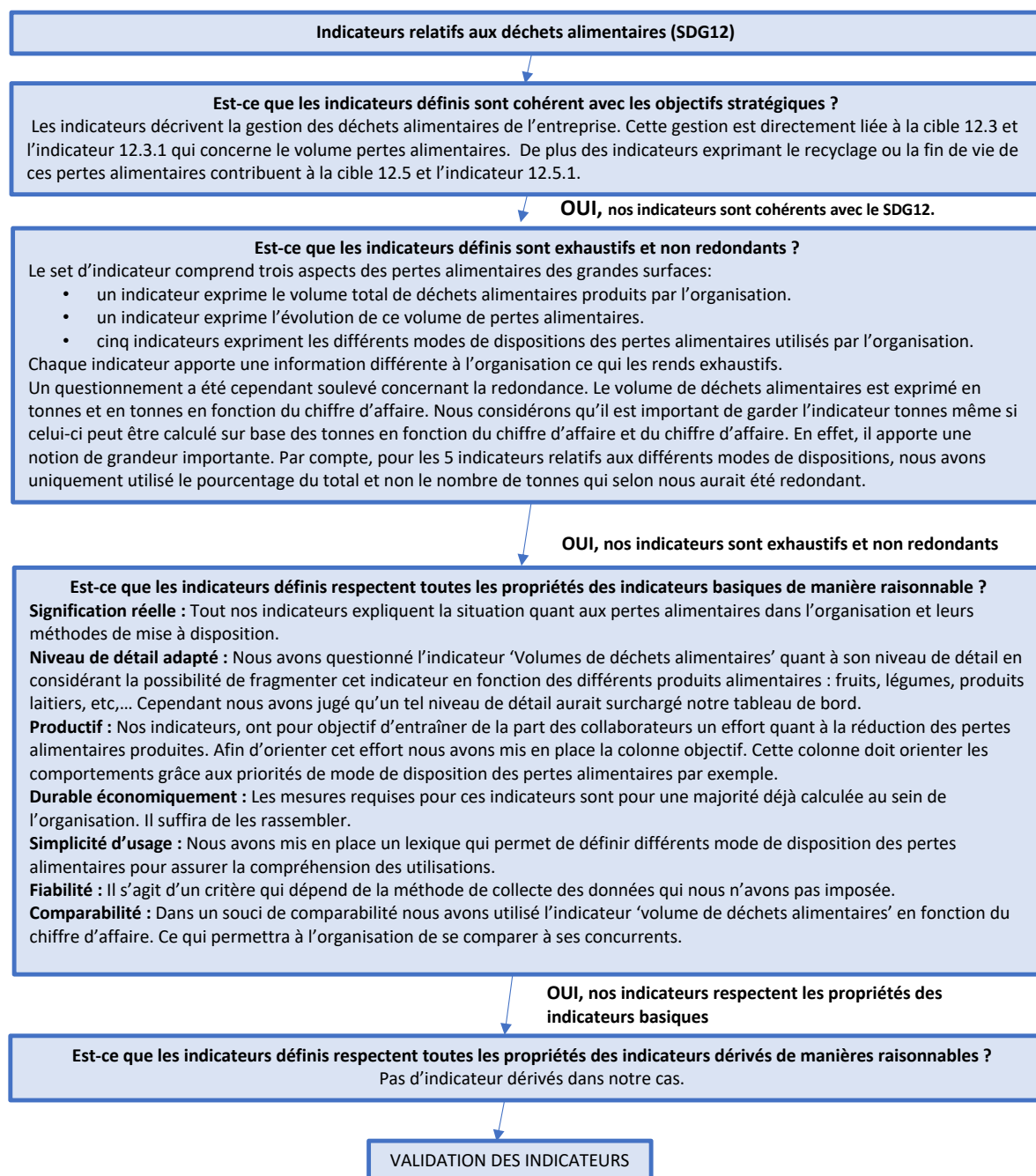
- Chercher à s'approvisionner de façon durable incluant l'huile de palme, le soja, le papier et le bœuf.
- Remplacer l'utilisation d'HFC (Hydrofluorocarbons) et ses dérivés réfrigérants en les remplaçant par des procédés naturels.
- Mettre en place un prix du carbone interne à utiliser dans les processus de décision, pour inclure des considérations pour les GES émis.
- Augmenter l'efficacité énergétique à travers la chaîne d'approvisionnement (sourcing, manufacturing, packaging, et logistique)
- **Réduire les déchets à travers toute la chaîne d'approvisionnement.**
- **Réduire l'emballage et augmenter le recyclage à la fin de vie des produits et dans la production.**
- Réduire la consommation d'eau dans les processus de production.
- Designer des produits avec une consommation énergétique faible (ou une faible consommation d'eau).
- **Augmenter la prise de conscience des consommateurs sur l'importance de la consommation durable et les étapes pour un mode de vie plus durable.**
- Développer et appliquer des standards et méthodologies durables pour toutes les étapes du

Annexe 21 : Identification des indicateurs de performance pour le SDG12 dans l'inventaire du SDG Compass.

Cette identification fait partie des étapes pour la création d'indicateur relatif aux SDGs 12 dans le 'Tableau de bord des SDGs, destinés aux grandes surfaces'. Ces indicateurs ont été tirés de l'inventaire des indicateurs du SDG Compass (GRI et al, s.d.), consulté à l'adresse : <https://sdgcompass.org/business-indicators/>

SDG Goal	SDG Target	Business Theme	Type of Indicator	Indicator Source	Indicator Description	Indicator ID & More Info	Date
12. Ensure sustainable consumption and production patterns	12.5 By 2030, substantially reduce waste generation through prevention, reduction, recycling and reuse	Waste management	General	UNCTAD proposed core SDGs reporting	Waste generated per net value added	B.2	2017
12. Ensure sustainable consumption and production patterns	12.2 By 2030, achieve the sustainable management and efficient use of natural resources	Material efficiency	General	GRI Sustainability Reporting Standards	Percentage of recycled input materials used to manufacture the organization's primary products and services.	GRI Standard 301-2	2017
12. Ensure sustainable consumption and production patterns	12.2 By 2030, achieve the sustainable management and efficient use of natural resources	Sustainable sourcing	Sector-specific	GRI G4 Food Processing Sector Disclosures	Percentage of purchased volume which is verified as being in accordance with credible, internationally recognized responsible production standards, broken down by standard	FP2 ⓘ	2015
9. Build resilient infrastructure, promote inclusive and sustainable industrialization and foster innovation	9.3 Increase the access of small-scale industrial and other enterprises, in particular in developing countries, to financial services, including affordable credit, and their integration into value chains and markets	Economic inclusion	General	UNCTAD proposed core SDGs reporting	Total local supplier/purchasing programmes	A.4	2017

Annexe 22: Validation du set d'indicateur relatif aux déchets alimentaires



Annexe 23 : Calcul du nombre d'indicateur du tableau de bord des SDGs.

Nombre d'indicateurs					
	Indicateurs	Unités	Double	Double (unités)	Triple
SDG 1	6	8			
SDG2	25	38			
SDG3	20	26			
SDG4	8	12			
SDG5	13	13			
SDG6	12	16			
SDG12	53	66			
SDG13	27	37			
SDG13	12	12			
SDG15	36	44			
SDG7	18	21			
SDG8	37	40	1	2	
SDG9	10	15	6	8	
SDG10	20	22	17	18	1
SDG 11	7	10			
SDG16	4	6			
SDG17	15	17			
	323	403	298	375	374
			23	28	

Annexe 24: Analyse de similarités

Cette analyse a été conduite sur base de la communication des 5 grandes surfaces « leaders » sur le marché en Belgique.

- **Le score 1** est attribué lorsque l'organisation fait référence à l'indicateur dans sa communication mais ne possède pas d'indicateur s'y rapportant. La référence peut être plus ou moins faible en fonction du sujet.
- **Le score 2** est attribué lorsque l'organisation possède des indicateurs de performance similaires à celui présenté dans le tableau. Cependant, celui-ci est exprimé de manière différente.
- **Le score 3** est attribué lorsque l'organisation a utilisé le même indicateur dans sa communication que celui utilisé dans le tableau de bord.

SDG1	Colruyt	Delhaize	Carrefour	Aldi	Lidl
1	2	2	2	2	2
2	3	1	1	1	0
3	3	1	1	1	0
4	0	0	1	0	1
5	0	0	1	0	1
6	0	0	1	1	2
7	2	3	2	2	2
8	1	2	1	1	1

SDG2	Colruyt	Delhaize	Carrefour	Aldi	Lidl
1	2	2	2	1	2
2	2	3	2	1	2
3	2	2	2	1	2
4	1	1	1	0	1
5	1	0	1	0	1
6	1	0	1	0	1
7	1	0	1	0	1
8	2	2	0	1	1
9	2	2	0	1	1
10	3	1	1	0	0
11	2	1	1	0	0
12	3	0	1	0	0
13	2	0	1	0	0
14	3	1	1	2	2
15	2	1	1	2	2
16	3	1	1	2	2
17	2	1	1	2	3
18	3	1	0	0	0
19	2	0	0	0	0
20	2	3	1	1	1
21	2	2	1	1	1
22	3	3	3	1	3
23	0	3	3	0	2
24	3	0	3	2	2
25	3	0	2	2	2
26	3	0	1	0	2
27	0	0	3	0	2
28	0	0	3	1	2
29	0	0	3	1	2
30	1	0	3	0	2
31	1	0	1	1	2
32	1	0	1	1	2
33	1	0	1	1	3
34	1	0	1	1	2
35	1	0	1	1	2
36	1	0	1	2	3
37	1	0	1	2	2
38	1	0	1	2	2

SDG3	Colruyt	Delhaize	Carrefour	Aldi	Lidl
1	1	1	1	1	1
2	1	1	1	1	1
3	3	0	0	0	0
4	3	0	1	0	1
5	2	0	1	0	1
6	2	1	3	2	0
7	0	2	2	0	0
8	0	3	2	0	0
9	0	0	0	0	3
10	0	0	0	0	3
11	1	0	1	0	0
12	0	0	0	0	1
13	1	0	1	0	1
14	1	0	1	0	1
15	1	0	1	1	1
16	1	1	1	0	0
17	1	1	0	0	0
18	1	1	0	0	0
19	1	1	0	0	0
20	1	1	1	0	1
21	1	0	1	2	2
22	1	1	1	2	3
23	0	1	1	0	0
24	0	0	1	0	0
25	0	0	1	0	0
26	0	0	1	0	0

SDG4	Colruyt	Delhaize	Carrefour	Aldi	Lidl
1	3	1	1	1	2
2	2	1	1	1	2
3	3	1	1	1	2
4	1	1	3	1	3
5	0	0	0	0	0
6	0	0	0	0	0
7	2	1	2	2	2
8	2	1	2	2	2
9	0	0	0	0	0
10	3	0	0	0	3
11	3	0	1	0	1
12	2	0	1	0	1

SDG5	Colruyt	Delhaize	Carrefour	Aldi	Lidl
1	3	3	3	3	3
2	2	3	2	3	3
3	2	3	2	3	3
4	2	3	2	3	3
5	2	3	2	3	3
6	0	0	3	2	3
7	0	0	3	3	2
8	0	1	1	2	3
9	0	0	1	2	3
10	0	0	1	1	0
11	0	0	1	0	1
12	0	0	3	0	0
13	0	0	3	0	0

SDG6	Colruyt	Delhaize	Carrefour	Aldi	Lidl
1	1	1	1	0	0
2	3	3	3	3	0
3	2	3	3	2	0
4	2	2	2	2	0
5	3	0	0	0	0
6	3	0	0	0	0
7	3	0	0	0	0
8	2	0	1	0	0
9	2	0	1	0	0
10	0	0	0	0	0
11	0	0	0	0	0
12	1	0	0	0	0
13	1	0	0	0	0
14	1	0	0	0	0
15	2	0	1	0	0
16	2	0	1	0	0

SDG12	Colruyt	Delhaize	Carrefour	Aldi	Lidl
1	2	2	1	1	2
2	2	3	1	1	2
3	2	2	3	1	3
4	3	3	2	0	0
5	3	3	2	2	0
6	3	3	2	0	0
7	2	3	1	2	0
8	2	2	1	0	0
9	1	3	3	2	1
10	1	3	2	3	1
11	1	1	1	1	1
12	1	0	0	3	0
13	1	0	2	3	0
14	1	0	0	3	0
15	1	1	1	3	0
16	1	1	1	3	0
17	1	1	1	3	0
18	1	1	1	3	0
19	1	0	0	3	0
20	2	2	2	3	0
21	2	2	2	3	0
22	3	3	2	3	0
23	3	2	2	2	2
24	2	2	2	2	2
25	2	2	2	2	2
26	2	3	1	3	0
27	1	0	2	1	3
28	2	1	3	1	1
29	1	1	1	1	2
30	1	1	0	1	2
31	1	0	1	1	1
32	1	1	1	3	1
33	1	1	1	3	1
34	1	1	1	3	1
35	1	1	1	3	1
36	1	1	1	2	1
37	1	1	1	2	1
38	1	1	1	2	1
39	1	1	1	2	1
40	1	1	0	0	0
41	1	1	0	0	0
42	1	1	0	0	0
43	1	1	0	0	0
44	1	1	1	1	2
45	1	1	1	1	2
46	1	1	1	1	2
47	1	1	1	1	2
48	1	3	2	2	2
49	1	3	3	2	2
50	1	1	3	2	2
51	1	1	3	3	2
52	0	1	2	2	1
53	0	1	3	2	1
54	0	1	2	2	1
55	0	1	3	3	1
56	0	2	0	2	2
57	0	3	0	3	3
58	3	2	0	2	2
59	3	3	0	2	3
60	3	2	0	2	2
61	3	3	0	2	3

62	1	0	3	0	2
63	1	0	2	0	2
64	1	0	1	0	2
65	1	0	1	0	2
66	1	0	1	0	3

SDG13	Colruyt	Delhaize	Carrefour	Aldi	Lidl
1	3	2	2	2	2
2	2	3	2	2	2
3	2	2	3	2	3
4	3	3	3	2	3
5	1	3	3	3	2
6	1	3	3	3	2
7	1	3	3	3	2
8	0	0	1	1	0
9	1	1	3	1	1
10	1	3	3	1	0
11	1	3	1	1	0
12	3	2	3	2	0
13	2	2	3	1	0
14	3	0	0	0	0
15	3	0	1	0	3
16	2	0	1	0	2
17	3	0	0	0	0
18	3	0	0	1	0
19	2	0	0	1	0
20	3	0	0	1	0
21	2	0	0	1	0
22	3	0	0	1	0
23	2	0	0	1	0
24	3	0	0	1	0
25	2	0	0	1	0
26	3	0	0	1	0
27	2	0	0	1	0
28	3	0	0	1	0
29	2	0	0	1	0
30	1	0	3	1	1
31	3	0	1	0	0
32	3	0	1	0	0
33	1	3	1	2	0
34	3	0	1	0	0
35	1	0	1	1	1
36	0	0	0	0	0
37	0	0	0	0	0

SDG14	Colruyt	Delhaize	Carrefour	Aldi	Lidl
1	3	2	2	2	2
2	3	2	2	2	2
3	2	1	1	2	1
4	3	1	1	2	1
5	2	1	1	2	1
6	2	2	2	2	2
7	3	2	2	2	2
8	3	2	2	2	2
9	2	1	1	2	1
10	3	1	1	2	1
11	2	1	1	2	1
12	2	1	1	2	1

SDG15	Colruyt	Delhaize	Carrefour	Aldi	Lidl
1	1	1	1	1	1
2	1	0	1	0	1
3	1	0	1	0	1
4	0	0	0	0	0
5	0	0	3	0	0
6	1	1	3	0	1
7	3	2	2	2	2
8	3	2	2	2	2
9	3	2	2	2	2
10	3	2	2	2	2
11	1	2	2	2	2
12	1	2	2	2	2
13	0	0	0	2	0
14	0	0	0	2	0
15	2	0	0	0	0
16	3	0	0	0	0
17	2	2	2	2	3
18	2	3	2	2	2
19	0	0	1	2	0
20	0	0	1	2	0
21	0	0	3	0	0
22	2	2	1	0	1
23	2	2	1	0	1
24	3	2	1	0	2
25	3	1	1	0	1
26	2	1	1	0	1
27	2	1	1	0	1
28	2	1	1	0	1
29	2	1	1	0	3
30	1	0	1	0	1
31	1	0	1	0	1
32	2	1	1	1	1
33	2	1	1	1	1
34	1	1	1	1	1
35	3	1	1	1	1

36	2	1	1	1	1
37	3	1	1	1	1
38	2	1	1	1	1
39	3	2	2	2	2
40	3	2	2	2	2
41	3	2	2	1	2
42	3	2	2	2	2
43	3	2	2	1	2
44	3	2	2	1	2

SDG7	Colruyt	Delhaize	Carrefour	Aldi	Lidl
1	3	2	2	2	2
2	2	3	3	2	3
3	0	0	0	1	0
4	0	0	0	1	0
5	2	0	0	1	0
6	3	0	3	0	0
7	2	3	1	2	1
8	2	1	1	2	0
9	2	0	1	0	0
10	2	0	0	0	0
11	0	0	0	0	0
12	0	0	0	0	0
13	2	0	0	0	0
14	3	3	0	2	0
15	3	2	0	2	0
16	0	0	0	1	3
17	0	0	1	3	2
18	0	0	1	2	3
19	3	0	0	1	1
20	2	0	0	1	1
21	3	0	1	0	1

SDG8	Colruyt	Delhaize	Carrefour	Aldi	Lidl
1	3	3	3	3	3
2	3	3	3	3	3
3	1	0	0	1	0
4	3	3	3	3	2
5	3	3	3	3	2
6	3	3	3	3	2
7	3	3	3	3	2
8	1	0	0	0	0
9	3	0	1	0	1
10	0	3	0	0	1
11	0		3	3	3
12	3	1	0	0	3
13	0	0	3	3	0
14	2	2	0	3	3
15	2	2	0	3	3
16	2	2	0	3	3
17	1	1	1	0	1
18	1	1	1	0	1
19	0	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0
21	0	0	0	0	0
22	0	0	0	0	0
23	0	0	0	0	0
24	0	0	0	0	0
25	0	0	0	0	0
26	0	0	0	0	0
27	0	0	0	0	0
28					
29					
30	3	2	2	0	1
31	3	2	3	0	2
32	3	2	3	0	1
33	3	2	2	0	1
34	0	0	0	0	0
35	1	1	1	3	3
36	0	0	1	0	1
37	1	1	1	0	0
38	1	1	1	0	0
39	1	1	1	0	0
40	3	1	1	0	0

SDG9	Colruyt	Delhaize	Carrefour	Aldi	Lidl
1	0	1	1	0	0
2	0	1	1	0	0
3	0	0	0	0	0
4	0	0	0	0	0
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13	1	1	0	0	0
14	1	1	0	0	0
15	1	1	0	0	0

SDG10	Colruyt	Delhaize	Carrefour	Aldi	Lidl
-------	---------	----------	-----------	------	------

1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19	0	0	1	1	1
20	0	0	1	1	1
21	0	0	1	1	1
22	0	0	1	1	1

SDG11	Colruyt	Delhaize	Carrefour	Aldi	Lidl
1	1	1	1	0	0
2	1	1	1	0	0
3	1	1	1	0	0
4	0	0	0	0	0
5	0	0	0	0	0
6	0	0	0	0	0
7	0	0	0	0	0
8	0	0	0	0	0
9	0	0	0	0	0
10	3	0	1	0	0

SDG16	Colruyt	Delhaize	Carrefour	Aldi	Lidl
1	1	1	1	1	0
2	0	0	0	0	0
3	0	0	0	0	0
4	1	0	0	0	0
5	1	0	0	0	0
6	1	0	0	0	0

SDG17	Colruyt	Delhaize	Carrefour	Aldi	Lidl
1	1	1	1	0	0
2	1	1	1	1	1
3	1	1	1	1	1
4	1	1	1	1	1
5	1	1	1	1	1
6	1	1	1	1	1
7	1	1	1	1	1
8	2	1	2	1	1
9	1	1	2	1	1
10	2	1	1	1	1
11	2	1	1	1	1
12	0	3	3	0	0
13	0	2	2	0	0
14	0	3	2	0	0
15	0	3	2	0	0
16	0	3	2	0	0
17	0	3	0	0	0

Annexe 25: Tableau de bord des SDGs destiné aux grandes surfaces

Tableau de bord des SDGs destiné aux grandes surfaces

Le tableau de bord des SDGs est destiné aux grandes surfaces désireuses d'évaluer leur implication dans l'achèvement des SDGs.

Il a été réalisé sur base de l'analyse de rapport (et autres communications similaires) des 5 leaders de l'industrie de la grande distribution sur le marché belge: Colruyt Group, Ahold Delhaize, Carrefour, Aldi et Lidl. Etant donné le cadre limité de ces sources, ce tableau devrait être utilisé en Belgique ou pour un pays s'y rapprochant fortement au niveau du fonctionnement de l'industrie de la grande distribution et le contexte politique (Belgique, France, Luxembourg).

Ce tableau de bord présente chaque SDG avec les différents indicateurs de performance qui lui sont relatifs. Certains choix ont dû être fait afin d'éviter les répétitions d'indicateurs. Il va cependant de soi que multiples liens peuvent être fait entre SDG et donc entre les indicateurs de ce tableau. Les indicateurs sont directement reliés à la (aux) cible(s) spécifique(s) et à l'(aux) l'indicateur(s) des Nations unies auxquels ils contribuent. Il est important de spécifier que les indicateurs provenant du cadre d'indicateurs de l'ONU sont orientés pour l'utilisation des gouvernement et demande des modifications pour être adaptés au cadre privé. Lorsqu'il n'a pas été possible de dissocier à quel(s) indicateur(s) du 'cadre' notre indicateur contribuait le plus, nous avons décidé de les répéter. Ces doublons sont soulignés par une case légèrement grisées et sont à prendre en considération qu'une seule fois dans le calcul final du **Score SDG**. La colonne outil représente les différents labels, certifications, partenariats existants relatifs à l'indicateur et qui pourront être utile pour l'organisation pour améliorer sa performance. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive mais plutôt des outils rencontrés dans notre analyse. La colonne source explique où nous avons trouvé cet indicateur ou un indicateur similaire. Lorsqu'il ne faisait pas l'objet d'un indicateur de performance, en tant que tel, mais qu'il a été abordé d'une manière ou d'une autre dans leur communication, ces sources seront mises en italiques.

afin de s'approprier le tableau de bord, l'organisation doit se fixer des objectifs spécifiques pour chaque indicateur en fonction de sa stratégie. Les indications de la colonne objectif doivent servir de guide.

Ce tableau de bord est accompagné d'un lexique apportant des explications spécifiques (pour les mots accompagnés d'un nombre dans le texte) ainsi qu'une brève explication des différents labels, certifications et partenariats.

Remarque: L'abréviation CA est relative aux chiffres d'affaires qui est exprimé en million d'euro (€).

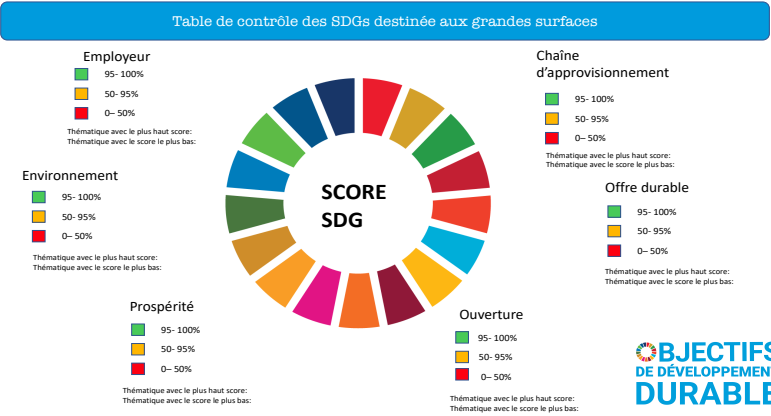
Le tableau de bord des SDGs, destinés aux grandes surfaces résulte dans le calcul d'un **Score SDG** et **6 Sous-scores** relatifs qui seront utilisés comme KPIs par l'entreprise.

Comment le calculer? Lors de l'évaluation annuelle, l'entreprise devra marquer ces objectifs selon trois états d'avancement, 'en retard', 'en cours', et 'atteint'. Pour chaque objectif atteint 2 points seront attribués. Pour chaque objectif 'en cours', et cela signifie que par extrapolation l'objectif sera atteint pour 2030, 1 point est attribué. Le score est ensuite calculé sur 596 (298x2) et exprimé en pourcentage. Le même principe s'applique pour les 6 thématiques différentes.

Remarque: Il est normal que le total des scores ne donne pas le Score SDG car certains doublons se retrouvent dans deux thématiques différentes.

Score SDG	Evalutation sur base du tableau du nombre d'objectif atteint	/ 596	%
Score chaîne d'approvisionnement	SCORE	/ 52	%
	Politique fournisseurs	/ 30	%
	Formation et aide au développement des producteurs	/ 22	%
Score offre durable	SCORE	/ 172	%
	Produits durables	/46	%
	Pêche durable	/ 24	%
	Lutte contre la déforestation	/78	%
	Bien-être animal	/24	%
Score ouverture	SCORE	/60	%
	Santé des clients	/32	%
	Implication des parties prenantes	/2	%
	Partenariats	/26	%
	SCORE	/116	%
	Santé des collaborateurs	/20	%
	Inclusion et diversité	/60	%

Score employeur	Conditions de travail	/14	%
	Formations et développement des collaborateurs	/22	%
Score environnement	SCORE	/152	%
	Climat	/12	%
	Protection de la biodiversité	/8	%
	Gestion de l'eau	/12	%
	Traitements des déchets	/30	%
	Emballages	/32	%
	Déchets alimentaires	/16	%
	Réfrigérant	/12	%
	Mobilité et logistique	/12	%
Score prospérité	Mobilité des clients et collaborateurs	/18	%
	SCORE	/64	%
	Energie	/30	%
	Infrastructures durables	/10	%
	Contribution au tissu économique local	/18	%
	Lutte contre la corruption	/6	%



SOCIÉTÉ

**Éliminer la pauvreté sous toutes formes et partout dans le monde.**

Le monde de la grande distribution a un impact important sur la pauvreté à travers sa chaîne d'approvisionnement et de production. En effet, leurs opérations s'étendent sur plusieurs pays et continents dont les réalités sont très différentes. Les grandes surfaces doivent s'assurer qu'elles sont créatrices de valeur pour la population là où elles se fournissent, produisent et vendent. À travers des politiques d'achats et de productions responsables, elles peuvent contribuer à réduire toutes formes de pauvretés à travers le monde.

Thématique	Indicateur	Unité	Objectif	Cible	Indicateur (ONU)	Outil	Source
Politique fournisseurs	Fournisseurs ayant fait l'objet d'un audit social (1) par un bureau d'audit agréé (durant les 3 dernières années)	% du nombre total de fournisseurs	100%	1.1 1.2	1.1.1 1.2.1 1.2.1	SA8000, BSCI, Ecovadis, ISO204000, Global G.A.P	Colruyt, Delhaize, Aldi, Carrefour, Lidl
	Fournisseurs dans des pays à risque (2)	% du nombre total de fournisseurs	MIN*	1.1 1.2	1.1.1 1.2.1 1.2.1		Colruyt, Carrefour, Delhaize
		#					
	Fournisseurs promouvant l'inclusion économique (3)	% du nombre total de fournisseurs	MAX	1.4	1.4.1		GRI-G4 G4-DMA8
		#					
	Mise en place d'une politique d'achat assurant une rémunération responsable et durable, équivalente aux produits ou services offerts	OUI/NON	OUI	1.1 1.2	1.1.1 1.2.1 1.2.1		UN Global Compact- Oxfam poverty footprint
Produits durables	Sites de productions de produits de marques propres ayant fait l'objet d'un audit social (1) par un bureau d'audit agréé (durant les 3 dernières années)	% du nombre total des sites de productions de marque propres	100%	1.1 1.2	1.1.1 1.2.1 1.2.1	SA8000, BSCI, Ecovadis, ISO204000	Delhaize
	Mise en place de code de conduite sur les sites de productions assurant une rémunération responsable et durable, équivalente aux produits ou services offerts	OUI/NON	OUI	1.1 1.2	1.1.1 1.2.1 1.2.1		UN Global Compact- Oxfam poverty footprint

* Mise en place de plan de contrôle renforcé et de soutien dans les pays à risques (2)



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

En tant que distributeur alimentaire, les grandes surfaces ont un rôle important à jouer pour assurer que partout où elles opèrent, leurs clients aient accès à des produits de qualités nutritivement à un prix raisonnable. De plus, travaillant en étroite collaboration avec le secteur de l'agriculture, elles peuvent utiliser leur influence pour une transition vers une agriculture durable.

Thématique	Indicateur	Unité	Objectif	Cible	Indicateur (ONU)	Outil	Source
Déchets alimentaires	Déchets alimentaires faisant l'objet de dons pour la consommation humaine	Tonnes	MAX*				Delhaize
		Tonnes/ CA					
		Equivalent Repas					Carrefour
Formation et aide au développement des producteurs	Plans d'actions pour aider les agriculteurs à développer des techniques agricoles durables, et productives	OUI/NON	OUI	2.3 2.4	2.3.1 2.4.1	New vision for agriculture	SDG Industry Matrix, Carrefour (uniquement pour le bio)
	Agriculteur ayant bénéficié d'une aide/ formations pour le développement de techniques agricoles durables, et productives	#	MAX			Global research alliance on agricultural greenhouse gases	
	Investissement dans les aides/formations aux agriculteurs pour le développement de techniques agricoles durables, et productives	€					
		% du CA					
Santé des clients	Volume total des ventes alimentaires qui contiennent des ingrédients à valeur nutritives améliorées comme les fibres, les vitamines, et les minéraux.	€	MAX **	2.1	2.1.1 2.1.2	Scaling Up Nutrition Movement (SUN)	GRI- G4 - Food Processing Sector Disclosure Colruyt
		% du CA					Colruyt
	Réduction de matières grasses dans les produits de marques propres	Tonnes	MAX *	2.1	2.1.1 2.1.2	Global Alliance for Improved Nutrition (GAIN)	Colruyt
		%					
	Réduction d'acides gras saturés dans les produits de marques propres	Tonnes					Colruyt
		%					
	Réduction de sucres dans les produits de marques propres	Tonnes					Colruyt
		%					Lidl
	Réduction de sel dans les produits de marques propres	Tonnes					Colruyt
		%					Lidl
	Augmentation des fibres dans les produits de marques propres	Tonnes					Colruyt
		%					
	Produits sains (4) dans l'assortiment de produits de marques propres	%	MAX	2.1	2.1.1 2.1.2	Choices International Foundation	Delhaize
		#					
	Plan d'action pour promouvoir une alimentation saine chez les consommateurs	OUI/NON	OUI	2.1	2.1.1 2.1.2		Colruyt, Lidl
	Sites de production de marques propres certifiés en matière de sécurité alimentaire	% du nombre total de sites de production de marque propre	100%	2.1	2.1.1 2.1.2	Global Food Safety Initiative	Delhaize
	Oeufs de poule frais ne provenant pas d'un élevage en cage	% du nombre total d'oeufs de poule	100%	2.4	2.4.1	Meilleure Vie, Bio	Colruyt, Carrefour
	Produits à base d'oeufs de poule ne provenant pas d'un élevage en cage	% du nombre total de produits à base d'oeufs	100%	2.4	2.4.1	Meilleure Vie, Bio	Colruyt
	Viande de lapin provenant d'élevage en parc	% du poids total de viande de lapin	100%	2.4	2.4.1	Meilleure Vie, Bio	Colruyt, Lidl , Carrefour

Bien être animal	Viande de poulets ne provenant pas d'un élevage en cage	% du poids total de viande de poulet	100%	2.4	2.4.1	Meilleure Vie, Bio	Carrefour
	Lait issus d'un mode d'élevage alternatif (5)	% du volume total de lait	100%	2.4	2.4.1	Meilleure Vie, Bio	Carrefour
	Boeuf issus d'un mode d'élevage alternatif (6)	% du poids total de viande de boeuf	100%	2.4	2.4.1	Meilleure Vie, Bio	Carrefour
	Abattoirs ayant fait l'objet de contrôle ou d'audit les 3 dernières années	% du nombre total d'abattoirs	100%	2.4	2.4.1	Meilleure Vie, Bio	Carrefour, Lidl, Colruyt
	Chiffre d'affaire provenant des produits respectueux des animaux (7)	€ % du CA	MAX	2.4	2.4.1	Meilleure Vie, Bio, Label V	
	Variation du chiffre d'affaire provenant des produits respectueux des animaux (7) (sur les 3 dernières années)	%	Augmentation	2.4	2.4.1	Meilleure Vie, Bio, Label V	Lidl
	Chiffre d'affaire provenant de produit végétariens et végétans	€ % du CA	MAX	2.4	2.4.1	Label V	Aldi , Lidl,SDG Industry Matrix, Carrefour
	Variation de l'offre de produits végétariens et végétans (sur les 3 dernières années)	% de l'offre total de produit alimentaire	Augmentation				
	Produits végétariens et végétans dans l'assortiment	# %	MAX				

* Tout en minimisant la quantité de perte alimentaire.

**Le but étant d'assurer une bonne qualité nutritive des produits, un bon indice de la qualité nutritive est le nutri-score (12)


Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Les grandes entreprises de la distribution ont un rôle à jouer pour assurer la bonne santé de ses clients, de ses collaborateurs mais aussi de ses fournisseurs et des communautés dans lesquelles elles opèrent. Certains indicateurs relatifs à l'alimentation saine sont déjà repris dans l'objectif "Faim Zero". Il est également important de préciser que dans le cadre belge, une couverture minimale aux soins de santé est assurée par l'état.

Thématique	Indicateur	Unité	Objectif	Cible	Indicateur (ONU)	Outil	Source
Santé des collaborateurs	Investissement dans la santé et la sécurité des collaborateurs	€	Bon niveau de sécurité et bien-être*	3.8	3.8.1 3.8.2		UNCTAD proposed core SDG reporting
		% du CA					
	Collaborateurs vaccinés (ou en ayant eu l'opportunité) par le biais de l'organisation	% du nombre total de collaborateurs	100%	3.8	3.8.1 3.8.2		Colruyt (grippe)
	Collaborateurs en congé maladie longue durée (> 6 mois)	#	Réduction	3.4	3.4.1		GRI - G4 Colruyt
		%					
	Taux d'absentéisme pour maladie (8)	%	MIN	3.4	3.4.1		Carrefour
	Collaborateur souffrant d'une maladie professionnelle (9)	#	0	3.4	3.4.1		Delhaize, Carrefour
		% du nombre total de collaborateurs					
	Mise en place d'un programme d'assistance psychologique	OUI/NON	OUI	3.4	3.4.1 3.4.2		Lidl
	Enquête de bien-être au travail (10) des collaborateurs	OUI/ NON	OUI	3.4	3.4.1 3.4.2		Lidl, Delhaize
	Mise en place de soutien pour les collaborateurs souffrant de dépendences (alcool, tabac et autres)	OUI/NON	OUI	3.5	3.5.1 3.5.2		WHO Global Health Observatory Indicators Colruyt, Carrefour
	Enquête évaluant le mode de vie sains (11) des collaborateurs **	OUI/NON	OUI	3.4	3.4.1 3.4.2	World Health organisation Global Strategy on Diet, Physical Activity and Health	
	Formations pour promouvoir un mode de vie sain chez les collaborateurs (alimentation, hygiène, activités physiques,...)	heures/collaborateurs	En fonction des résultats de l'enquête	3.4 3.5	3.4.1 3.4.3 3.5.2		Colruyt, Carrefour Lidl
		% du CA					
Santé des clients	Formations auprès des clients pour un mode de vie sain (alimentation, hygiène, activités physiques,...)	heures	MAX	3.4	3.4.1 3.4.2	World Health organisation Global	Colruyt
	Programme d'accompagnement des clients pour un mode de vie sain (application, consultation diététique, etc, ...)	OUI/ NON	OUI	3.4	3.4.1 3.4.2	Strategy on Diet, Physical Activity and Health	Delhaize, Colruyt, Carrefour
	Utilisation du Nutri-Score (12)	OUI/ NON	OUI	3.4	3.4.1 3.4.2		Colruyt, Delhaize
	Produits disposants de l'indice Nutri-Score	#	MAX	3.4	3.4.1 3.4.2		
		% de l'offre totale de produits alimentaires					
	Utilisation d'antibiotique dans la production de nourriture	% de l'offre totale de produits alimentaires	0%	3.4	3.4.1 3.4.2		SDG Industry Matrix

	Part du chiffre d'affaire provenant de la vente de fruits et légumes	% du CA	MAX	3.4	3.4.1 3.4.2		
	Croissance annuelle du chiffre d'affaire provenant de la vente de fruits et légumes	%	Augmentation par une mise en évidence dans les magasins	3.4	3.4.1 3.4.2		Lidl
Politique fournisseurs	Enquête concernant le bien-être au sein de la chaîne d'approvisionnement ***	OUI/NON	OUI	3.4 3.5 3.8	3.4.1 3.4.2 3.5.2 3.8.2 3.9.2		
Formation et aide au développement des producteurs	Fournisseurs avec un niveau de bien-être des employés critiques ****, bénéficiant d'un soutien, et suivis de la part de l'organisation dans le but d'améliorer leurs résultats.	% du nombre total de fournisseurs	100%	3.4 3.5 3.8	3.4.1 3.4.2 3.5.2 3.8.2 3.9.2		SDG Industry Matrix
	Investissement dans l'amélioration du bien-être (9) dans la chaîne d'approvisionnement	€	Supprimer toutes situations critiques****				
		% du CA					

* Il est important dans ce cadre de fixer au sein de l'organisation une définition de bonne sécurité et bien-être suivant différents critères (2019). Ces critères peuvent se baser sur l'UNCTAD Proposed core SDG Reporting 2019, paragraphe 230, p.50 et 51 et doivent aborder les différents aspects du bien-être au travail (9).

** L'organisation devra mettre en place des critères évaluant le niveau de saine vie de ces collaborateurs. Évaluer le mode de vie sains des collaborateurs ou clients doit se baser sur au moins 3 aspects: L'hygiène de vie, L'activité physique, L'alimentation

*** La plan doit assurer au minimum que tous les employés aient accès aux services de santé et soient couverts par une assurance santé

****Basé sur les résultats d'une enquête auprès des fournisseurs



Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Les géants de la distribution peuvent jouer un rôle éducatif dans la vie des consommateurs, de son personnel et de ses fournisseurs. L'éducation à un mode de vie sain a déjà été reprise dans le SDG3, et ne sera par conséquent pas repris dans cette section. L'organisation, par différent biais, peut assurer le développement de compétences importantes pour que chaque collaborateur contribue de manière durable au développement de l'organisation.

Thématique	Indicateur	Unité	Objectif	Cible	Indicateur (ONU)	Outil	Source
Formation et développement du personnel	Investissement dans la formation des collaborateurs	€	Offrir des opportunités de formations de qualités pour tous	4.4	4.4.1		Colruyt
		% du CA					
		€/collaborateurs					UNCTAD proposed core SDG reporting
	Quantité de formations assurées	heures/collaborateurs	MAX	4.4	4.4.1		Lidl, Carrefour GRI- G4 Sustainability Reporting
	Formations développants des compétences/connaissances durables pour les collaborateurs (développement durable et éducation à la citoyenneté)	heures/collaborateurs	MAX*	4.7	4.7.1		GRI- G4 - 43 Sustainability Reporting Guidelines
		% du CA					
	Formations pour le développement des compétences des collaborateurs	heures/collaborateurs	MAX**	4.4	4.4.1		Colruyt
		% du CA					
Formation et aide au développement pour les producteurs	Enquête de satisfaction des collaborateurs vis-à-vis des formations	OUI/NON	OUI	4.4	4.4.1		
	Stagiaires	#	Adéquat***	4.4	4.4.1		Colruyt, Lidl
	Fournisseurs ayant pris part à des formations proposées par l'organisation	% du nombre total de fournisseurs	MAX	4.4 4.7	4.4.1 4.7.1		Colruyt
	Fournisseurs où des programmes de formations sont proposés	% du nombre total de fournisseurs	100%	4.4 4.7	4.4.1 4.7.1		

* Evaluer les compétences et connaissances des collaborateurs par une enquête.

** Evaluer la satisfaction de l'offre de formations par une enquête.

*** Assurer un apprentissage constructif et un environnement éducatif.


Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

En tant que grands employeurs, les grandes surfaces peuvent s'assurer qu'elles offrent les mêmes chances de développement à ses collaborateurs qu'importe leur genre. Il s'agit également d'assurer cette égalité des chances tout au long de sa chaîne d'approvisionnement et de production.

Remarque: Les indicateurs développés ci-dessous doivent être simultanément calculés pour les hommes.

Thématique	Indicateur	Unité	Objectif	Cible	Indicateur (ONU)	Outil	Source
Inclusion et diversité	Femmes collaboratrices	% du nombre total de collaborateurs	Assurer l'égalité des chances	5.1	5.1.1		Colruyt, Delhaize, Carrefour, Aldi, Lidl
	Temps partiels accordés aux femmes	% du nombre total de temps partiels		5.1	5.1.1		UNCTAD proposed core SDG reporting
	Temps pleins accordés aux femmes	% du nombre total de temps pleins		5.1	5.1.1		
	CDD accordés aux femmes	% du nombre total de CDD		5.1	5.1.1		Lidl, Delhaize, Aldi
	CDI accordés aux femmes	% du nombre total des CDI		5.1	5.1.1		
	Femmes aux postes de managers	% du nombre total de postes de management		5.2	5.5.2		Carrefour, Delhaize, UNCTAD proposed core SDG reporting
	Femmes dans la direction	% du nombre total de postes de directions		5.2	5.5.2		
	Femmes dans le conseil de direction	% du nombre total de place dans le conseil de direction		5.2	5.5.2		
	Femmes dans le conseil d'administration	% du nombre total de place dans le conseil d'administration		5.2	5.5.2		
	Discrimination sur base du salaire	Ratio: Salaire basique femme/ Salaire basique homme	1	5.1	5.1.1		GRI G4 - Sustainability Reporting Guidelines
	Femmes collaboratrices revenant d'un congé parental toujours employée 12 mois après leur retour	% du nombre total de femmes revenant d'un congé parental	100%	5.1	5.1.1		GRI Standards - 401-3
Fournisseurs	Fournisseurs certifiés selon un standard garantissant l'égalité des sexes	% du nombre total de fournisseurs	100%	5.1	5.1.1	GEEIS	Carrefour
Produits durables	Sites de production de l'organisation certifiés selon un standard garantissant l'égalité des sexes	% du nombre total de sites de productions de marques propres	100%	5.1	5.1.1	GEEIS	Carrefour

PLANETE

**Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable**

Toutes les grandes surfaces dans leurs opérations de productions et de distribution ou encore par l'intermédiaire de leurs fournisseurs dans la chaîne d'approvisionnement utilise la ressource précieuse qu'est l'eau. Il est important de pouvoir gérer cette utilisation pour réduire au maximum son impact et assurer un accès à l'eau pour tous.

Thématique	Indicateur	Unité	Objectif	Cible	Indicateur (ONU)	Outil	Source
Gestion de l'eau	Mise en place d'un plan de gestion de l'eau durable	OUI/NON	OUI	6.4	6.4.1 6.4.2		SDG Industry Matrix , Carrefour, Colruyt
	Consommation d'eau totale	m3	MIN	6.4	6.4.1 6.4.2	WASH pledge CEO Water Mandate Water Action Hub	Colruyt, Carrefour, Delhaize
		m3/m2 (surface de vente)					Delhaize, Carrefour
		m3/CA					UNCTAD proposed core SDG reporting
	Eau de ville utilisée	% de la consommation d'eau totale		6.4	6.4.1 6.4.2		Colruyt
	Eau de souterraines utilisée	% de la consommation d'eau totale		6.4	6.4.1 6.4.2		Colruyt
	Eau de pluie utilisée	% de la consommation d'eau totale		6.4	6.4.1 6.4.2		Colruyt
	Eaux usées recyclées et réutilisées	% de la consommation d'eau totale	MAX	6.3	6.3.1 6.3.2		Colruyt UNCTAD proposed core SDG reporting GRI- G4
		m3					
Politique fournisseurs	Mise en place d'une politique fournisseurs assurant un accès à l'eau potable et à l'hygiène pour tous, dans les communautés dans lesquels ils opèrent	OUI/NON	OUI	6.1 6.2	6.1.1 6.2.1		SDG Industry Matrix
	Mise en place d'une politique fournisseurs concernant la gestion durable de l'eau	OUI/NON	OUI	6.4	6.4.1 6.4.2		SDG Industry Matrix
Formation et aide au développement des producteurs	Agriculteur ayant suivis une formation aux techniques d'agricultures durable minimisant l'utilisation d'eau	#	MAX	6.4	6.4.1 6.4.2		SDG Industry Matrix
	Investissement dans des formations aux techniques d'agriculture durable minimisant l'utilisation d'eau	€					
		% du CA					
Produit durable	Produits contenant du coton	#		6.3 6.4	6.3.2 6.4.1 6.4.2	GOTS, Better Cotton Standard System, BCI , OCS, OCA	Colruyt, Aldi
	Produits contenant du cotons (13) certifié durable	% du nombre de produits contenant du cotons	100%				



Établir des modes de consommation et de production durables

Les grandes surfaces sont synonymes de consommation et de production. C'est leur raison d'être. Sans consommateurs elles n'existeraient pas, elles ne produiraient pas. Elles sont le reflet de nos modes de consommations. C'est pourquoi elles jouent un rôle majeurs dans la transition vers des modes de consommation et de production plus durable.

Remarque:

- La Belgique a interdit la distribution de sachet plastique à usage uniques. C'est la raison pour laquelle aucun indicateur ne s'y attaque.
- Les indicateurs concernant les produits contenant de l'huile de palme, le bois, le soja et le coton ont été développés dans d'autres SDG au vu de leur contribution importante à ceux-ci. Ils ont bien sûr également toutes leurs places dans le SDG12 mais seront regroupés dans les indicateurs concernant les produits durables (21) en général.

Thématique	Indicateur	Unité	Objectif	Cible	Indicateur (ONU)	Outil	Source
Déchets alimentaires	Volume de déchets alimentaires	Tonnes	MIN	12.3	12.3.1	Food loss & Waste protocol	Delhaize
		Tonnes/CA					
	Variation du volume des déchets alimentaires (sur les 3 dernières années)	%	Réduction maximum	12.3	12.3.1		Carrefour, Lidl
	Déchets alimentaires recyclés (y compris incinération (14) et méthanisation (15))	% du volume total de déchet alimentaire	Priorité 4	12.3 12.5	12.3.1 12.5.1		Delhaize, Colruyt
	Déchets alimentaires destinés à l'alimentation animale	% du volume total de déchet alimentaire	Priorité 2				Delhaize, Colruyt
	Déchets alimentaires donnés à la consommation humaine	% du volume total de déchet alimentaire	Priorité 1				Delhaize,
	Déchets alimentaires destinés au compost (16)	% du volume total de déchet alimentaire	Priorité 3				Delhaize, Aldi
Traitements des déchets (Circularité)	Déchets alimentaires destinés à la décharge et l'enfouissement	% du volume total de déchet alimentaire	0%	12.3	12.3.1		Aldi
	Poids total des déchets non-alimentaires	Tonnes	MIN	12.5	12.5.1		Delhaize, Aldi, Carrefour
		Tonnes/CA					Delhaize, UNCTAD proposed core SDG reporting
	Variation du volume de déchets non-alimentaires (sur les 3 dernières années)	%	Réduction maximum	12.5	12.5.1		
	Déchets dangereux (17)	Tonnes/CA	MIN	12.4 12.5	12.4.2 12.5.1		Aldi
	Déchets papier/carton	Tonnes/CA	MIN	12.5	12.5.1		Aldi
	Déchets urbains (18)	Tonnes/CA	MIN	12.5	12.5.1		Aldi
	Déchets d'emballages	Tonnes/CA	MIN	12.5	12.5.1		Aldi
	dont carton / papier	%					
	dont PET	%					
	dont autres	%					
	Déchets de types appareils usagés	Tonnes/CA	MIN	12.5	12.5.1		Aldi
	Déchets réutilisés	% du poids total de déchet	MAX Priorité 1	12.5	12.5.1		Aldi, Carrefour, Delhaize, Colruyt * UNCTAD proposed core
	Déchets recyclés (19)	Tonnes/CA	MAX Priorité 2				

		Tonnes/CA				proposé au Core SDG reporting
	Matériaux refabriqués/remanufacturés dans la production	% du poids total de déchet	MAX Priorité 3			
		Tonnes/CA				GRI Standard 301-2
	Déchets enfuits ou envoyés en décharge	% du poids total de déchet	MIN	12.5	12.5.1	Aldi, Delhaize
	Plan pour plus de circularité dans la gestion des déchets	OUI/NON	OUI	12.5	12.5.1	Green Deal Achat Circulaire Lidl, Carrefour
Emballage	Emballages économisés (par rapport à l'année précédente)	% du volume total d'emballage	Réduction maximum	12.2	12.2.1 12.2.2	Global Protocol on packaging sustainability 2.0 Global Declaration on Plastics Carrefour Colruyt (en tonnes), SDG Industry Matrix
	Emballages primaires (20) réutilisables, recyclables ou compostables	% du volume total d'emballage primaires	100%	12.2 12.5	12.2.1 12.2.2 12.5.1	Delhaize, Lidl
	Emballages primaires (20) certifiés durables	% du volume total d'emballage primaires	MAX **	12.2 12.5	12.2.1 12.2.2 12.5.1	FSC/ PEFC/ Ecolabel Delhaize (fibres de bois), Aldi
	Emballages secondaires et tertiaires (20), certifiés durables, réutilisables, recyclables ou compostables	% du volume total d'emballages secondaires et tertiaires	100%	12.2 12.5	12.2.1 12.2.2 12.5.1	FSC/ PEFC / OK Compost/ Ecolabel Aldi
	Poids des matériaux utilisés pour les emballages primaires	Tonnes/CA	MIN ***	12.2 12.5	12.2.1 12.2.2 12.5.1	Aldi
	dont bois, carton, papier	%				FSC/PEFC
	dont plastiques	%				
	dont autres	%				
	Poids des matériaux utilisés pour les emballages secondaires	Tonnes/CA	MIN	12.2 12.5	12.2.1 12.2.2 12.5.1	
	dont bois, carton, papier	%				FSC/PEFC
	dont plastiques	%				
	dont autres	%				
	Poids des matériaux utilisés pour les emballages tertiaires	Tonnes/CA	MIN	12.2 12.5	12.2.1 12.2.2 12.5.1	
	dont bois, carton, papier	%				FSC/PEFC
	dont plastiques	%				
	dont autres	%				
Produits durables	Chiffre d'affaire provenant de produits durables (21)	% du CA	MAX	12.1	12.1.1	(21) Liste de labels Lidl, GRI-G4 FP2
		€				
	Offre de produits durables (21)	% de l'offre de produits totale				
		#				
	Chiffre d'affaire provenant de produits biologique	% du CA	MAX	12.1	12.1.1	Label Biogarantie, Label bio européen Delhaize, Carrefour, Lidl (croissance)
		€				
	Offre de produits biologiques	% de l'offre de produits totale				
		#				Carrefour, Aldi
	Chiffre d'affaire provenant de produits issus du commerce équitable (22)	% du CA	MAX	12.1	12.1.1	Fairtrade Carrefour
		€				
	Offre de produits issus du commerce équitable	% de l'offre de produits totale				
		#				Carrefour, Aldi

	Thé, tisanes et infusions	#					
	dont Thé, tisanes et infusions certifiés durable	%	100%	12.1	12.1.1	UTZ, Rainforest Alliance, Fairtrade, Bio	Lidl, Delhaize, Aldi
	Produits contenant du cacao	#					
	dont Produits à base de cacao certifiés durable	%	100%	12.1	12.1.1	UTZ, Rainforest Alliance, Fairtrade, Bio, Beyond Chocolate	Colruyt, Lidl, Delhaize, Aldi
	Produits contenant du café	#					
Contribution au tissu économique local	dont Produits de cafés (23) certifiés durable	%	100%	12.1	12.1.1	UTZ, Rainforest Alliance, Bio, Fairtrade	Colruyt, Lidl, Delhaize, Aldi
	Chiffre d'affaire provenant de produits issus d'approvisionnement local (24)	% du CA	MAX	12.7	12.7.1		GRI G4 - Sustainability Reporting Guidelines UNCTAD proposed core SDG reporting, Carrefour
		€					
		% de l'offre de produits totale					
	Offre de produits issus d'approvisionnement local	#					
	Variation du chiffre d'affaire provenant de produits locaux (sur les 3 dernières années)	%	Augmentation	12.7	12.7.1		Lidl

* La plupart des rapports regroupent réutilisation, recyclage, et refabrication (remanufacture), alors que leur impact durable est différent.

** Tout en réduisant au maximum les emballages et priorisant les emballages réutilisables, recyclables et compostables.

*** Tout en assurant une durée de conservation des produits raisonnables.



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Les activités et les opérations des grandes surfaces ont sans aucun doute un impact climatique important. Afin d'assurer leurs opérations elles relâchent d'importantes quantités de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Elles peuvent alors agir pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre par des technologies et infrastructures durables ainsi que des plans d'actions concernant la mobilité.

Outil général: Retailers Environmental Action Programme (REAP)

Thématique	Indicateur	Unité	Objectif	Cible	Indicateur (ONU)	Outil	Source
Climat	Emissions de gaz à effet de serre total	tonnes d'équivalent CO ₂ /CA	Réduire au maximum - Carbon neutral (25)	13.2	13.2.2	World Resource Institute (WRI) Green House Gas Protocol Science Based Targets Initiative	Colruyt
		kg d'équivalent CO ₂ / m ² de surface de vente					Delhaize
		tonnes d'équivalent CO ₂					Carrefour, Lidl
	Variation des émissions de gaz à effet de serre (sur les 5 dernières années)	%	Diminution	13.2	13.2.2	GHG protocol	Colruyt, Carrefour, Delhaize, Lidl
	Scope 1 (26)	tonnes équivalent CO ₂ / CA	MIN	13.2	13.2.2.	GHG protocol	Carrefour, Delhaize, Lidl, Aldi
	Scope 2 (26)	tonnes équivalent CO ₂ /CA	MIN	13.2	13.2.2.	GHG protocol	Carrefour, Delhaize, Lidl, Aldi
	Scope 3 (26)	tonnes équivalent CO ₄ / CA	MIN	13.2	13.2.2.	GHG protocol	Carrefour, Delhaize, Lidl, Aldi
	Mise en place d'un prix interne du carbone (27)	OUI/NON	OUI	13.2	13.2.2	GHG protocol	SDG Industry Matrix, Carrefour
Réfrigérant	Variation des émissions d'équivalent CO ₂ liée aux fluides réfrigérants sur les 3 dernières années	%	Réduction	13.2	13.2.2		Carrefour
	Taux de fuites des réfrigérants	%	0%	13.2	13.2.2		Delhaize, Carrefour
	Potentiel de réchauffement planétaire moyen des réfrigérants utilisés (21)	GWP	MIN	13.2	13.2.2		Delhaize
	Equipement réfrigérant 100% naturels (sans HFC ou HCFC)	% du nombre total d'équipement	Priorité 1	13.2	13.2.2		Colruyt, Carrefour
	Equipements réfrigérants hybrides (mix HFC et naturel)	% du nombre total d'équipements réfrigérants	Priorité 2	13.2	13.2.2		Carrefour
	Magasins disposant d'installations récupérant la chaleur des installations de réfrigération	% du nombre total de magasins	MAX	13.2	13.2.2		Colruyt
	Sites disposant de bornes de recharges électriques	#	MAX	13.2	13.2.2		Colruyt
		% du nombre total de sites					
	Vélos d'entreprise (classiques et électriques)	#	MAX	13.2	13.2.2		Colruyt
	Véhicules de société diesel	% du nombre total de véhicules de sociétés	Priorité 6				
	Véhicules de société CNG	% du nombre total de véhicules de sociétés	Priorité 3				

Mobilité des clients et collaborateurs *		#					
	Véhicules de société hybrides	% du nombre total de véhicules de sociétés	Priorité 4	13.2	13.2.2	Ecoscore	Colruyt (uniquement le pourcentage)
		#					
	Véhicules de société électriques	% du nombre total de véhicules de société	Priorité 1				
		#					
	Véhicules de société à hydrogène	% du nombre total de véhicules de société	Priorité 2				
Mobilité et Logistique		#					
	Véhicules de société essence	% du nombre total de véhicules de société	Priorité 5				
		#					
	Plan mobilité	OUI/NON	OUI	13.2	13.2.2		Colruyt, Carrefour
	Taux de chargement des camions sortants	%	MAX	13.2	13.2.2		Colruyt
	Taux de chargement des camions entrants	%	MAX	13.2	13.2.2		Colruyt
Formation et développement des collaborateurs	Consommation par camion	Litre	MIN	13.2	13.2.2		Delhaize
	Livraisons en heures creuses	% du nombre de livraisons total	MAX	13.2	13.2.2		Colruyt
	Plan d'action mobilité et logistique durable	OUI/NON	OUI	13.2	13.2.2		
	Chauffeurs du groupe ayant participé à la formation pour une conduite éco-responsable	#	MAX	13.2	13.2.2		Colruyt
		% du nombre total de chauffeurs	100%	13.2	13.2.2		

* Les priorités ont été calculées sur base de l'ecoscore



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Les grandes surfaces commercialisent des produits provenant de la pêche. Elles peuvent exercer une pression pour assurer des techniques de pêche durable excluant la pêche intensive de ses produits et de cette manière, assurer la protection de la biodiversité en milieu aquatique.

Thématique	Indicateur	Unité	Objectif	Cible	Indicateur (ONU)	Outil	Source
Pêche durable	Produits de poissons, coquillages et crustacés sauvages	#					Colruyt
	Produits de poissons, coquillages et crustacés sauvages certifiés par un label durable	% du nombre total de produits de poissons, coquillages et crustacés sauvages	100%	14.4	14.4.1	MSC, ILVO, FIPS, AIPs, GSSI	Colruyt*, Delhaize, Carrefour, Aldi, Lidl, SDG Industry Matrix
	Produits de poissons, coquillages et crustacés sauvages FRAIS certifiés par un label durable	% du nombre total de produits de poissons, coquillages et crustacés sauvages FRAIS	100%				
	Produits de poissons, coquillages et crustacés sauvages en CONSERVE certifiés par un label durable	% du nombre total de produits de poissons, coquillages et crustacés sauvages en CONSERVE	100%				
	Produits de poissons, coquillages et crustacés sauvages SURGELÉS certifiés par un label durable	% du nombre total de produits de poissons, coquillages et crustacés sauvages SURGELÉS	100%				
	Produits de poissons, coquillages et crustacés sauvages en PRÉPARATION certifiés par un label durable	% du nombre total de produits de poissons, coquillages et crustacés sauvages en PRÉPARATION	100%				
	Produits de poissons, coquillages et crustacés d'élevages	#					Colruyt
	Produits de poissons, coquillages et crustacés d'élevages certifiés par un label durable	% du nombre total de produits de poissons, coquillages et crustacés d'élevages	100%				
	Produits de poissons, coquillages et crustacés d'élevages FRAIS certifiés par un label durable	% du nombre total de produits de poissons, coquillages et crustacés d'élevages FRAIS	100%				

	Produits de poissons, coquillages et crustacés d'élevages en CONSERVE certifiés par un label durable	% du nombre total de produits de poissons, coquillages et crustacés d'élevages en CONSERVE	100%	14.4	14.4.1	ASC , BIO, FIPs, AIPs , GSSI	Colruyt*, Delhaize, Carrefour, Aldi, Lidl,SDG <i>Industry matrix</i>
	Produits de poissons, coquillages et crustacés d'élevages SURGELÉS certifiés par un label durable	% du nombre total de produits de poissons, coquillages et crustacés d'élevages en SURGELÉS	100%				
	Produits de poissons, coquillages et crustacés d'élevages en PRÉPARATION certifiés par un label durable	% du nombre total de produits de poissons, coquillages et crustacés d'élevages en PRÉPARATION	100%				

* Seul Colruyt fait la distinction entre sauvage et d'élevage dans son rapport.



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Les différents produits distribués dans les grandes surfaces ont des impacts majeurs sur la vie terrestre dû à leur techniques de production, d'élevage, de culture. Ces techniques ne prennent pas toujours en compte les limites planétaires et dégradent les écosystèmes terrestres. Toute grande surface peut agir sur son approvisionnement tout au long de sa chaîne de valeur pour assurer une gestion durable et éviter un épuisement de la planète.

Thématique	Indicateur	Unité	Objectif	Cible	Indicateur (ONU)	Outil	Source	
Protection de la biodiversité	Plan de protection de la biodiversité sur les différents sites	OUI/NON	OUI*	15.1	15.1.2		Colruyt, Carrefour GRI-G4 - Sustainability reporting guidelines	
	Investissement dans le plan de protection de la diversité sur les différents sites	% du CA	Assurer un impact sur la biodiversité minimal ou positif *					
		€						
		Utilisation d'un système d'évaluation du capital naturel lors des prises de décisions	OUI/NON	OUI	15.1	15.1.2	Natural Capital Protocol	SDG Industry Matrix
	Ruches installées sur les sites	#	MAX	15.1	15.1.2		Carrefour	
	Plan d'action de lutte contre la déforestation**	OUI/NON	OUI	15.1 15.2	15.1.1 15.2.1	Global Forest Watch (GFW) Commodities Sustainable procurement guide for wood and paper-based products	Carrefour SDG Industry Matrix	
	Produits en bois (> 60% de bois)	#					Colruyt	
	dont Produits en bois certifiés durables (> 60% de la composition du produit)	%	100%	15.1 15.2	15.1.1 15.2.1	FSG/ PEFC	Colruyt, Carrefour, Aldi	
	Produits en papier	#					Colruyt	
	dont Produits en papier certifiés durables	%	100%	15.1 15.2	15.1.1 15.2.1		Colruyt, Aldi	
	Produits en carton	#						
	dont Produits en carton certifiés durables	%	100%	15.1 15.2	15.1.1 15.2.1		Aldi	
	Produits en bambou							
	dont Produits en bambou certifiés durables	%	100%	15.1 15.2	15.1.1 15.2.1		Aldi	
	Charbon de bois	#						
	dont Charbon de bois certifiés durables	%	100%	15.1 15.2	15.1.1 15.2.1		Colruyt	
	Produits contenant des fibres de bois (<60%)	#						
	dont Produits contenant fibres de bois certifiés durables (<60% de la composition du produit)	%	100%	15.1 15.2	15.1.1 15.2.1		Delhaize, Lidl	
	Catalogues publicitaires imprimés	Tonnes	MIN	15.1 15.2	15.1.1 15.2.1			Aldi (nombre de tracts)
		Tonnes/CA						
		Papier certifié durable ou recyclé dans les catalogues	% du poids total des catalogues	100%				Carrefour
		Soja (29) acheté	Tonnes	MIN				
			Tonnes/CA					

Lutte contre la déforestation	dont Soja acheté certifié durable	%	100% - Priorité 1	15.1 15.3	15.1.1 15.3.1	RTRS, Basel criteria for responsible soy production BFA	Colruyt
	dont Soja acheté compensé par l'achat de certificats RTRS	%	0% - Priorité 2				Colruyt
	dont Soja acheté ne disposant d'aucune certification durable, ni compensé par l'achat de certificat RTRS	%	0% - Priorité 3				
	Soja utilisé dans la fabrication de produits d'origine animale	Tonnes	MIN				Colruyt (production de viande et produits laitiers)
		Tonnes/CA					
	dont Soja certifié durable utilisé dans la fabrication de produits d'origine animale	%	100%				Lidl
	Soja produit localement et répondant aux standards de production durable (Belge)	Tonnes	MAX	Colruyt			
		Tonnes/CA					
	Offre de produits alimentaires contenant de l'huile de palme ou huile de palmiste	% de l'offre totale de produits alimentaires	MIN				
		#					
	Variation de l'offre de produits contenant de l'huile de palme et palmiste (sur les 3 dernières années)	%	Réduction				
	Huile de palme (30) commercialisée	Tonnes	MIN	Colruyt ***			
		Tonnes/CA					
	dont Huile de palme certifiée - ségrégée	%	100%	Colruyt, Carrefour, Aldi, Delhaize, Lidl****			
	dont Huile de palme certifiée - balance de masse	%	0%				
dont Huile de palme achetée via des certificats RSPO	%	0%					
Huile de palmiste (30) commercialisée	Tonnes	MIN					
	Tonnes/CA						
dont Huile de palmiste certifiée - ségrégée	%	100%					
dont Huile de palmiste certifiée - balance de masse	%	0%					
dont Huile de palmiste achetée via des certificats RSPO	%	0%					

* Sur base d'une analyse de l'impact sur la biodiversité des différents sites de l'organisation

** Principalement en travaillant sur l'approvisionnement de produits respectueux de la forêt.

*** Colruyt est le seul à faire la différence entre huile de palme et huile de palmiste (30).

**** Lidl, Delhaize et Aldi ne différencie pas la certification ségrégée et balance de masse.

SOCIETE

**Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable**

Les grandes surfaces sont de grandes consommatrices d'énergie. Elles peuvent agir de deux manières : en réduisant un maximum leur consommation d'énergie et en utilisant des sources d'énergie plus propre. Certaines s'attaquent même à la production d'énergie renouvelable.

Thématique	Indicateur	Unité	Objectif	Cible	Indicateur (ONU)	Outil	Source
Energie	Consommation énergétique	MWH/ CA	MIN	7.3	7.3.1		Colruyt, UNCTAD proposed core SDG reporting
		kWH/m2					Delhaize, Carrefour, Lidl,
	Carburant non-renouvelable	% de la consommation énergétique totale	MIN	7.3	7.3.1		Aldi, CDP 2017 Climate Change, UNCTAD proposed core SDG reporting
	Carburant renouvelable	% de la consommation énergétique totale					
	Electricité	% de la consommation énergétique totale					
	Variation de consommation énergétique (sur les 5 dernières années)	%	Diminution	7.3	7.3.1		Colruyt, Carrefour
	Energie renouvelable (31)	% de la consommation énergétique totale	100%	7.2	7.2.1		Delhaize, UNCTAD proposed core SDG reporting
	dont solaire	%	MAX	7.2	7.2.1		CDP 2017 Climate Change
	dont éolien	%					
	dont géothermie	%					
	dont biomasse	%					
	dont hydraulique	%					
	dont autres renouvelables	%					
	Energie renouvelable produite	MWh	MAX	7.2	7.2.1		Delhaize, Colruyt, Lidl
	Energie renouvelable produite utilisée pour assurer les opérations de l'organisation	% de l'énergie renouvelables produites	MAX	7.2	7.2.1		
	Certification ISO5001 pour la gestion de l'énergie	OUI/NON	OUI	7.3	7.3.1	ISO5001	Lidl
Infrastructures durables	Nouveaux bâtiments construits selon des critères de durabilité	#	MAX	7.3	7.3.1	BREEAM	Aldi, Carrefour
		% du nombre total de nouveaux bâtiments	100%				Lidl
	Magasin basse énergie	#	MAX	7.3	7.3.1		Colruyt
		% du nombre total de magasins					
	Revalorisation énergétiques des infrastructures existantes	% du nombre total d'infrastructure	100%	7.3	7.3.1		Colruyt



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Les grandes surfaces sont des actrices importantes dans l'économie dans laquelle elles opèrent. Elles contribuent à la prospérité économique à travers leurs opérations en assurant un emploi décent à tous ces collaborateurs. De plus, elles peuvent agir pour que tous les différents acteurs de leur chaîne d'approvisionnement contribuent eux aussi à une croissance durable.

Thématique	Indicateur	Unité	Objectif	Cible	Indicateur (ONU)	Outil	Source
Contribution au tissu économique local	Chiffre d'affaire	€	Réinjection dans l'économie locale*	8.1	8.1.1		Colruyt, Delhaize, Carrefour, Aldi, Lidl
	Collaborateurs	#	Création d'emplois	8.3	8.3.1		Colruyt, Delhaize, Carrefour, Aldi, Lidl
	Taux de renouvellement du personnel (turnover)	%	MIN ****	8.5	8.5.2		GRI - G4 Sustainability Reporting Guideline
	Temps pleins	% du nombre total de contrats	Création d'emplois	8.3	8.3.1		GR G4 Sustainability Reporting Guidelines, Colruyt
	Temps partiels	% du nombre total de contrats					
	Contrats à durée indéterminée	% du nombre total de contrats		8.3	8.3.1		
	Contrats à durée déterminée	% du nombre total de contrats					
	Variation du nombre de collaborateurs (les 3 dernières années)	%	Augmentation	8.3	8.3.1		
	Etudiants jobistes	#	Assurer la formation des étudiants**	8.6	8.6.1		Colruyt
Inclusion et diversité	Enquête auprès du personnel ayant pour but de mesurer l'inclusion	OUI/NON	OUI	8.5	8.5.2	ILO PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION GRÂCE À DES AJUSTEMENTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL GUIDE PRATIQUE	Delhaize
	Femmes collaboratrices	% du nombre total de collaborateurs	Assurer l'égalité des chances	8.5	8.5.2		Colruyt, Delhaize, Carrefour, Aldi, Lidl
	Nationalités des collaborateurs	#		8.5	8.5.2		Lidl, Colruyt
	Collaborateurs porteurs d'un handicap	% du nombre total de collaborateurs		8.5	8.5.2		Carrefour, Aldi
	Collaborateurs de moins de 30 ans***	% du nombre total de collaborateurs		8.5	8.5.2		Colruyt, Delhaize, Carrefour, Aldi, Lidl , UNCTAD proposed core SDG reporting
	Collaborateurs entre 30 et 50 ans	% du nombre total de collaborateurs					
	Collaborateurs de plus de 50 ans	% du nombre total de collaborateurs					
	Salaires et avantages sociaux total de collaborateurs	% du CA	Diminuer l'écart salarial et supprimer toute discrimination	8.5	8.5.1	UNCTAD proposed core SDG reporting	
	dont femmes	€					
	dont hommes	%					
	dont < 30 ans	%					
	dont 30 < X < 50 ans	%					
	dont > 50 ans	%					
	dont employés *****	%					
	dont les managers (niveau 1)	%					
	dont les managers (niveau 2)	%					

	dont les postes de directions	%					
Conditions de travail	Investissement dans la santé et la sécurité des collaborateurs	% du CA		8.8	8.8.1		UNCTAD proposed core SDG reporting
		€					
	Accident de travail	#	MIN	8.8	8.8.1		Colruyt
	Degré de gravité des accidents	Taux (32)					Colruyt, Carrefour
	Fréquence des accidents	Taux (33)					Colruyt, Carrefour
	Incapacité de travail	Jours					Colruyt
	Temps perdus pour cause de grèves ou de fermetures exceptionnelles	Heures	MIN	8.8	8.8.1		GRI G4 Food Processing Sector Disclosures
	Collaborateurs couverts par une convention collective de travail (34)	% du nombre total de collaborateurs	100%	8.8	8.8.2		GRI- G4 Sustainability Reporting Guideline, UNCTAD, Lidl
Politique fournisseurs	Employeur informant ses travailleurs des lois nationales et internationales des droits du travail.	% du nombre total de fournisseurs	100%	8.7 8.8	8.7.1 8.8.2	ILO	UN Global Compact - Oxfam Poverty Footprint
	Fournisseurs identifiés comme ayant un impact social négatif	% du nombre total de fournisseurs	MIN	8.7 8.8	8.7.1 8.8.2	ILO	GRI Standard 414-2
		#					
	dont la relation à été mise sous condition d'un plan d'amélioration	%	Laisser une chance et offrir un soutien				
	dont la relation à été terminée pour cause d'impact social négatif	%	Seulement lorsqu'il n'y a pas de volonté d'amélioration				

* La contribution au tissu économique local est assez discutable étant donné le caractère global de ce type d'organisation. Tout dépend de l'allocation du chiffre d'affaire (dans quoi cet argent est investi).

** Attention la formation des étudiants ne doit pas se faire au détriment de la formation des collaborateurs

*** Division de la pyramide d'âge selon les recommandations du UNCTAD/DIA/2019/1, §204. Les 5 enseignes analysées avaient opté pour des pyramides parfois différentes.

**** Le turnover doit être analysé par l'organisation. Un turnover élevé peut signifier plusieurs choses différentes.

***** Le salaire et avantages sociaux doivent être fragmenté en fonction des différentes positions hiérarchiques de l'entreprise (à adapter pour chaque entreprise). Nous imposons une fragmentation en minimum 4 niveaux.



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

La grande distribution peut agir à plusieurs niveaux assez différents pour cet objectif. Tout d'abord, en facilitant l'intégration de PME dans leur chaîne de valeur et sur les marchés. Ensuite, en adaptant leurs opérations et infrastructures grâce à des technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement. De plus, ces grandes entreprises ont les moyens d'investir dans la recherche et le développement pour des technologies et procédés plus durables souvent par le biais de partenariat avec des instituts de recherches ou universités.

Thématique	Indicateur	Unité	Objectif	Cible	Indicateur (ONU)	Outil	Source
Politique fournisseurs	Fournisseurs de petites et moyennes entreprises (PME)	#	MAX	9.3	9.3.1		
		% du nombre total de fournisseurs					
	Valeurs des échanges commerciaux avec les petites et moyennes entreprises	€					
		% du CA					
Climat	Emissions de gaz à effet de serre total	tonnes d'équivalent CO ₂ /CA	Réduire au maximum - Carbon neutral (25)	9.4	9.4.1	World Resource Institute (WRI) Green House Gas Protocol	Colruyt
		kg d'équivalent CO ₂ / m ² de surface de vente					Delhaize
		tonnes d'équivalent CO ₂					
	Variation des émissions de gaz à effet de serre (sur les 5 dernières années)	%	Diminution	9.4	9.4.1	GHG protocol	Colruyt, Carrefour
	Scope 1 (26)	tonnes équivalent CO ₂ / CA	MIN	9.4	9.4.1	GHG protocol	Carrefour, Delhaize, Lidl, Aldi
	Scope 2 (26)	tonnes équivalent CO ₂ /CA	MIN	9.4	9.4.1	GHG protocol	Carrefour, Delhaize, Lidl, Aldi
	Scope 3 (26)	tonnes équivalent CO ₄ / CA	MIN	9.4	9.4.1	GHG protocol	Carrefour, Delhaize, Lidl,
	Mise en place d'un prix interne du carbone (27)	OUI/NON	OUI	9.4	9.4.1	GHG protocol	SDG Industry Matrix, Carrefour,
Partenariats	Investissement dans la recherche et développement	€	MAX	9.5	9.5.1		UNCTAD proposed core SDG reporting
		% du CA					
	Collaboration avec les universités pour la recherche	#	MAX	9.5	9.5.1		Global Innovation Index, Colruyt



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Les grandes surfaces en tant que grand employeur doivent faire en sortes d'assurer les mêmes chances pour tous indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leur origine, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

Thématique	Indicateur	Unité	Objectif	Cible	Indicateur (ONU)	Outil	Source
Inclusion et diversité	Enquête auprès du personnel ayant pour but de mesurer l'inclusion	OUI/NON	OUI	10.2	10.2.2	ILO PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION GRÂCE À DES AJUSTEMENTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL GUIDE PRATIQUE	Delhaize
	Femmes collaboratrices	% du nombre total de collaborateurs	Assurer l'égalité des chances	10.2	10.2.2		Colruyt, Delhaize, Carrefour, Aldi, Lidl
	Nationalités des collaborateurs	#		10.2	10.2.2		Lidl, Colruyt
	Collaborateurs porteurs d'un handicap	% du nombre total de collaborateurs		10.2	10.2.2		Carrefour, Aldi
	Collaborateurs de moins de 30 ans	% du nombre total de collaborateurs		10.2	10.2.2		Colruyt, Delhaize, Carrefour, Aldi, Lidl , UNCTAD proposed core SDG reporting
	Collaborateurs entre 30 et 50 ans	% du nombre total de collaborateurs		10.2	10.2.2		
	Collaborateurs de plus de 50 ans	% du nombre total de collaborateurs		10.2	10.2.2		
	Salaires et avantages sociaux total de collaborateurs	% du CA	Diminuer l'écart salarial et assurer l'égalité des chances	10.4	10.4.1		UNCTAD proposed core SDG reporting
	dont femmes	€					
	dont hommes	%					
	dont < 30 ans	%					
	dont 30 < X < 50 ans	%					
	dont > 50 ans	%					
	dont employés *	%					
	dont les managers (niveau 1)	%					
dont les managers (niveau 2)	%						
dont les postes de directions	%						
Inclusion et diversité	Collaborateurs ayant suivis une formation anti-discrimination	% du nombre total de collaborateurs	100%	10.3	10.3.1		UN Global Compact - Oxfam Poverty Footprint
	Investissement dans les formations anti-discrimination	€	MAX				
		%					
		Incident discriminatoire reporté	#	0%			

* Le salaire et avantage sociaux doivent être fragmenté en fonction des différentes positions hiérarchiques de l'entreprise (à adapter pour chaque entreprise). Nous imposons une fragmentation en minimum 4 niveaux.



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Les grandes surfaces opèrent dans des villes et au sein de différentes communautés. Elles peuvent participer à renforcer la résilience de ces villes et communautés en renforçant l'agriculture urbaine et améliorant l'offre des magasins de proximité.

Thématique	Indicateur	Unité	Objectif	Cible	Indicateur (ONU)	Outil	Source
Infrastructure durable	Magasins de proximité urbains	#	Assurer l'accès facile des consommateurs urbains	11.3	11.3.1		Carrefour, Colruyt, Delhaize
	Chiffre d'affaire provenant de magasins de proximité urbains	€					
		% du CA					
Formation et aide au développement des producteurs	Agriculteurs urbains ayant bénéficiés d'une formation ou d'un soutien de la part de l'organisation	#	MAX	11.3	11.3.1		
	Investissement dans les formations d'agriculteurs urbains	€					
		% du CA					
Politique fournisseurs	Producteurs issus de l'agriculture urbaine	#	MAX	11.3	11.3.1		
	Valeurs des échanges commerciaux avec les producteurs issus de l'agriculture urbaines	€					
		% du CA					
Mobilité et logistique	Plan de logistique urbaine durable	OUI/NON	OUI	11.3	11.3.1	Green Deal Logistique urbaine durable	Colruyt, Carrefour

Paix et Justice



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

En tant que grandes entreprises, il est important de rester juste et transparent tout au long de ses opérations. Dans ce but, la principale action à prendre est d'agir dans la lutte contre la corruption tout au long de sa chaîne de valeur. C'est à dire condamner tout comportement corruptifs, et mettre en place des mesures préventives pour éviter ce types de comportements.

Thématique	Indicateur	Unité	Objectif	Cible	Indicateur (ONU)	Outil	Source
Lutte contre la corruption	Politique ZERO corruption en place*	OUI/NON	OUI	16.5	16.5.2	IACA	Colruyt, Delhaize, Aldi Carrefour
	Montant d'amendes payés liés à des comportements relevant de la corruption	€	0				UNCTAD proposed core SDG reporting
		% du CA					
Formation et développement des collaborateurs	Nombre d'heures moyen de formation anti-corruption par collaborateur	Heures	En fonction de la position**	16.5	16.5.2		UNCTAD proposed core SDG reporting
	Investissement dans les formations anti-corruption	€		16.5	16.5.2		
		% du CA					

* Et largement communiquée avec les collaborateurs.

** L'entreprise doit faire une analyse des risques en fonction de la position du collaborateur. Une position à haut-risque de corruption devra disposer de plus d'heure de formations, qu'une position à bas risque. Nous estimons que tout collaborateur devrait avoir un minimum de 2h de formation par an.

Partenariat

**Renforcer les moyens de mise en œuvre du Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser**

L'objectif 17 est important pour un programme de développement durable réussi. Les grandes surfaces en tant qu'actrices du secteur privé peuvent développer des partenariats avec les gouvernements, la société civile mais aussi d'autres acteurs privés pour avancer vers l'objectif commun qu'est l'Agenda 2030.

Thématique	Indicateur	Unité	Objectif	Cible	Indicateur (ONU)	Outil	Source
Lutte contre la corruption	Montant total de taxes payés	€	Tout ce qui est dû selon la loi	17.1	17.1.2		UNCTAD proposed core SDG reporting
Parties prenantes	Plan d'inclusion des parties prenantes *	OUI/NON	OUI	17.16	17.16.1		Colruyt, Delhaize, Carrefour, Lidl, Aldi, SDG Matrix
Partenariats	Partenariats pour l'achèvement des SDGs	#	MAX	17.16	17.16.1		Toutes nos sources évoquent des partenariats importants.
	avec la société civile	%					
	avec des organisations publiques	%					
	avec des organisations privées	%					
	regroupants organisations privées, publiques et/ou civiles	%					
	Partenariats pour l'achèvement des SDGs en Belgique	%	Agir là où elle opère et où elle a la possibilité d'avoir un impact	17.16	17.16.1		
	Partenariats pour l'achèvement des SDGs dans les pays à risques (2)	%					
	Investissement dans des projets liés aux SDGs émanants de partenariats	€ % du CA	MAX	17.17	17.17.1		
	Contribution philanthropique totale	€ % du CA					
	dont donations de charité	%	MAX **	17.17	17.17.1		Delhaize; UNCTAD proposed core SDG reporting
	dont donations dans des investissements communautaires	%					
	dont donations dans des initiatives commerciales	%					
	Donations faites par les clients, les fournisseurs et collaborateurs à des actions oeuvrant pour l'achèvement des SDGs, par le biais de l'organisation	€	MAX	17.17	17.17.1		Delhaize

* Par exemple, par une consultation des parties prenantes lors d'une analyse de matérialité des impacts.

** Il est toutefois préféré d'investir dans des partenariats pour l'achèvement des SDGs.

Annexe 26 : Lexique du ‘Tableau de bord des SDGs destiné aux grandes surfaces’.

LEXIQUE

(1) Audit social:

Ensemble des procédures par lesquelles est examiné le fonctionnement des relations sociales au sein de l'entreprise (Larousse).

Il s'agit du contrôle du respect des dispositions légales ou conventionnelles dans les pratiques des fournisseurs en matière de droit social, protection sociale, respect des droits de l'homme, condition de travail, etc,... (souvent référencées sur les principes de l'Organisation Internationale du Travail et des droits de l'homme). L'audit peut se faire de façon interne à l'entreprise ou par une tierce partie (organisme indépendant).

(2) Pays à risques : Terme utilisé par Colruyt, Delhaize et Carrefour dans leur rapport annuel. Colruyt ne fournit pas de définition, mais nous comprenons qu'il s'agit des pays où les normes sociales et environnementales ont un risque élevé de ne pas être respectées. Cette classification doit être faite sur base de critère précis. Carrefour fait une cartographie des pays à risque. Sa liste de pays est basée sur l'analyse des risques par pays réalisée par amfori-BSCI et le Global Right Index d'ITUC.

(3) Inclusion économique: Terme utilisé par le GRI-G4 (Guidance for Procurement Practices). Il décrit des politiques et pratiques d'inclusion économique chez les fournisseurs : femmes à haut poste de direction, emploi de personnes vulnérables, marginalisées et/ou minorités, petite et moyenne entreprise.

(4) Produit sain : Utilisé par Delhaize dans son rapport annuel, il se réfère au produit qui rencontre les critères nutritionnels européen du Choices International Foundation, ou les critères ‘Guiding Stars’ au Etat-Unis. D'autres définitions plus contraignantes pourraient être choisie par l'organisation pour un engagement plus important.

(5) Lait issu d'un mode de production durable : Utilisé par Carrefour dans son rapport annuel. Il s'agit de lait issu de l'agriculture biologique, ou de montagne et dont le pâturage des bêtes a duré plus de 6 mois.

(6) Bœuf issu d'un mode de production durable : Utilisé par Carrefour dans son rapport annuel. Il s'agit de bœuf (viande fraîche découpée en magasin), ayant passé plus de 6 mois en pâturage et portant un label bio ou autres (label rouge, en France).

(7) Produit respectueux des animaux : L'organisation mondiale de la santé animale (OIE) suivent certains principes directeurs, en matière de bien-être des animaux terrestres, qui se réfèrent aux « cinq libertés fondamentales » de 1965. Ces libertés concernent les attentes de la

société vis-à-vis des conditions de vie des animaux lorsqu'ils sont placés sous la responsabilité de l'homme, à savoir :

- Absence de faim, de soif et de malnutrition
- Absence de peur et de détresse
- Absence de stress physique ou thermique
- Absence de douleur, de lésions et de maladie
- Possibilité pour l'animal d'exprimer les comportements normaux de son espèce.

Voici les critères de Lidl dans son rapport de durabilité 2019 :

- Œufs : plein air, Meilleure Vie, Bio
- Produits laitiers : lait de pâturage, Meilleure Vie, Bio.
- Lapin : élevé en parc
- Cheval : non vendu
- Bœuf, veau, agneau, porc, volaille : Kip van morgen, Meilleure Vie, Bio
- Oie/canard : Faux Gras, Foie Fin.
- Végétalien/végétarien (avec label V).

(8) **Taux d'absentéisme pour maladie** : Il s'agit de la moyenne sur une année, du pourcentage de collaborateurs absents pour cause de maladie par jour de travail. (liantis.be)

(9) **Maladie professionnelle** : altération de la santé d'une personne consécutive à l'exercice ou aux conditions d'exercice de certains métiers (Larousse).

(10) **Bien-être du travailleurs** : Le bien-être au travail englobe toute une série d'aspect en Belgique : la sécurité au travail, la protection de la santé du travailleur, la charge psychosociale (stress, harcèlement, ...), l'hygiène du lieu de travail, et l'ergonomie et l'embellissement des lieux de travail. (belgium.be)

(11) **Modes de vie sains** : Un mode de vie sain, c'est de saisir les opportunités et d'avoir les capacités et la motivation d'agir en faveur de l'amélioration de notre bien-être physique et mental. Surveiller son alimentation, pratiquer une activité physique et se renseigner sur les aliments et notre organisme peuvent nous aider à atteindre nos objectifs santé. Être au courant des différentes exigences spécifiques selon votre état de santé et votre âge est également très important, car chacun a des besoins différents pour rester en bonne santé tout au long de la vie. (eufic.org)

(12) **Nutri-Score** : Initiative du SPF Santé Belge (inspirée du SPF Santé Français). Il s'agit d'un logo présent sur l'avant des emballages pour mieux informer les consommateurs sur la valeur nutritionnelle des aliments. Il est composé d'une échelle de 5 couleurs associées à 5 lettres (de A à E). Le score de chaque aliment est obtenu en tenant compte de la quantité des

éléments à favoriser (fibres, protéines, fruits et légumes, légumineuses et noix) et des éléments à réduire (calories, graisses saturées, sucres et sel). (health.belgium.be)

(13) **Impact de la production de coton** : La culture du coton utilise une quantité astronomique d'eau. Les nombreux composants chimiques utilisés lors du traitement du coton pollue les eaux. De plus, elle utilise une grande quantité d'insecticides et d'herbicides qui contaminent les sols, les rendent infertiles. (natura-sciences.com)

(14) **Incinération des déchets alimentaires** : L'incinération consiste à brûler les déchets. Les inconvénients de l'incinération sont nombreux. En plus du transport nécessaire à l'acheminement des biodéchets, l'incinération participe massivement à la pollution atmosphérique par l'émission de gaz carbonique et de dioxines. Et ceci, sans parler des dépenses énergétiques que nécessite ce procédé. (ecogreenvalorisation.com)

(15) **Méthanisation des déchets alimentaires** : La méthanisation est le traitement qui consiste à récupérer le méthane dégagé par des bactéries spécialisées lors de la dégradation de la matière organique, en l'absence d'oxygène (*anaérobie*) et de lumière. Ce traitement permet de valoriser les déchets alimentaires en biogaz. (ecogreenvalorisation.com)

(16) **Compostage** : Le compostage est un traitement biologique réalisé par des unités spécialisées ayant reçu un agrément sanitaire. Durant le compostage, les résidus sont dégradés dans des conditions contrôlées en présence d'oxygène (*aérobie*) et d'humidité. Ils sont alors transformés en éléments nutritifs qui serviront de fertilisants (ecogreenvalorisation.com)

(17) **Déchet dangereux** : Les déchets dangereux sont des déchets qui présentent des risques pour la santé humaine ou l'environnement : produits inflammables, explosifs, irritants, toxiques, ... (environnement.brussels) La convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, en dresse une liste.

(18) **Déchet urbain** : Les déchets qui proviennent d'entreprise et dont la composition est comparable à celle des déchets ménagers en termes de matières contenues et de proportions. (www.bafu.admin.ch)

(19) **Déchet recyclés** : *Recyclage* : Ensemble des techniques ayant pour objectif de récupérer des déchets et de les réintroduire dans le cycle de production dont ils sont issus. (Larousse)

(20) **Emballage primaire** : L'emballage primaire est le conteneur du produit fini. Il correspond généralement à l'unité de vente consommateur. (definitions-marketing.com)

Emballage secondaire : L'emballage secondaire est le regroupement des unités de consommation qui est utilisé pour acheminer les produits en points de vente. (definitions-marketing.com)

Emballage tertiaire : L'emballage tertiaire correspond à un regroupement d'emballages secondaires à des fins logistique et de manutention. (palettes sous films, caisses de regroupement, ...) (definition-marketing.com)

(21) **Produits durables :**

Durable : De nature à durer longtemps, qui présente une certaine stabilité, une certaine résistance (Larousse).

Dans un sens plus récent, le concept de produit durable désigne un mode conception produit et un mode d'organisation qui permettent d'être cohérent avec les concepts de développement et de consommation durables. Il peut s'agir par exemple d'allonger la durée de vie du produit en facilitant sa réparation en prenant le contre pied de l'obsolescence programmée ou d'adopter des modes de conception et de production permettant d'économiser la consommation d'énergie ou de matières premières. (definitions-marketing.com)

Produits certifiés avec des standards crédible de production responsable.

Voici la liste **selon Ahold Delhaize** (d'autres certifications sont données dans Certifications, Labels et Standards):

- Thé, Caffé, Cacao: UTZ, Rainforest Alliance, Fairtrade
- Huile de palme : Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO), Rainforest Alliance
- Bois et fibre de bois : FSC, PEFC, SFI
- Soja : RTRS, ProTerra
- Produits de la mer : GSSI, ASC

Selon Lidl : MSC, ASC, UTZ, Rainforest Alliance, label BIO, Fairtrade, Fairtrade Sourcing Program, label V, Lait de pâturage, Meilleure Vie, FSC, PEFC et/ou EU Eco- label.

(22) **Commerce équitable :** Le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, en particulier ceux du Sud. Les organisations du commerce équitable, soutenues par de nombreux consommateurs, s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion publique et à mener campagne pour favoriser des changements dans les règles et les pratiques du commerce international conventionnel (artisansdumonde.org).

(23) Impact de la production de **café** : Le café est un produit exclusivement cultivé dans les pays subtropicaux à faible IDH (Indice de Développement Humain) mais essentiellement consommé dans les pays industrialisés et développés. La production et la consommation étant géographiquement éloignées, les intermédiaires entre agriculteurs.rices et consommateurs.rices sont inévitables. Aujourd'hui, seul un petit nombre d'entreprises contrôle cette longue chaîne et se partage ce marché florissant. (oxfammagasinsdumonde.be)

(24) **Approvisionnement local** : La définition de ‘même marché géographique’, la définition de ‘local’ se réfère à la communauté qui entoure les opérations (dans un certains rayons kilométriques), une région dans un pays ou un pays. Il peut donc y avoir des variations considérables dans ce que l’organisation considère local (UNCTAD/DIAE/2019, §89)

L’US Farm act définit l’approvisionnement local comme l’approvisionnement de produits provenant de l’offre des producteurs géographiquement proche ou d’un site de production géographiquement proches, c’est-à-dire max 644km sans passer de frontières (US Farm Act).

(25) **Carbon neutral** : Il s’agit pour l’entreprise d’atteindre un état d’équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre d’origine humaine et leur retrait de l’atmosphère par l’homme ou de son fait. (lamps.wallonie.be) (pas suffisant mais déjà un bon premier pas).

(26) **Scope 1** : Regroupe les émissions générées directement par l’organisation et ses activités.

Grandes surfaces: Réfrigérant, camions et carburants liés aux activités principales (gaz naturel, propane, fuel ..)

Scope 2 : Regroupe les émissions associées aux consommations d’électricité, de chaleur ou de vapeur de l’organisation. Ce sont des émissions indirectes liées à l’énergie.

Grandes surfaces: Electricité

Scope 3 : Regroupe toutes les émissions indirectes exception faite de l’énergie. Ces émissions ont lieu en amont ou aval de la chaîne de valeur de l’organisation.

Grandes surfaces: Logistique, Chaîne de valeurs.

(27) **Prix interne du carbone** : L’entreprise se fixe un prix du carbone qui peut être basé sur le prix du marché, la valeur tutélaire du carbone ou encore des critères propres à l’entreprise. Il permet d’intégrer les coûts du carbone dans toutes les décisions de l’organisation et pousse l’entreprise à opter pour des projets peu émissifs.

(28) **Potentiel de réchauffement global (Global Warming Potential, GWP)** : Unité de mesure permettant d’évaluer le réchauffement potentiel d’un gaz à effet de serre en fonction de sa durée de vie dans l’atmosphère et de sa capacité à absorber les rayons infrarouges. Par convention, le PRG du CO₂ est de 1, et celui du méthane de 25. (actu-environnement.com)

(29) **Impact de la production de soja** : La culture du soja est en expansion et a un impact important sur l’environnement pour plusieurs raisons. D’abord, car plus de deux tiers du soja cultivés sur la planète est génétiquement modifiés. Ce qui nécessite plus d’engrais et contribue à la pollution des terres. Ensuite, la culture du soja est responsable de nombreuses déforestations (dont la forêt amazonienne au Brésil). De plus, l’utilisation de pesticides entraîne la pollution des rivières et fleuves. (futura-sciences.com)

(30) **Huile de palme et huile de palmiste:** L'huile de palme est obtenue par extraction à partir du mésocarpe du fruit alors que l'huile de palmiste est obtenue par extraction à partir de l'amande du fruit. (regard-sur-les-cosmetiques.fr)

Enjeux : L'huile de palme joue un très grand rôle dans la déforestation dû à une monoculture intensive qui a des impacts importants sur la biodiversité. (geo.fr)

Niveau de certification (RSPO):

- **Ségrégée :** Garantie que l'huile de palme utilisée pour fabriquer le produit est tracée et séparée des autres huiles non vérifiées sur toute la chaîne d'approvisionnement.
- **Balance de masse :** Garantie que l'huile de palme utilisée est majoritairement durable, mais sans séparation le long de la chaîne d'approvisionnement. Il s'agit donc d'un mixte durable et non-durable.
- **Certificats Green Palm :** Achat de certificats, indépendamment de la chaîne d'approvisionnement réelle.

(31) **Énergie renouvelable :** Les énergies renouvelables sont des énergies provenant de sources inépuisables issues des éléments naturels : le soleil, le vent, les chutes d'eau, les marées, la croissance des végétaux, la chaleur de la terre. Les énergies renouvelables n'engendrent pas ou peu de déchets et d'émissions polluantes (futura-sciences.com).

Les sources renouvelables d'électricité sont : hydraulique, éoliens, solaires, géothermique, et océaniques (marées, vagues,...) et la combustion de biocarburant.

Les sources renouvelables de chaleur : solaires, thermal, géothermie et combustion de biocarburant. (UNCTAD)

(32) **Degré de gravité des accidents de travail :** Le taux de gravité des incapacités temporaires correspond au nombre de journées d'incapacité temporaire pour 1 000 heures de travail. (atousante.com)

(33) **Taux de fréquence des accidents du travail :** nombre d'accident/ millions d'heures de travail. Le taux de fréquence est le nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur à un jour, survenu au cours d'une période de 12 mois par million d'heures de travail, alors que l'indice de fréquence est le nombre d'accidents de travail pour 1 000 salariés.(atousante.com)

(34) **Convention collective de travail :** Il s'agit d'un accord conclu entre une ou plusieurs organisations de travailleurs et une ou plusieurs organisations d'employeurs. Cet accord aborde les relations individuelles et collectives entre employeurs et travailleurs ainsi que les droits et devoirs des parties contractantes. Le contenu de ces accords doit au minimum respecter tous les accords internationaux, lois, décrets concernant les conditions et les droits de travail. (emploi.belgique.be)

CERTIFICATIONS, LABELS et STANDARDS

Aquaculture Stewardship Council (ASC) : Label international attribués aux poissons (12 espèces : saumons, crevettes, tilapias, pangasius, truites d'eau douce, ormeaux, bivalves (huîtres, moules, palourdes et pétoncles) et lichés/cobias) issus de l'aquaculture durable. Il interdit que les poissons d'élevage proviennent d'espaces naturels protégés et impose l'élevage uniquement d'espèces locales. Les poissons génétiquement modifiés sont interdits. L'alimentation des poissons est régulée ainsi que la qualité des eaux. Le label tient en compte d'une série de critères sociaux basés sur l'OIT. Le label est géré par l'ONG ASC qui a été créée par le WWF et IDH.

Amfori BSCI (Business Social Compliance Initiative): Un audit BSCI s'assure que tous les fournisseurs traitent leurs travailleurs de manière éthique et légale. Leur code de conduite s'inspire des principes énoncés par la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Organisation internationale du travail (OIT), le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE.

Basel criteria for responsible soy production: Développer par ProForest sur base d'une collaboration avec WWF Switzerland et le Swiss retailer Coop. Il s'agit de critères assurant une production et commercialisation responsable du soja. Ces critères sont basés sur 6 aspects : le respect des législations en place, la gestion des technologies et de la production durable, la gestion de l'environnement, le respect des normes sociales, l'amélioration continue et la traçabilité.

Biogarantie (Belgique) : Label belge garantissant que le produit provient de l'agriculture biologique à 100% sauf pour les produits transformés (95%). Il garantit la durabilité écologique, sociale et économique. Il aborde diverses problématiques : prix équitable, préservation de l'eau et de l'énergie, biodiversité, transport, emballage, déchets. Biogarantie oblige les producteurs à établir un plan de durabilité qui prend en compte la consommation d'eau et d'énergie et la gestion des déchets. Sur le plan social, le label impose une restriction sur le nombre d'ingrédients originaires du Sud, où des conditions de travail correctes ne peuvent pas être assurées.

Belgian Feed Association (BFA) : La Belgian Feed Association a pour mission de rechercher l'acceptation sociale générale d'une production d'aliments pour animaux durable. Elle a mis en place un standard belge pour un soja socialement responsable suivant le cahier des charges soja SoRes. (critères sociaux, environnementaux et économiques). Le standard belge respecte les 5 principes RTRS ainsi qu'un certain nombre de critères correspondants.

Better Cotton Initiative (BCI) : ONG représentant le plus large programme pour une production durable dans le monde. Le système est mis en place pour assurer l'échange de bonnes pratiques et encourager la collaboration pour un coton plus durable. L'ONG a mis en place le *Better Cotton Standard System*.

Beyond Chocolate: L'initiative de l'organisations The Shift et IDH Sustainable Trade Initiative *Beyond chocolate*, un partenariat visant à rendre le chocolat belge durable.

Building Research Establishment Environmental Assessment Method (BREEAM): La méthode d'évaluation de la performance environnementale des bâtiments est la certification bâtiments durables la plus répandue. Elle possède un référentiel d'évaluation pour chaque type de bâtiment et permet de calculer la performance environnementale d'un bâtiment de la conception des plans jusqu'à la fin de vie du bâtiment.

CEO Water Mandate : Initiative de l'UN Global Compact qui mobilise les leaders sur le plan de l'eau et des installations sanitaires, dans le cadre des SDGs. Les signataires s'engagent à un progrès continu sur 6 aspects directionnels (Opérations directes, Chaîne d'approvisionnement et management du partage des eaux, Action Collective, Politique Publique, Engagement communautaire, Transparence), et de cette manière comprendre et gérer les risques relatifs à la gestion de l'eau.

Choices International Foundation : Son objectif est de supporter les actions nationales pour des choix plus sains, et réduire les cas d'obésité et autres conditions liées à l'alimentation. La fondation est une plateforme de collaboration internationale entre des scientifiques indépendants, les grands de l'industrie alimentaire et les services de santé publiques.

Ecoscore : L'ecoscore calcule l'impact d'un véhicule sur l'environnement. Une note comprise entre 0 et 100 est attribuée : plus le véhicule est respectueux de l'environnement, plus le score est élevé.

Ecovadis : EcoVadis est une organisation de service de cotation RSE. Il prend en compte différents éléments non-financier tel que l'environnement, les droits de l'homme et du travail, l'éthique et l'approvisionnement durable. L'entreprise reçoit un score compris entre zéro et cent et dans le cas échéant une médaille (bronze, argent, or). EcoVadis fournit également une évaluation des points matériels à améliorer.

EU Biolabel : Ce label garantit que la production se déroule dans le respect des règles strictes de l'agriculture biologique, de la transformation et de la vente. Ce label permet aux

consommateurs de reconnaître le bio partout en Europe. L'agriculture biologique n'utilise aucun engrais artificiel et aucun pesticide chimique. Les organismes génétiquement modifiés ne peuvent pas être utilisés. Les engrais chimiques et les pesticides synthétiques sont également interdits. Seuls les additifs approuvés peuvent être utilisés. Le label Bio de l'UE se préoccupe du bien-être animal et des principes écologiques généraux.

EU Ecolabel: Label européen se retrouvant sur différent produits dont les textiles, les appareils électriques et les détergents. Au niveau environnemental, le label est uniquement octroyé à des produits ayant un impact réduit sur l'environnement. Il tient compte des normes d'émission maximales dans l'air et dans l'eau. Les critères sociaux du label s'appuient sur la norme SA8000.

Fairtrade : Le label Fairtrade identifie tout produit dont les ingrédients sont issus du commerce équitable et dont la production, transformation et commercialisation répondent à certains standards. Ce label se retrouve entre autres sur des produits alimentaires, du textile et des cosmétiques. Au niveau environnemental, il s'agit d'assurer que les pratiques agricoles respectent et préserve la biodiversité (limitation des produits chimiques, gestion des déchets, contrôle de l'érosion, gestion de l'eau, maintien de la fertilité des sols,..). Fairtrade est surtout un label social, basé sur les conventions de l'OIT (interdiction du travail forcé ou obligatoire, liberté syndicale, salaire minimum garanti et le droit à la concertation collective, etc,..). Les produits composés d'une seule matière doivent être 100% Fairtrade, alors que ceux composés de plusieurs matières doivent contenir au moins 20% d'ingrédients Fairtrade. Il impose des conditions concernant les organisations de petits agriculteurs (démocratie, transparence,..) et un prix minimum en fonction du prix de revient (plus une prime Fairtrade). Fairtrade impose une planification à long terme des contrats et le préfinancement par les commerçants.

Fishery and Aquaculture Improvement Projects (FIPs et AIPs): Il s'agit d'une alliance entre les acheteurs, les fournisseurs et les producteurs qui travaillent ensemble à l'amélioration des pêcheries.

Food loss & Waste Protocol : Initiative du World Resources Institute (WRI) regroupant différents groupes de parties prenantes qui ont développés des normes et standards de comptabilisation et de communications pour quantifier les pertes et le gaspillage alimentaire. Le standard FLW permet à différents acteurs (gouvernement, compagnie, et autres) de comptabiliser le gaspillage alimentaire dans leurs opérations, identifier où il apparaît et s'attaquer à sa réduction.

Forest Stewardship Council: Créé en 1993, le Forest Stewardship Council (FSC) est le premier système de certification forestière à voir le jour dans le monde. Pour FSC, une gestion forestière est considérée comme 'responsable' lorsqu'elle prend en compte et de manière

équilibrée, les aspects de la forêt : une gestion économiquement viable, une gestion socialement bénéfique, une gestion écologiquement responsable. Ces dimensions sont reprises dans 10 Principes et Critères développés par FSC. Ces critères sont à leur tour détaillés au moyen d'indicateurs adaptés aux contextes forestiers locaux et vérifiables sur le terrain.

FSC dispose de trois labels :

- **FSC100%**, un label qui garantit que toutes les composantes bois ou en fibre bois du produit proviennent de forêts certifiées FSC.
- **FSC mix(te)**, garantit que toutes les composantes bois ou en fibre bois du produit résultant d'un processus de fabrication où des matières FSC ont été mélangées avec des matières recyclées et/ou contrôlées (min 70% d'inputs FSC).
- **FSC Recyclé**, garantit que toutes les composantes bois ou en fibres bois du produit sont issues à 100% de matières recyclées.

Gender Equality European & International Standard (GEEIS): Il s'agit d'un label pour assurer l'égalité des sexes dans les pratiques d'entreprises : rémunérations, promotions, développements des compétences, ... Le label GEEIS a pour objectif de contribuer à la création d'une culture européenne et internationale commune en matière d'égalité professionnelle et de valoriser les pratiques des entreprises. Trois thèmes font l'objet d'une évaluation : les outils de pilotage, les pratiques RH et managériales, l'impact global de la politique européenne/internationale.

Global Alliance for Improved Nutrition (GAIN): Organisation Internationale créée de l'initiative des Nations Unies, qui se bat pour un monde sans malnutrition. L'organisation agit en collaboration avec les gouvernements, les entreprises et la société civile pour fournir un accès global à une alimentation saine et nutritive.

Global Declaration on Plastics : Il s'agit d'une initiative de la fondation Ellen MacArthur pour lutter contre la pollution plastique. Plus de 275 marques, retailers, entreprises de recyclage, gouvernements et ONG se sont engagés en signant la Global Declaration on Plastics. Les signataires s'engagent à s'attaquer à la problématique des emballages plastiques et augmenter l'utilisation des plastiques recyclés.

Global Food Safety Initiative (GFSI): Initiative pour donner un service d'orientation pour une gestion de la sécurité alimentaire tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Cette initiative émane du Consumer Goods Forum et rassemble des experts en sécurité alimentaire, des gouvernements, des académiques, et des acteurs de l'industrie alimentaire. GFSI reconnaît des certifications, mais n'est pas une certification à elle seule.

Global Forest watch (GFW) commodities : Outil pour lutter contre la déforestation, il s'agit d'une initiative du World Resources Institute (WRI). C'est un outil dynamique en ligne qui

permet grâce aux technologies satellites de disposer de données fiables et actuelles à propos des forêts.

Global G.A.P : Il s'agit d'un référentiel qui couvre plusieurs activités à savoir l'aquaculture, l'élevage de bétail et les cultures. Il s'agit d'une norme qui couvre toutes les étapes de la production, depuis les activités de pré-récolte telles que la gestion des sols, la gestion des plants et semences et l'application des produits phytopharmaceutiques jusqu'à la manutention, l'emballage et l'entreposage des produits après récolte. **Global G.A.P Grasp**: Son objectif principal est de sensibiliser à la pratique sociale dans la production primaire. Une liste d'évaluation détaillée permet de contrôler si les exigences légales concernant les contrats de travail, le paiement des salaires, le temps de travail et les heures supplémentaires sont respectées, et si un dialogue social est assuré par un représentant des salariés sur l'exploitation. Ces exigences sont identiques partout dans le monde, mais peuvent être adaptées à la législation du pays par les Directives d'Interprétation Nationales.

Global Organic Textile Standard (GOTS): Label ayant pour but de garantir la qualité biologique des textiles. Il prend en compte la chaîne de valeurs entières du textile, de la récolte à la fabrication jusqu'à l'étiquetage du produit. Il assure un mode de production écologie et socialement responsable.

Global Protocol on packaging Sustainability 2.0: Créé par le Consumer Goods Forum, le protocole consiste en un système de référence et un système de mesure. Il offre une réponse standardisée aux questionnements liés à l'emballage durable basé sur l'analyse du cycle de vie des produits.

Global Research Alliance on Agricultural Greenhouse Gases (GRA): Groupe de recherche rassemblant 46 pays, se concentrant sur la recherche et le développement de technologies pour une agriculture produisant plus de nourriture et moins de gaz à effet de serre.

Global Sustainable Seafood Initiative (GSSI): GSSI est une plateforme internationale qui rassemble des entreprises, ONG, experts, organisations gouvernementales ainsi qu'intergouvernementales de la filière des produits de la mer pour des produits de la pêche et de l'aquaculture durable.

Green Deal Achat Circulaire : Le Green Deal rassemble des organisations de Wallonie publiques ou privées qui s'engagent dans la circularité au moyen d'actions très concrètes.

Green Deal Logistique urbaine durable : Initiative de The Shift, pour favoriser la formation de villes viables. Le but de ce deal est de garantir des livraisons zéro émission dans les villes grâce à une collaboration entre pouvoirs publics et fournisseurs de services logistiques.

Greenhouse Gas Protocol (GHGP) : Initiative du World Research Institute (WRI), le protocole fournit des outils pour le calcul, la gestion et la communication des émissions de gaz à effet de serre, pour le secteur privé comme pour le secteur public.

ISO20400: Norme de l'Organisation internationale de normalisation, elle traite des pratiques d'approvisionnement responsable sur le plan social (conditions de fabrication, travail des enfants,...) et environnemental (transport et impact carbone, préservation des ressources et de la biodiversité,...).

ISO50001: Norme de l'Organisation internationale de normalisation proposant des modalités pratiques visant à réduire la consommation d'énergie par la mise en œuvre d'un système de management de l'énergie : élaborer une politique pour une utilisation plus efficace de l'énergie, fixer des cibles et des objectifs pour mettre en œuvre cette politique, s'appuyer sur des données pour mieux comprendre les problèmes liés à la consommation d'énergie et prendre des décisions pour y remédier, mesurer les résultats, examiner l'efficacité de la politique, et améliorer en continu le management de l'énergie. Une certification selon ISO 50001 est possible.

International Anti-corruption Academy : Organisation internationale qui vise à contribuer à la lutte contre la corruption et étudier les manquements dans ce domaine.

Institute for Agricultural and Fisheries Research (ILVO): ILVO est un institut flamand de recherche dont l'objet est l'agriculture et la pêche durable. Leur recherche se concentre sur l'impact de la pêche d'un point de vue économique, écologique et social, ainsi que sur l'amélioration des techniques de production et finalement la mise en place de politique pour le développement du secteur.

Marine Stewardship Council (MSC) : ONG ayant pour vocation de promouvoir les pratiques de pêche durable. Ils rassemblent des organisations écologiques, pêcheries, entreprises de transformation du poisson, vendeurs de poissons, distributeurs et scientifiques. MSC dispose d'un label que l'on retrouve sur le poisson sauvage et les algues marines. Ce label est attribué aux produits de pêcheries assurant un stock de poisson durable, un impact environnemental minimisé et une gestion efficace des pêcheries.

Meilleure Vie (Better Leven) : Label néerlandais pour le bien-être animal. Il concerne les produits à base de poulet, de dinde, de lapin, de porc et de bœuf, ainsi que sur les œufs et les

produits laitiers. Le label à trois niveaux en fonction du nombre de critères respectés. Le niveau maximum (3 étoiles) correspond aux critères de bien-être animal de l'agriculture biologique.

Natural Capital Protocol : Il s'agit d'un système de décisions qui permet aux organisations d'identifier, de mesurer et de mettre en valeur les différents impacts directs et indirects ainsi que les relations de dépendances de l'entreprise avec son capital naturel. Le but est de comprendre la relation entre les activités de l'organisation et l'écosystème qui l'entoure.

New Vision for Agriculture (NVA): Initiative du World Economic Forum. Cette organisation a pour but la croissance de l'agriculture durable à travers des partenariats innovant incluant des acteurs privés et publics.

OK Compost : Le label indique que les produits ne contiennent aucune substance nocive et peuvent être réduits en compost dans une période de 6 mois à domicile et sans résidus de matériaux lourds.

Organic Content Standard (OCS) : Il s'agit de standard qui s'applique à tout produit non-alimentaire contenant 5-100% de matière organique. Ces standards suivent la matière première de la source au produit fini et ils vérifient la présence et le pourcentage de matière organique dans le produit fini. Le processus est certifié par une partie tierce accréditée.

Organic Cotton Accelerator (OCA) : Organic Cotton Accelerator (OCA) est une initiative qui concentre son activité sur la création d'un secteur de coton biologique prospère concernant l'ensemble de la chaîne de production. Son programme d'intervention vise à améliorer les conditions d'échanges pour les producteurs de coton, ainsi que l'intégrité et la traçabilité du coton biologique qu'ils produisent.

Organisation internationale du travail (ILO) : Agence tripartite de l'ONU, l'OIT représente des institutions publiques, des employeurs et des travailleurs de 187 états membres. Son but est d'établir des normes internationales, d'élaborer des plans, programmes, politiques visant à assurer un travail décent pour tous dans le monde entier.

Palm Oil Innovation Group (POIG): Initiative des différentes parties prenantes qui supporte la Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSP) en travaillant sur des pratiques durable de production d'huile de palme. Son but est de trouver des pratiques innovantes et de les partager.

Pan European Forest Certification (PEFC) : Ecolabel de certification de la gestion durable des forêts. La gestion durable des forêt pour PEFC c'est : l'utilisation des forêts à un rythme

qui maintient la biodiversité, la productivité, la capacité de régénération, la vitalité, la potentiel présent et future, les fonctions écologique, économique et social aux niveaux local, national, et global, et qui ne cause pas de tort à d'autres écosystèmes. La certification PEFC est vérifiée chaque année. PEFC assure trois rôles : mettre en place des standards (à travers des concertations avec différentes parties prenantes), évaluer la conformité aux standards et accorder l'accréditation (par un comité d'accréditation).

Rainforest Alliance : ONG internationale qui travaille pour la protection de la biodiversité grâce à une gestion des forêts et de l'agriculture durable et pour le respect des droits de l'homme dans cette production. Rainforest alliance possède un label qui s'applique aux produits alimentaires. Au niveau de l'environnement, le label demande une provenance des pratiques agricoles durables. Le label est indiqué, avec un pourcentage si entre 30% et 90% du produit provient d'exploitations agricoles Rainforest Alliance. Au-delà des 90% le label est indiqué sans pourcentage. Il définit des critères en matière de gestion des déchets, contrôle de l'érosion et maintien de la fertilité du sol. Au niveau social, il s'accorde avec les critères sociaux des conventions de l'OIT.

Retailers Environmental Action Programme (REAP) : En réponse au plan d'action européen de consommation et de production, les retailers européens ont décidé d'agir et ont lancé cette initiative. Le but est de réduire l'empreinte climatique du secteur 'retail' et sa chaîne logistique. Il s'agit aussi de mettre en avant les produits durables et fournir une information plus transparente pour les consommateurs. Il s'agit d'une structure où les différentes parties prenantes (fournisseurs, consommateurs, ONG, etc) peuvent dialoguer.

Roundtable on Responsible Soy (RTRS) : Initiative pour promouvoir la production et le commerce de soja durable grâce à l'implémentation et la vérification de standards globaux (environnemental, social et économique). Il y a deux moyens : l'acquisition de certificats RTRS et l'acquisition de soja certifiés RTS. Les standards RTRS consiste en 21 critères regroupé en cinq principes : conformité juridique et bonne pratique commerciale, condition de travail responsable, relation avec la communauté responsable, responsabilité environnementale, et bonne pratique d'agriculture.

Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO) : Initiative visant à promouvoir et certifié la production d'huile de palme et de palmiste durable (critères environnemental, social et économique). Il interdit le défrichage des forêts primaires et des forêts à haute valeur de conservation et assure le respect des droits fondamentaux comme les droits de l'homme.

Niveau de certification (RSPO):

- **Ségrégée :** Garantie que l'huile de palme utilisée pour fabriquer le produit est tracée et séparée des autres huiles non vérifiées sur toute la chaîne d'approvisionnement.

- **Balance de masse :** Garantie que l'huile de palme utilisée est majoritairement durable, mais sans séparation le long de la chaîne d'approvisionnement. Il s'agit donc d'un mixte durable et non-durable.
- **Certificats Green Palm :** Achat de certificats, indépendamment de la chaîne d'approvisionnement réelle.

Scaling Up Nutrition Movement (SUN): Organisation rassemblant des gouvernements, des acteurs de la société civile, des Nations Unies, des donateurs, des entreprises et des chercheurs. Le but de cette organisation est d'agir dans la lutte contre la malnutrition sous toute ses formes à travers le monde.

Science Based Targets Initiative : Il s'agit d'une initiative que guide les compagnies dans leur chemin vers la réduction d'émissions de gaz à effet de serre. Dans ce cadre, il spécifie la quantité et la vitesse à laquelle l'entreprise doit réduire ses émissions pour répondre à l'objectif de la COP21 (2°C).

Social Accountability (SA) 8000: Norme internationale de certification pour l'adoption de pratiques socialement acceptables en milieu de travail. Elle prend en compte les conventions de l'Organisation Internationale du Travail, la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant et la déclaration universelle des droits de la personne ainsi que d'autres accords internationaux existants. Elle s'attaque aux sujets tels que le travail des enfants, le travail forcé, la santé et la sécurité au travail, la liberté d'association et de négociation collective, la discrimination, les pratiques disciplinaires, les heures de travail, les systèmes de gestion et le salaire.

Sustainable Procurement guide for wood and paper-based products: Il s'agit d'un guide développé par le WBCSD, dans le but d'aider les managers à prendre les meilleures décisions d'achats quant aux produits provenant des forêts.

UTZ : Label développement durable pour les produits de café, cacao et thé. Dans ce cadre la production et la transformation de ces produits peuvent être certifiés selon des critères économiques, sociaux et environnementaux. Le label indique que les produits proviennent pour au moins 30% d'exploitations agricoles UTZ. Un pourcentage est indiqué entre 30 et 90%, au-delà de 90% seul le label est présent. Au niveau de l'environnement, le label demande une utilisation restreinte et sûre des produits chimiques, la gestion des déchets, le contrôle de l'érosion, le maintien de la fertilité des sols et la gestion responsable de l'eau. Les forêts primaires ne peuvent pas être abattues. Le label impose également des conditions au processus de production, concernant les récoltes, la conservation et la transformation des produits. Le

producteur a 4 ans pour satisfaire tous les critères. Au niveau social, le label assure le respect des critères sociaux basés sur les conventions de l'OIT (mais pas de prix minimum).

V-Label : Ce label européen garantit que le produit ne contient pas d'animaux ou de chair animale (viande, poisson, graisses d'abattage ou gélatine). Les œufs provenant de poules élevées en cage sont également interdits. Il y a 2 catégories: végétarien et végétalien.

Wash Pledge : Initiative du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), il s'agit d'une garantie des entreprises signataires à contribuer à l'implémentation du SDG6, en assurant qu'elles respectent les pratiques internationales de WASH. En signant, les compagnies s'engagent à implémenter un accès à l'eau, aux installations sanitaires et à l'hygiène sur les lieux de travail, pour tous les employés sur tous les sites, et cela dans les 3 ans de la signature.

Water Action Hub : Initiative du UN Global Compact qui mobilise différentes organisations à travers le monde autour de projet sur la gestion durable de l'eau et l'achèvement du SDG6. Cette plateforme augmente les prises de conscience à travers le monde, déclenche des collaborations, et communique à propos de leçons critiques sur la durabilité de la gestion de l'eau à travers le monde.